colorchecker CLASSIC
x-rite
mm

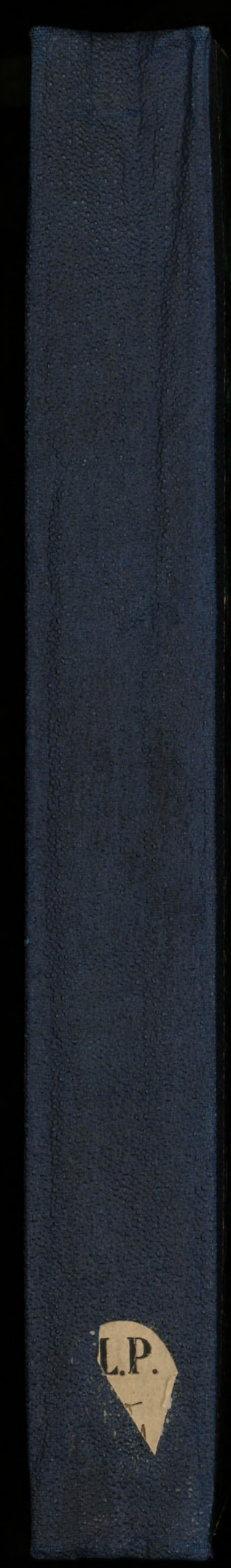
L.P.

Papiers de M. Thurot

Cours de grammaire

VIII

Emploi des modes.
De l'infinitif et du participe.

L.P. co. 5A
4° Réserve 1
67

L P Co 5 A Reserve
4°

Des Modes.

Préface - Origine des différents termes - Opinions des grammairiens sur les modes.

Emploi des Modes.

Propositions indépendantes.

Propositions dépendantes.

Ms 67

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

~~IV~~

A. Préface

Emploi des Modes dans les propositions indépendantes.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

I

5

Des modes.
(Introduction. Grammairiens anciens)

Aristote de interpret. h. 17 a 2.
λόγος ἀποφαντικός distingué
des autres espèces comme comme ἡ εὐχή.

Les Stoïciens. Diog. L. VII, 66
ἀξίωμα, ἐρώτημα, πύσμα
(πρᾶγμα) προστακτικόν, ὁρκικόν
ἀρατικόν, ὑποθετικόν, προσαγορευ-
τικόν, ὅμοιον ἀξιώματι (καλός γ'
ὁ παρθενών)

Ἀτρεΐδη κύδιστε

Les Péripatéticiens Leo Magent.
(Schol de Brandis 95 b 14) πενταχῶς
γὰρ ὁ λόγος, προστακτικός, εὐκτικός,
κλητικός, ἐρωτηματικὸς καὶ
ἀποφαντικός. Boet. ad Ar.
de inter pr. p. 324 Peripatetici
quinque partibus omnes species
orationis ac membra distri-
buunt ... perfectae orationes alia
est deprecativa[x] ... alia impera-
tiva ... alia interrogativa ... alia vocativa ... alia enuntia-
tiva

[x] ut Audit laetitiae Bacchus dator
ut accipe, daque fidem
ut quo te Maeri pedes?
ut O qui res hominumque deum quo aetimus regis imperiis
ut dies est, novit

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

II

modes

D. Hal. de comp. verbor.
8, οὐκ ἔστιν εἷς τρόπος τῆς
ἐκφορᾶς τῶν νοημάτων
ἀλλὰ τὰ μὲν ὡς ἀποφαινό-
μενοι λέγομεν, τὰ δὲ ὡς ὑπο-
τιθέμενοι, τὰ δ' ἄλλως πως
σχηματίζοντες· οἷς ἀκολού-
θως καὶ τὴν λέξιν πειρώ-
μεθα σχηματίζειν.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ἐναλίους. modi (Quintilian IX, 4, 1).

ἐμμισὲς δέ ἐστι ψυχῆς ἀνατάσεως (?)
ἢ πάθος περιφερείας

προσλέγεται δὲ ἡ ψυχὴ ἢ ὡς ὀφείλομεν
ἢ ὡς ἐπὶ πᾶς (αὐτῆς δραστικὰ ... ἢ ὡς ~~ἐλάχιστον~~
~~μέλλον~~ προστάττοντα ἢ ὡς εὐχόμενον
ἢ ὡς δὲ ζάλοντα (Scholl. Bekk. 884, 9).

ἢ ὡς οὐδὲν τούτων δηλοῦντα, μόνον δὲ τὸ ὄνομα
τοῦ πράγματος προβαλλόμενον
ὡς ὅταν ἄπτη τινός.

- modi sunt diversae inclinationes animi / variae ejus affectus demonstrantes. (animum XIII, 63)
sunt autem quinque ... — [τὸ ἄπαρε ἐμ-
φαίνει (ἐπίταξιν) ἢ ἄπαρε (γραπτ.) ἐπιτάσσει δὲ οὐκ ἐμφαίνει ψυχικὴν διάθεσιν· ὅθεν
παρεμφαίνει ~~ἡ ἐσόμενα ἀρκεῖν ἢ χρῆσιν~~ οὐδὲ περὶ ψ. δ. ἀπα-
- unum aliquid infinitivi quod nec persona nec numerus definit, id est unum ex quatuor negotiis modis significat aliquid perfectum (Quint. VIII, 69).
ἐπιμαζενικώτατον (Apollo). ~~ν~~] — ἡ ὁριστική
- προστακτική - εὐκτική - ὑποτακτική
subjunctivus qui est non modo dubio vel conjunctione verum etiam altero verbo ut perfectum significat unum (VIII, 68). — verba impersonalia sunt in Latinis, aliquibus aut modis.

τῆς δὲ περίστασα, ἐπειδὴ ἡ ὅλα ἔστιν
περίστασα ὅλα ἔστιν, οὐκ ἀμφιβολία.
(Bekk. 884, 27).

× πεάφειν = ὀφείλομαί σε πεάφειν
πάφι = περὶ τὰ πρὸς πλοῦν. πρόσ-
τοινος = εὐχόμενος τι πεισθῆναι (Apoll.
p. III, p. 267, 18).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

BIBLIOTECA

Port Royal Gr. Gén. ch. XVI. les verbes reçoivent différentes inflexions selon que l'affirmation est simple ou modifiée ou selon la manière dont nous voulons une chose — ne comprend pas le participe.

Grammaire des grammaires ch. V. art IV p. 466. on a donné le nom à divers inflexions du verbe qui servent à exprimer les différentes manières d'affirmer: comprend l'infinitif enfin le participe.

Lafay. ch. VIII. p. 146 Les modes sont les diverses formes que le verbe prend suivant la nature de la proposition. — p. 146-149. modes finis — modes infinis

Heyse D. Gr. p. 192 Der Modus... Drückt die Denkform aus, unter welcher Subject und Prädicat durch die Vorstellung des Redenden mit einander verknüpft werden — p. 80 die Modi sind die Denkform unter welcher der Geist des Redenden die Thätigkeit oder den Zustand des Subjectes auffasst und von demselben aussagt — exclut le participe.

Beauzée III, 6 les modes sont différentes formes introduites par l'usage pour caractériser les différentes manières dont la signification spécifique du verbe peut être envisagé. — les modes sont personnels ou impersonnels.

Eug. Burnouf I, 167. les changements que subit la forme verbale d'après les différentes vues de l'esprit ont été nommés modes.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

BIBLIOTECA PUBBLICA

V.

17

Eugène Burnouf (1831-32
modes
II 34

Dans l'impératif frappé de la modalité nous avons de la peine à trouver le jugement de l'esprit, quand on dit va viens marche il y a là qque chose de si vif, l'acte de commandement est tellement identique à la volonté même qu'il est difficile de voir autre chose que l'émission spontanée et puissante d'un acte de volonté, ... quand nous disons la terre est ronde nous donnons un rôle au sujet de la proposition qui est la terre nous faisons une sorte de drame de cette proposition. nous supprimons l'un des termes qui, si traduisons fidèlement ce qui se passe dans notre esprit, nous donneraient cette phrase : moi je trouve entre les deux idées de ~~terre~~ terre et de rondeur un rapport de convenance. Eh bien, la même prosopopée existe dans la proposition marche qui est une réalisation de cette série nombreuse de mots : moi je veux que toi tu

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

sans l'action de marcher. non
pas que nous prétendions que
ces propositions aient été jamais
prononcées ainsi par l'esprit. mais
enfin si l'on est obligé d'admettre
que le langage ne procédant que
par propositions modifie les formes
qui sont dans l'esprit et leur
donne une sorte d'existence extérieure
il faudrait aussi admettre à fortiori
quand il arrive une pensée ou
une seule personne dans le lan-
gage, ... L'impératif n'est autre
chose qu'un acte de l'esprit qui
veut mettre en saillie le sujet de
la proposition en y ajoutant l'idée
d'ordre et de commandement. de telle
sorte que cette idée de commandement
est simplement ajoutée au jugement
des propositions indicatives.

BIBLIOTHÈQUE ÉCOLE NORMALE

Modes

(ἐγκλίσεις, modi)

J'appelle modes les modifications que subissent les formes personnelles du verbe, suivant les rapports de la chose énoncée avec les vues de l'esprit et les affections de l'âme de celui qui parle.

J'entends par la chose énoncée l'accomplissement de l'action signifiée par le verbe dans les circonstances que déterminent la voix ~~et~~ le temps et la personne — venez. La chose énoncée est l'accomplissement de l'action de venir par la personne à laquelle je m'adresse, dans le moment présent.

× et la personne

La chose peut être énoncée indépendamment de toute vue de l'esprit et de toute affection de l'âme (il vient), ou comme objet d'une vue de l'esprit (il me ferait plaisir, s'il venait), ou d'une affection de l'âme (venez, puisse-t-il venir !).

On appelle modalités de la proposition les différentes espèces de rapports de la chose énoncée avec les vues de l'esprit et les affections de l'âme de celui qui parle.

La modalité d'une proposition peut être exprimée : 1° par une autre proposition principale ou dépendante ~~la première dépend ou qui en dépend~~ ~~d'où dépend telle qui en prend~~ : Il est certain qu'il viendra ; je veux qu'il vienne ;

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

s'il vient, comme il est possible, je le lui dirai.)
ou une locution adverbiale

Je veux venir; (2° par un adverbe : certainement, peut-être il viendra; à mon grand regret, il n'est pas venu,[x] 3° par les modifications des formes personnelles qu'on appelle modes; 4° par le temps. S'il venait, il me ferait plaisir. — vous aurez mal pris vos mesures. — ~~5° en Grec par une particule adverbiale ἄν~~

[x] en Grec il y a une particule adverbiale ἄν qui n'a pas d'autre ~~valeur~~ emploi que de servir à marquer la modalité de la proposition, en général que la chose énoncée est soumise à certaines conditions. — Καλὸν ἦν — si Latine dicam, Virgilium legerem

Le Grec, le Latin et le Français ont un mode, l'indicatif (ἔγκλισις ὁριστική, modus indicativus), qui a pour fonction de marquer que la chose énoncée est indépendante de toute vue de l'esprit et de toute affection de l'âme de celui qui parle.

Ils ont un mode, l'impératif (ἔγκλ. προστακτική, modus imperativus) qui a pour fonction de marquer que la chose énoncée est l'objet d'une demande d'un ordre ou d'une prière ou d'un consentement

Le subjonctif Grec (ἔγκλ. ὑποτακτική, subjunctivus modus) a pour fonction de marquer que l'on s'attend à ce que la chose énoncée ait lieu.

Le subjonctif Latin et le subjonctif Français ont pour fonction de marquer que la chose énoncée est l'objet d'une vue de l'esprit ou d'une affection de l'âme.

L'optatif (ἔγκλ. εὐκτική) est un mode Grec qui a pour fonction de marquer que la chose énoncée n'existe que dans l'esprit

de celui qui parle.

Le conditionnel français a pour fonction primitive de marquer qu'une action passée était postérieure à une autre action passée (j'espérais qu'il viendrait), et par dérivation que la chose énoncée est considérée comme possible.

× L'emploi des modes dépend de la nature des propositions.

Une proposition est dépendante quand elle remplit les fonctions de sujet, d'attribut, de qualificatif, de complément direct, ou de complément circonstanciel dans une autre proposition. — une proposition est indépendante quand elle ne fait pas partie d'une autre proposition.

Si l'on considère les fonctions remplies par les modes, les propositions indépendantes sont suivant leur modalité, 1° indicatives, 2° volitives, quand la chose énoncée est l'objet d'un ordre ou d'une prière ; 3° optatives quand elle est l'objet d'un voeu ; 4° délibératives, d'une délibération ; 5° problématiques, d'une vue de l'esprit qui la considère comme possible ; 6° concessives, d'une concession ; 7° désidératives, d'une vue de l'esprit qui la considère comme ne se rencontrant pas dans la réalité.

× Ce peut s'unir à l'imparfait et à l'aoriste de l'indicatif, à l'optatif, au subjonctif ~~accompagné d'une conjonction~~ dans d'une proposition dépendante, à l'infinitif et au participe. — quand ce suit le verbe, il est placé immédiatement après ; quand il le précède, il est placé ordinairement après le mot qui sert à marquer la nature de la proposition comme les adverbes, les négations, les conjonctions, les relatifs, et s'il modifie un infinitif, le verbe dont dépend cet infinitif.

quand la chose énoncée est indépendante de toute vue de l'esprit et de toute affection de l'âme.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Les temps de l'indicatif marquent simultanéité antériorité ou postériorité relativement au moment de la parole et signifient en outre les différentes phases de l'accomplissement de l'action.

Les temps des autres modes employés dans les propositions dépendantes marquent simultanéité antériorité ou postériorité relativement au moment marqué par la proposition principale. Dans les propositions indépendantes ils ne signifient que les phases de l'accomplissement de l'action ou ont une signification purement modale.

Mode

à l'indicatif la modalité est exprimée en quelque sorte négativement par l'addition de la désinence personnelle à la racine ou au radical sans intermédiaire.

Il en est de même à l'impératif qui se distingue seulement par la forme de ses désinences personnelles.

Le sanscrit a cinq modes l'indicatif, le potentiel, l'impératif, le précatif (modification du potentiel, et le conditionnel. Dans le sanscrit védique le Leṭ (espèce de subjonctif)

Sanscrit sing. 2 bhara ou -tât 3e bhara-tu ou -tât. Plur. 2 bhara-ta ou tât. 3 bharantu Duel 2 bharatam 3e -tâm

Subjonctif

Dans la langue Indo-Germanique primitive le subjonctif a été formé par l'intercalation d'un a entre la désinence personnelle et la racine ou le radical. on trouve des restes de ce mode dans les védas: patā-ti pour pata-a-ti (= cadat, πίπτῃ), han-a-ti (= feriat. racine: han, ferire). en sanscrit il ne sert plus que comme première personne de l'impératif: actif singulier bibhar-ā-ni, plur. bibhar-ā-ma, duel: bibhar-ā-va moyen. sing. bibhar-ai, pl. bibhar-ā-mahāi, duel. bibhar-ā-vahāi. — Grec. ā est remplacé partout par ω ou η, qui s'est introduit même dans les verbes qui ajoutent la désinence personnelle à la racine. φερω, φερῃς pour φερη-σι. — ῶ, ῇς, pour ε-ω-μι, ε-η-σι. φερωσι pour φερωντι.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin. L'optatif et le subjonctif se sont confondus en un seul mode. On reconnaît la formation du subjonctif dans les subjonctifs présents de la 3e, de la 2e et de la 4e conjugaison : vehām, vehās, vehāt (plus tard vehăt), vehāmus, vehātis, vehānt. De même moneat, sopiat.

Optatif

Dans la langue indo-européenne primitive on ~~[illegible]~~ exprimait l'optatif en intercalant yā entre la racine ~~[illegible]~~ et la désinence personnelle. yā devenait i après les radicaux terminés par a. Sanscrit (potentiel) s-yā-m (= siem = sim), bharêyam pour bhara-iy-am (i devient iy devant une voyelle). — Grec. yā est devenu ιη et au moyen ι dans les verbes ~~[illegible]~~ × et dans les verbes contractes ; ι a subsisté dans les autres verbes × : ~~[illegible]~~ εἴην pour εσ-ηη-μι, διδο-ιη-ν, διδο-ι-μην, τιμῴην pour τιμαο-ιη-ν.

× qui ajoutent la désinence personnelle à la racine

× dont le radical était primitivement terminé par a

— φέρο-ι-μι.

— Latin. on reconnaît la formation de l'optatif dans les vieilles formes s-ie-m, s-ie-s, s-ie-t, s-ie-nt (contractés plus tard en simus, sitis, sint), vel-i-m (pour vel-ie-m), ed-i-m, ed-i-mus, du-i-m, dans le futur de la 3e conjugaison dicem pour deica-i-m, dicés pour deica-i-s etc., dans le subjonctif de la 1re conjugaison : amem pour ama-i-m, amēs pour ama-is etc.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

5 3

Emploi des modes

Dans les propositions indépendantes

Propositions indicatives

Elles expriment que la chose énoncée [au Recto]
est indépendante de toute vue de l'esprit
et de toute affection de l'âme. Le mode
employé est l'indicatif.
~~Elle [illegible]~~ En Grec, en Latin et en
Français, l'indicatif sert ~~[illegible]~~ à exprimer les
vérités de fait ~~[illegible]~~ (ou contingentes) et
les vérités nécessaires. La distinction que
la logique fait entre la contingence et
la nécessité n'est pas marquée par
la forme du verbe. Dans cette rose est rouge (vérité de fait)
et les trois angles d'un triangle sont
égaux à deux droits (vérité nécessaire),
la forme du verbe reste la même.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

34

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Propositions volitives

Elles expriment que la chose énoncée est l'objet d'une demande. ce sont les circonstances qui marquent si la demande est un ordre ou une prière. Les trois langues emploient l'impératif, le subjonctif, ou le futur. [au Recto]

Impératif. – Grec. Il s'emploie également avec ou sans négation (μή).

avec μή on n'emploie guères que le présent μὴ ποίει, presque jamais l'aoriste μὴ ποίησον. [laisser en blanc]

μὴ ψεῦσον, ὦ ζεῦ, τῆς ἐπιούσης ἐλπίδος (Aristoph. Thesmoph. 870) Hom. Il. 4, 420

Latin. Il ne s'emploie à la troisième personne que dans la rédaction des lois: regio imperio duo sunto iique consules appellantor (Cic. Legg. 3, 3).

Il ne s'emploie avec une négation que dans la rédaction des lois, au futur: nocturna sacrificia ne sunto (Cic. Legg. 1, 9), — et en poésie, au présent: ne saevi (Virg. En. 6, 544).

L'interdiction est souvent exprimée par noli, nolito accompagné de l'infinitif: noli putare (Cic. Brut. 33). Si insidias fieri libertati vestrae intelligetis, nolitote dubitare eam consule adjutore defendere (Cic. de lege Agr. 2, 6). —

cave ignoscas, rubum facias

jamdudum sumite poenas Virg. En. 2, 103

Quin tu eloquere

M. ch. 5 Dr. I, 298

Français. Il s'emploie également [illegible]

avec et sans négation.

[laisser en blanc]

~~noli, nolite suivi de l'infinitif noli putare (Cic. Brut. 33) — Si insidias fieri libertati vestrae intelligetis nolitote dubitare eam consule adjutore defendere (Cic. de leg. Agr. II, 6). —~~

~~Français l'impératif s'emploie également dans les propositions affirmatives et dans les négatives d'un ordre ou d'une interdiction~~

~~l'impératif ne s'emploie pas à la troi~~

Subjonctif. — ~~Grec~~ Dans les trois langues il ne s'emploie pas à toutes les personnes ni à tous les temps avec le sens de l'impératif.

~~[au verso de la feuille sur le recto de laquelle il y a. Français il s'emploie également etc.]~~

Grec dans les propositions affirmatives le subjonctif s'emploie à la première personne du pluriel avec le sens de l'impératif, et il est souvent précédé de ἴθι, ἄγε, ἄγετε, φέρε. ἄγε σκοπῶμεν καθ' ἕκαστον Xén. — on trouve assez souvent la première personne du singulier λέγε δή, ἴδω Plat. φέρε δὴ πρὸς ἐμαυτὸν ἀναλάβω ὃ λέγεις. Plat. — Dans les propositions ~~prohibitives~~ négatives, avec μή et ses dérivés, la première personne du subjonctif ne se trouve ordinairement qu'au pluriel, la seconde et la troisième personne ne se trouvent qu'à l'aoriste. μὴ δοκῶμεν... οὐκ ἀντιτίσειν... ἃ μὴ κατέθου μὴ ἀνέλῃ (Plat.) μηδέποτε γήμῃ μηδὲ εἷς εἴνους ἔμοι (Ménandre). μηδεὶς ὑπολάβῃ με βούλεσθαι λαθεῖν (Isocr.)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Emploi des modes personnels
dans les propositions indépendantes
Propositions volitives

1° Propositions indicatives. — Quand on veut exprimer que la pensée est une vérité de fait, ou une vérité nécessaire, on emploie l'indicatif dans les trois langues.

** Propositions volitives — ~~pour exprimer que la pensée est l'objet d'un acte de la volonté, que l'on demande la chose à laquelle on pense est demandée soit par un ordre soit par une prière~~, les trois langues emploient soit l'impératif soit le subjonctif soit le futur. Ce sont les circonstances qui marquent si la demande est un ordre ou une prière. Cette ~~nuance~~ distinction n'est ~~marquée par aucune flexion~~ pas marquée par la forme du verbe.

Impératif. — Grec. Il s'emploie également dans les propositions affirmatives et ~~d'un ordre et d'une interdiction~~ dans les négatives (avec μή) — Latin. × il s'emploie ~~d'une interdiction~~ dans les propositions négatives, au futur dans la rédaction des lois: nocturna sacrificia ne sunto (Cic. de leg. 2, 9), au présent ~~dans les poètes~~ en poésie ne saevi (Virg. En. 6, 544) — l'interdiction est souvent exprimée par

Elle exprime ~~[illegible]~~ que ~~[illegible]~~ la chose énoncée ~~[illegible]~~ est l'objet ~~d'un commandement~~ ou d'une ~~prière~~ d'une demande adressée à ~~quelque~~ une autre personne.

× l'impératif ne s'emploie pas à la troisième personne si ce n'est dans la rédaction des lois. — en prose ordinaire il ne s'emploie pas non plus dans les propositions négatives.

Latin. 1° Dans la prose ordinaire, la troisième personne de l'impératif est remplacé par la troisième personne du subjonctif : aut bibat aut abeat (Cic. Tusc. V, 41) - 2° la seconde personne du subjonctif s'emploie avec le sens de l'impératif, dans les propositions affirmatives, quand le sujet est indéterminé,* injurias fortunae quas ferre nequeas defugiendo relinquas (Cic. Tusc. 5, 41), - 3° dans la prose ordinaire ~~le subjonctif~~ l'impératif est toujours remplacé par le subjonctif, si la proposition est négative. à la troisième personne le subjonctif est ordinairement au présent et qqfois au parfait : Puer telum ne habeat. Capessite rem publicam, neque quemquam ex aliorum calamitate metus aperit (Sall. Jug. 85) - à la seconde personne, ~~à la voix active~~, il est ordinairement employé au parfait : hoc ne feceris (Cic. Div. II, 61) misericordia commotus ne sis (Cic. pro Mur. 31) illum jocum ne sis aspernatus (Cic. ad Q. fr. 2, 12). — Français. Il ne s'emploie qu'à la troisième personne du présent et précédé de que : qu'il vienne, qu'il aille.

Mdv. 385

* quand on exprime une maxime générale.

rare d'une personne déterminée Dräg. I, p. 285 littras des (Alt. 10, 15, 4) terreas Liv. 6, 12, sis, scias 26, 50

Mdv. 386

I p. Dr. 286 386 Mdv. Rem. 1 Le présent, quand la personne est indéterminée (isto bono utere cum adsit, cum abiit, ne requiras Cic. de sen. 10.)

l'emploi de ces déponents est rare (Dr. I, 286)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

40

[en haut de la page]

Futur.[x] Grec à la seconde personne, ξένον ἀδικήσεις μηδέποτε καιρὸν λαβών (Ménandre); le tour est plus vif dans l'interrogation avec οὐ. οὐκ ἀποκτενεῖτε; οὐκ ἐπὶ τὴν οἰκίαν βαδιεῖσθε, οὐχὶ συλλήψεσθε; (Démosth.) — au lieu de dire οὐ κόψεις καὶ μὴ διατρίψεις on dit souvent οὐ μὴ διατρίψεις;[x] en sous-entendant ἀλλὰ κόψεις

— Latin. à la seconde personne. si quid acciderit novi, facies ut sciam (Cic. ad Famil. 14, 8)

[x] formule adoucie de l'impératif.

ne cesseras-tu pas de tarder?

[x] = ~~vous te bien une pour tarder?~~

οὐ μὴ λαλήσεις ἀλλ' ἀκολουθήσεις ἐμοί; (Aristoph.)

μὴ forme avec le verbe une idée négative.

[laisser en blanc]

— Français. à la seconde personne: tu ne tueras point.

— avec un tour plus vif: et vous ne le tuerez pas?

Dans les comiques hic apud nos hodie cenes Plaut. Mostellaria 5, 2, 8 Mil. gl. 3, 1, 210 Truc. 2, 2, 7. 17. 7, 17 — Mdv. 385 rem.

litteras des (Att. 10, 15, 4. Mai — Dräger I, 285

il y a avant Veltieno velim gratias quod studiosus est; si quemquam nanctus erit qui perferat, litteras des, ante quam discedimus. cf. Bailer LXXIX. C. F. W. Müller conjecture Tull. 10

scribas igitur si quid erit certius Att. 12, 37, 4 (nichts, C. F. W. Müller conj. Tull. 12 Orelli. cf. Baiter XCI)

Liv. 6, 12, 10. Tu, T. Quinctii equitem intentus ad primum initium moti certaminis teneas

Liv. 26, 50, 7 amicus populo Romano sis, et si me virum bonum credis esse ... scias multos nostri similes in civitate romana esse.

Liv. 22, 53, 11 tum me, Luppeli optime maxime domum familiarumque meam pessimo leto afficias.

Virg. 8, 78 adsis o tantum et propius tua numina firmes. cf.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

42

2, 691 da deinde augurium, noter,

atque haec omina firma

Emploi des modes

Dans les propositions indépendantes

Propositions optatives

Elles expriment que la chose énoncée est l'objet d'un souhait. [au Recto]

Grec. Il emploie en ce sens l'optatif même quand le désir n'est pas vif et sans que le tour soit exclamatif. δύσμορφος εἴην μᾶλλον (j'aimerais mieux être laid) ἢ καλὸς κακός Eurip. — ἔρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην Arist. (Il est à souhaiter que chacun fasse son métier) ἀληθείας ὁ γενήσεσθαι μέλλων μακάριος ἐξ ἀρχῆς εὐθὺς μέτοχος εἴη (il est désirable que...) μή μοι γένοιθ' ἃ βούλομ', ἀλλ' ἃ συμφέρει (Mén. Je ne souhaite pas ce que je désire, mais ce qui m'est utile) ὁ αὐχὴν μὴ προπετὴς πεφύκοι κίη Dere eq. 1,8. (il est désirable qu'il n'ait pas le cou en avant) μηδενὶ ἐπιβουλεύσαιμι (je désire ne tendre de piège à personne) × × — ὠτίκα τιθ ναίην (je connus à mourir) — il se construit exclamativement δίκην ἐπιθεὶς τῷ ἀδικοῦντι. Plat. avec εἴθε.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[laisser en blanc]

Latin. Le subjonctif présent valeant cives mei, sint incolumes, sint beati (Cic. pro mil. 34) ne vivam si tibi concedo ut ejus rei cupidior sis quam ego sum (Cic. ad Fam. VII, 23) — on fortifie l'expression par la particule utinam, utinam ne, o si vivas et originis hujus gaudia longa feras Juv. VIII, 46. seconde personne du singulier

Mdvg. 351

Tu mihi de Tulliola mea perscribas (perscribes Baiter Weidenberg) Att. 6, 9, 6 ~~domum nostram quasad revisas. restoris aliquid xi gratias. Att. 4, 6, 4~~ scribas igitur si quid erit certius Att. 12, 37, 4 (Scribes Orelli. Baiter XCI)

[laisser en blanc] Tum me, Iuppiter optime maxime, domum familiam remque meam pessimo leto afficias Liv. 22, 53, 11.

Français. le subjonctif présent souvent suivi du sujet et ordinairement à la troisième personne: périsse le Troyen auteur de nos alarmes. — * à la première et à la seconde personne dans le verbe pouvoir: puissé-je, puisses-tu. — on emploie si et l'imparfait ou le plus que parfait s'il venait! s'il pouvait! — l'imparfait du subj. avec plaire: plût à Dieu qu'il le fît!

* les Dieux daignent surtout prendre soin de vos jours! Rac. Iph. II, 2.

p. 20

~~Dans les exclamations le subjonctif~~
~~précédé de que s'emploie avec une valeur~~
~~négative : mais, que j'ose opprimer et~~
~~noircir l'innocence !~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Emploi des modes

dans les propositions indépendantes

Propositions délibératives

ce sont des propositions interrogatives qui expriment l'incertitude sur ce que l'on doit faire [au Recto]

Grec. le subjonctif* φῶμεν οὕτως ἢ μὴ φῶμεν; Plat. ποῖ φύγωμεν; Aesch. τάλαντον ἡ πρόιξ· μὴ λάβω;× Ménandre — l'optatif avec ἄν. ποῖ δῆτ' ἂν τραπόμην; ποῖ τις ἂν τράποιτο; Aristoph. — le futur. ποῖ τις τρέψεται Aristoph.

× ordinairement à la première personne

× (= dois-je ne pas la prendre) εἰσίω ἢ μή;

~~Latin~~

[laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin. Le présent du subjonctif, quand il s'agit d'un fait présent: quid hoc homine faciatis*? aut ad quam spem tam importunum animal reservetis? (Cic. Verr. 4, 16) — l'imparfait du subjonctif, quand il s'agit d'un fait passé: haec quum viderem, quid agerem,× judices? contenderem contra tribunum plebis privatus armis? (Cic. pro Sestio 19) — en général la réponse à ces interrogations doit être négative. quid enumerem artium multitudinem, sine quibus vita omnino nulla esse potest? (Cic. off. 2, 4. = non enumerabo)

Mdvg. 353 (traduction fautive) devrait (sollte) au lieu de devait

* (= que devons nous faire?)

× (= que devais-je faire?)

[laisser en blanc]

Français. ces propositions se construisent ~~en général~~ souvent à l'infinitif, quand elles sont précédées d'un pronom interrogatif. que faire? que dire? — on emploie ~~souvent~~ également le verbe circonstanciel devoir: Grands dieux à son malheur dois-je la préparer! Rac. Iphig. II, 2.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

51

Emploi des modes

dans les propositions indépendantes

Propositions ~~[illegible]~~ problématiques

[au Recto] [laisser en blanc] p. 23

Elles expriment que la chose ~~[illegible]~~ énoncée ~~[illegible]~~ est considérée comme possible.

Grec l'optatif avec ἄν. L'aoriste ainsi employé n'a pas le sens du passé, mais il a les autres significations du temps à l'indicatif. πολλὰς ἂν εὕροις μηχανάς γυνὴ γὰρ εἶ Eurip. (tu peux trouver) πάντες ἂν ὁμολογήσαιτε (vous ~~[illegible]~~ reconnaîtrez sans doute tous ~~à reconnaître~~) ὁμόνοιαν μέγιστον ὀγαθὸν εἶναι τῇ πόλει Lys. οἱ κακοὶ οὔποτ' εὖ πράξειαν ἄν (n'ont pas chance d'~~être jamais heureux~~ de réussir jamais) Eurip. λιπὼν δ' ἂν οὐδὲν ἀχθοίμην βίον (je ne serais pas affligé de quitter) — ποῦ δῆτ' ἂν εἶεν οἱ ξένοι; Soph. (où peuvent être les étrangers) — πῶς ἂν εὖ φρονήσαντες ταῦτα καλῶς ἔχειν ἡγήσαιντο; Plat. (en peuvent arriver à penser) — le futur πρὸς ταῦτα πράξεις οἷον ἂν θέλῃς. Soph.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

52

~~[illegible]~~

[laisser en blanc]

Le subjonctif, mais dans un petit nombre de constructions.

Latin avec une condition exprimée ou sous-entendue on emploie le subjonctif magnitudo animi, remota a communitate conjunctioneque humana, feritas sit (= serait) quaedam et immanitas (Cic. off. I, 44), — le subjonctif avec un sujet indéterminé. credat, dicat, dixerit aliquis. endas, putes. — quis eum diligat (= peut chérir, chérirait) quem metuat? — quis neget eum illo actum esse praeclare? (Cic. Lal. 3) — forsitan s'emploie presque toujours avec le subjonctif concedo; forsitan aliquis aliquando ejusmodi quippiam fecerit (Cic. Verr. II, 32) — + proposition interrogative exprimant le blâme et l'étonnement: ex urbe rus tu habitatum migres (Ter. Heaupe 4, 2, 13) — ego te videre noluerim? (Cic. ad Q. Fr. 1, 3) o magni animi virum! iste vultum ~~[illegible]~~ regis periculo commoveretur! vultum mutaret! iudicem tantae rei sollicitus audiret! Curt. 6, 33.

Mdv. 3470

Mdv. 350

(qui videret ~~qui~~ urbem coptam dicunt non pas qui le ~~[illegible]~~ verrait mais qui l'eut vue.) La seconde traduction est la seule dans Mdv. würde gesagt haben

Rex jubet incepti cursum dimittere belli... Non sinat hoc Ajax, delendaque Pergama poscat, quodque potest pugnet? Cur non remoratur iteros Ov. M. 13, 219.

[laisser en blanc]

Français le conditionnel dans toutes les constructions où le fait du emploi le subjonctif. — le subjonctif précédé que dans les exclamations : moi, que j'en opprimes et noircir l'innocence !

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Emploi des modes

dans les propositions indépendantes

Propositions ~~[illegible]~~ problématiques

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

p. 25

Dans ~~[illegible]~~ certains cas ~~[illegible]~~ les expriment comme possible une chose que celui qui parle tient pour réelle : c'est une formule adoucie de l'affirmation.

[laisser en blanc]

Grec. l'optatif avec ἄν, très fréquent en ce sens.× οὐκ ἂν ἀπέλθοιμι, ἀλλὰ κόψω τὴν θύραν Aristoph. εἷς ἕκαστος ἓν μὲν ἂν ἐπιτήδευμα καλῶς ἐπιτηδεύοι, πολλὰ δ' οὔ. Plat.

× et s'emploie avec toutes sortes de verbes.

[laisser en blanc]

μὴ ou ὅπως μή avec le subj. (s. ent. ὁρᾷ, σκόπει) μὴ ἀγροικότερον ᾖ τὸ ἀληθὲς εἰπεῖν Plat. — μὴ καθαρῷ καθαροῦ ἐφάπτεσθαι μὴ οὐ θεμιτὸν ᾖ. Plat.

[laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin le subjonctif ordinairement à la première personne du singulier, et à l'actif le parfait. haud facile dixerim, noc sine ulla dubitatione confirmaverim (Cic. Brut. 6) at non historia cesserim Graecis, nec opponere Thucydidi Sallustium verear (Quint. X, 1, 101) — velim, nolim, ausim, sentout et dixerim, narraverim, contuberim, obmuserim

Mdv. 3506

— le subjonctif s'emploie ainsi le plus souvent avec les verbes qui se rapportent directement ou indirectement à l'affirmation, à la pensée, à la volonté.

[laisser en blanc]

Français. le conditionnel à peu-
près avec les mêmes verbes qu'en Latin.

— le futur passé dans l'expression d'une
conjecture — il aura fait un faux pas —
~~[illegible]~~ vous aurez mal pris vos mesures.

— le subjonctif dans la locution : je
ne sache personne qu'on puisse lui
comparer. (Acad.)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

59

Emploi des modes dans les propositions indépendantes

Propositions concessives

Elles expriment qu'on accorde [au Recto] ou qu'on suppose comme vrai ce qu'on n'admet pas ou ce qui n'est que possible.

Grec. L'indicatif avec καὶ δή = j'admets, je vous accorde que — καὶ δὴ τεθνᾶσιν· τίς με δέξεται πόλις; Eurip. ποιῶ ὑμᾶς ἥκειν εἰς φᾶσιν. καὶ δὴ καὶ ἀποβαίνομεν· γνώσεσθε δήπου ὅτι οὐκ ἐν τῇ Ἑλλάδι ἐστέ κεν. — l'indicatif dans une proposition interrogative.* ἀδικεῖ τις ἑκών; ὀργὴ καὶ τιμωρία κατὰ τούτου. ἐξήμαρτέ τις ἄκων; συγγνώμη ἀντὶ τῆς τιμωρίας τούτῳ. Dém. — l'impératif = j'accorde que (admettons). ἐθέλω σοι ξυγχωρῆσαι, καὶ ἔστω οὕτως Plat. — = supposons que προσειπάτω τινὰ φιλικῶς ὅ τε ἄρχων καὶ ὁ ἰδιωτής· ἐν τούτῳ τὴν ποτέρου πρόσρησιν μᾶλλον εὐφραίνειν τὸν ἀκούσαντα νομίζεις; Xénoph.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[laisser en blanc]

Latin. Vendat aedes vir bonus propter aliqua vitia, quae caeteri ignorent; ... quaero, si haec emptoribus non dixerit, num injuste fecerit (Cic. de off. 3, 13). Malus civis, improbus consul, seditiosus homo laudo fuit. Fuerit aliis; tibi quando esse coepit? (Cic. Verr. 2, 13). Ne sint in senectute vires (Cic. de senect. 11) — l'impératif: tolle hanc opinionem; luctum sustuleris (Cic. Tuscul. 1, 13)

Mdv. 352

[laisser en blanc]

Français – l'indicatif, ~~[illegible]~~ présent ~~[illegible]~~ [illegible]

le subjonctif précédé de que ; ou seul (soit, le croire qui voudra) ; l'impératif

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Emploi des modes

dans les propositions indépendantes

Propositions désidératives

[au Recto]

Les propositions désidératives indépendantes ~~Elles~~ expriment qu'une chose ~~est~~ juste, convenable, bonne etc., ou souhaitée, ou possible, ~~avec l'idée [illegible]~~ ne se rencontre pas dans la réalité.

[laisser en blanc]

Le français ne marque pas cette distinction. A donne aux propositions désidératives la même forme qu'aux problématiques. Le sens suffit la distinction.

1° Grec ~~[illegible]~~ on emploie l'imparfait. ~~[illegible]~~ ~~ἔδει τὴν μενοῦσαν μέ-~~ ~~λιστα ἀρχὴν γίγνεσθαι Plat.~~ ἐχρῆν (ἔδει, προσῆκε) μὲν εἶναι τὸ καλὸν εὐγενέστατον Min. ~~εἰ πάνθ' ἃ προσῆκε πραττόν σων ἡμῶν κακῶς εἶχε τὰ πράγματα, οὐδ' ἂν ἐλπὶς ἦν αὐτὰ βελτίω γενέσθαι Dém.~~ εἰκὸς ἦν ὑμᾶς μὴ μαλακῶς, ὥσπερ νῦν, ξυμμαχεῖν Thuc. αἰσχρὸν ἦν τὰ μὲν ἐμὰ διαπεπρᾶχθαι, τὰ δ' ἐκείνων περιιδεῖν ἐμὲ κακῶς ἔχοντα Xén.

[laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin ~~l'indicatif de l'imparfait~~ L'imparfait de l'indicatif s'emploie ~~[illegible]~~

~~pour~~ de le qui s'applique au présent. le parfait ~~de~~ et le plus que parfait de l'indicatif de ~~l'indicatif parfait~~ ~~pour~~ ce qui s'applique au passé. perturbationes animorum poteram morbos appellare; sed non conveniret ad omnia (Cic. de Fin. 2, 10) ne ad rem publicam quidem accedunt nisi coacti; aequius autem erat id voluntate fieri (Off. I, 9). oculorum fallacissimo sensu Chaldaei judicant ea, quae ratione atque animo videre debebant (Cic. de div. 2, 43). — aut non suscipi bellum oportuit, aut geri pro dignitate populi Romani oportet (Liv. 5, 4). illud potius praecipiendum fuit, ut diligentiam adhiberemus in amicitiis comparandis (Cic. de amic. 17) — quanto melius fuerat promissum patris non esse servatum (Off. 3, 25) — longum est (il serait long) — on emploie l'imparfait et le plus que parfait du subjonctif de ce qui aurait dû être fait par opposition à une autre chose qui a été faite: Curio causam transpadanorum aequam esse

Mdv. 348 c rem. Draeger I, 271 —

hic tamen hanc mecum poteras requiescere noctem

poteram as

Tusc. 3, 4, 7. Fam. 1, 7, 7 - Virg. B. 1, 79

Ovid. M. 1, 679 hoc poteras mecum considere sano.

potuit Cic. Verr. I, § 33. 5 § 11 pro Balbo § 8. 18. Phil. 3, § 7. Virg. A. 4, 600 non potui abruptum vellere corpus?

potuerat Cic. Div. 2 § 133

Mdv. 351 ~~b~~ rem. 4

Priscien 18, 98 (Kil II, 252, 4) jussivus

Illud quoque sciendum

quod quotiens paenitere nos

ui non factae demonstrare ve-

lumus, subiunctivo utimur

ut Virgilius in ~~III~~ IV (604)

Aeneidos: faces in castra

tulissem implessemque foros

flammis natumque patumque

extinxem, memet super ipsa

dedissem.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

dicebat: semper autem addebat: vincat utilitas reipublicae. Potius diceret non esse aequam quia non esset utilis reipublicae (Cic. off. 3, 22) saltem aliquid de pondere detraxisset (Fin. 4, 20) (il aurait dû oter) Frumentum ne emisses (Verr. 3, 84)

(il devait dire)

~~Français. le conditionnel. il faudrait~~ ~~— il serait bon, juste, honteux etc. — il devrait~~ — il faudrait — il serait bon. — il aurait, eût fallu. — on trouve le passé de pouvoir employé comme celui de posse: vous dont j'ai pu laisser vieillir l'ambition dans les honneurs obscurs de qque légion (Rac. Brit. I, 2).

[laisser en blanc]

at tu dictis, Albane, maneres V. A. 8, 643. Quid tibi cum pelago? terra contenta fuisses Or. am. 3, 8, 49 Quod petis hinc, propior, loco, Romane, petisses Or. 15, 637

Propositions optatives [~~au~~ en haut de la page]

2° Grec l'imparfait s'emploie du présent, l'aoriste indicatif du passé, avec εἴθε. εἴθ' ἦσθα δυνατὸς δρᾶν ὅσον προθυμὸς εἶ Eurip. εἴθ' εὕρομεν σ' Ἄδμητε μὴ λυπούμενον Eurip.

[laisser en blanc]

Latin. l'imparfait du subjonctif pour le présent, le plus que parfait du subjonctif pour le passé, avec utinam. utinam ego tertius vobis amicus adscriberer (Cic. Tusc. V, 2.2) utinam ne Phormioni id suadere in mentem incidisset (Ter. Phorm. 2, 1, 5).

Mdv. § 51 b rem. 1

Français. Plût à Dieu qu'il le voulût!

~~Français. Plût à Dieu que~~ ... qu'il l'eût fait!

~~[laisser en blanc]~~

~~[au verso]~~ [laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

3° Grec. L'indicatif de l'imparfait ~~est~~ pour qque chose de présent ~~celui de l'aoriste~~ × avec ἄν. ἡδέως ἂν καλλικλεῖ τούτῳ ἔτι διελέγομην Plat. ~~[illegible]~~ — quand une proposition interrogative affirme le contraire de l'idée exprimée par le verbe, l'indicatif : πῶς οὐκ ἐνδίχεται ...; Xén. πῶς οὐκ εἴσομαι (χάριν); Plat. Σωκράτης πιστεύων θεοῖς πῶς οὐκ εἶναι θεοὺς ἐνόμιζεν; Xén. *

× pour qque chose de passé

τὴν πόλιν ὅπως ἡγήσω ἂν πολέμου ἐργαστήριον εἶναι Xén.

Ἐπιστευόμην ὑπολακεδαιμονίων· οὐ γὰρ ἂν με ἔπεμπον πρὸς ὑμᾶς (Xén.) car autrement...

× quand ~~un fait~~ ~~une action serait arrivé~~ infailliblement

Latin. L'imparfait du subjonctif s'emploie de qque chose de présent, le plus que parfait du subj. de qque chose de passé. neque agricultura neque frugum fructuumque reliquorum perceptio et conservatio sine hominum opera ulla esse potuisset (Cic. off. 2, 3) — vellem adesse posset Panaetius (Cic. Tusc. 1, 33) de même nollem, mallem.× — carnes venaticos diceres (on eut dit) (Cic. Verr. de signis) carneres (on aurait vu) (en parlant d'un fait passé)

Mdr. 347 c ~~350 b~~

Il y a toujours une idée de condition sous-entendue ou exprimée. Rosc. Amer. 16, 50 pro Caelio 22, 54. pro Sestio 38, 83. pro Plancio 37, 90. Mil. 10, 29. 24, 64.

Mdr. 350 b rem. 1 Drag. I 272. 275 possem idem facere

× ~~même~~ en parlant d'un fait actuel Cic. Tusc. 1, 34, 84 posuissem. Mil. 28, 76. oportet, deberet, or. debuisset Am. 3, 6, 23

~~Français le conditionnel, cf. [illegible] [au Recto]~~

~~le plus que parfait du subjonctif. je voudrais — le voulut-il — l'eût-il voulu — la cour de Claudius en est assez fertile pour deux que l'on cherchait en eût présenté mille. Brit. I, 2.~~

~~il se fût fait un grand scrupule d'armer de pointes sa fiente. Lat. XII, 2.~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

B.

Emploi des Modes

dans les propositions dépendantes.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

1 modes de la propositions dependantes.

Le verbe d'une proposition dépendante peut être sous la forme personnelle ou sous la forme impersonnelle quand le verbe est sous la forme personnelle, la dépendance de la proposition est marquée par une conjonction ou un pronom relatif; et la proposition est, suivant la nature du rapport qui unit la chose qu'elle énonce avec celle que celle énoncé par la proposition principale, de la conjonction, 1° complétive, quand elle est l'objet direct de l'action signifié par le verbe de la proposition principale. je veux qu'il vienne. 2° causale: parce que, puisque; 3° finale: afin que; 4° consécutive: tellement ... que. 5° hypothétique: si. 6° concessive: quoique; 7° comparative: de même que. 8° temporelle: lorsque, quand, après que etc. enfin elle est 9° relative, quand elle est unie par un pronom relatif. 10° au style indirect, quand elle n'exprime pas la pensée de celui qui parle.

Les propositions complétives sont fonction de substantif, les propositions relatives, d'adjectif, les autres, d'adverbe.

La proposition infinitive se construit comme un substantif, la proposition participe comme un adjectif. Les deux formes

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Le verbe marquant as deux
sortes de dépendance,

Emploi des modes personnels dans les propositions dépendantes

Propositions complétives

Elles expriment que la chose énoncée est l'objet direct de l'action signifié par le verbe de la proposition principale.

[au Recto]

Mdn 354. bezeichnen den Gegenstand eines Verbums designiren l'objet d'un verbe = complément direct

Grec. conjonctions ὅτι, ὡς, εἰ, et tous les pronoms interrogatifs adjectifs ou adverbiaux — le mode est le même que si la proposition était indépendante, excepté au style indirect.* — ἐννοήσας ὁποῖόν τινα σε ποιεῖ ἡ σωφροσύνη παροῦσα καὶ ποία τις οὖσα τοιοῦτον ἀπεργάζοιτο ἂν εἰπὲ τί σοι φαίνεται εἶναι (Plat.) — ἀπορῶ τίνος πρώτου μνησθῶ (subjonctif délibératif). — φρόντιζε ὅπως μηδὲν ἀνάξιον τῆς βασιλείας ποιήσεις. Inscr. (le futur ainsi employé avec ὅπως, ὅπῳ τρόπῳ après les verbes qui signifient pourvoir à, s'occuper de) — δείσας μὴ οὐ πρῶτος παραδράμοι παρέρχεται πάντας κτλ. — κίνδυνός ἐστιν μὴ οἱ Ἕλληνες συστῶσι. κτλ. — dans ὅρα μὴ παίζων ἔλεγεν Plat. μὴ = num.

~~le subjonctif délibératif subsiste: ἀπορῶ τίνος πρώτου μνησθῶ — se change parfois en optatif au style indirect~~

* et avec μὴ après les prop. princip. qui signifient crainte danger, inquiétude.

et assez souvent ὅπως μὴ après les verbes qui signifient craindre δέδοιχ' ὅπως μὴ τεύξομαι

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

76

Latin. conjonctions ut, ne, ut ne, ut non, quin, quominus, an, num, ne et les pronoms interrogatifs. Toujours le subjonctif. — ~~dans~~ quod = que ne se trouve pas dans les bons auteurs, dans Virgile (En. 9. 288 ss) inque salutatam linquo (nox et tua testis dextera), quod nequeam lacrimas perferre parentis, la ponctuation vulgaire (linquo; nox — dextera, quod..) est vicieuse.

Mdv. 372-376

Mdv. 372-376 ~~356~~ ~~[illegible]~~ les propos qui désignent l'objet d'un verbe (~~[illegible]~~ objet [illegible])

Madvig opuscula II 232
Dräger II, 220. 223
Plaut. Trin. 1, 3, 37 equidem scio iam filius quod amet meus
~~belle Hispanicus 36~~
Martial. 11, 64 hoc scio quod scribit nulla puella tibi)
transposer aux propositions substantives (dans le substantif

à remarquer: [laisser en blanc]
~~non satis constabat quid agerent (ce qu'ils devaient faire) Caes. de b. G. 3, 12 ... statuatis utrum nos semper miseri lugeamus (si nous devons rester dans le deuil..) an ... recreemur (nous devons être relevés) Cic. pro Mil. 2.~~

Mdv. 356 Dräg. II, 433

Dans Plaute et Térence l'interrogation indirecte est parfois à l'indicatif si nunc memorare velim, quam fideli animo et benigno illam fui, vere possum (Ter. Hic. 3, 5, 21), rarement dans Virgile (En. 9, 269, vidisti, quo Turnus equo, quibus ibat in armis) et Horace, jamais en prose.

72

quod = l'accusatif ~~avec~~ avec l'infinitif

Plaute Asinaria 1, 3, 37
equidem scio iam filius quod amet meus

Caton (Pline h. n. 29, 14)
quod bonum sit illorum litteras inspicere, non perdiscere vincam

Bell. Hispaniense 36 renuntiarunt quod Pompeium in potestatem haberent

Virg. 9, 289[x] inque salutatam linquo (nox et tua testis dextera) quod nequeam lacrimas perferre parentis

Martial 11, 64. nescio tam multis quid scribas, Fauste, puellis; hoc scio quod scribit nulla puella tibi.

Depuis le milieu du ~~[illegible]~~ siècle

Madvig opusc. II, 232

Dräger 223

quod (dans les serments), quod, ched, che (Ital.), quech, que (Provençal) se rapportent à quid, non à quod qui aurait donné co. Si quis alicui imputaverit quid perjurasset (loi salique) Diez III, 322

[x] hanc egomet ignaram huius quodcunque periculi est

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Apulée met. 10,7 asserere incipit quod se vocasset pertin memor 36,1 immemor 14,6 —

scriptores hist. Augustae dicere asserere, reclamare, jurare, scribere persuadere audire, videre, comperire, cognoscere, scire, ignorare putare credere, suspicari, sperare intelligere, probare, fingere constat, certum, ignarus, sermo jusjurandum, mentio, rumor, fama, fabula, fabella. En général le subjonctif; 6 fois l'indicatif par ex. Spero quod mihi gratias agetis? Trebell. triginta tyr. 2 fréquent chez les pères de l'Eglise.

Criscien emploie souvent l'indicatif dicimus quod apocopa facta est

quia dans les Pères scit quia mortis est fabricatrix voluptas Lactant. 6,22,3 qq. fois quaniam Lact. 4,18,22

à cause du Grec ὅτι (Rönsch 402)

79

interrogation indirecte Dräg. II, 433

Chez les anciens auteurs, l'indicatif ~~est ordinaire~~ s'emploie

1° quand on réclame une réponse (au fond l'interrogation est directe), par dic mihi, dic Plaute Bacch. 558 dic, quis est loquens, loquere, responde. quia facie sunt responde Rudens 1155 narra, memora, indica etc — par te rogo, interroga, volo scire, dici volo, fac sciam me certum

2° quand on exprime un mouvement vif: audin, viden audin tu ut deliramenta loquitur Men. 920, viden ut astat furcifer Most. 1172 scin quod impurum vide, quantum valet Ter. Phorm. 986.

2° on tournait ~~plus~~ souvent par le relatif hancrem ut factast eloquar Amphitr. 1129 dic hoc negoti quomodo actum st. Trin. 580

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

non potest dici quam indignum facinus fecisti. Most 459 video quam ~~um~~ ~~agis~~ Men. 685.

nescio quis fecit, comme plus tard = nescio quae est mulier
Merc. 684
iactus mali nescio quid
nuntiat 122 = nuntiat aliquid mali nescio quis sit

Charisius (202 P. Keil 227, 21)
~~Diomède~~
fere semper praeposito finitivo verbo parti orationis conjunctivae subiungitur species relativa velut nescio quid dixerit, nescio quid fecerit, nescio quare venerit, nescio cur dixerit, et cetera similiter.

Diomède (389 P. Keil 395, 14)
Relativa species verbi dicta videtur cum ad eum sermonem sequentia referuntur quo dependet sequens. hanc speciem in consuetudine parum multi observant imperitia lapsi cum dicunt nescio quid facis ... fecisti. eruditius enim dicetur nescio quid facias ... feceris.

cf. Ter. Hec. 416 Non tot ale verbis, Parmeno, dici potest tantum, quam re ipsa navigare incommodum est.

Français. que, si, les pronoms interrogatifs – toute interrogation indirecte garde le mode qu'elle aurait si elle était directe.

avec que on emploie l'indicatif pour marquer que la chose signifiée par la proposition complétive est un fait indépendant de toute vue de l'esprit ; on emploie le subjonctif pour marquer qu'elle dépend d'une vue de l'esprit ou d'une affection de l'âme.

L'emploi de l'un ou de l'autre mode dépend tantôt de l'intention de l'écrivain, tantôt de l'usage.

quand ~~la proposition précédée de que~~ ~~est commencée~~ dans la locution c'est que... ce sert à rappeler l'objet d'une action antérieurement exprimée (ce que j'espère c'est qu'il ne le fera pas, ce que j'avais c'est qu'il ne le fasse), la proposition qui est l'attribut de ce est ~~[illegible]~~ traitée comme si elle était complément direct du verbe précédent.

/je

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

après les propositions formées avec un verbe impersonnel, la proposition qui sert à déterminer le sujet du verbe est traité comme si elle était le complément du verbe ou de la proposition impersonnelle considéré comme un seul verbe : il est probable qu'il viendra, il est douteux qu'il le fasse.

En général on emploie le subjonctif à la proposition complétive,

1° lorsque la proposition principale implique que la chose ~~[illegible]~~ énoncée ~~[illegible]~~ par la proposition complétive ou n'existe pas ou n'existe pas encore ou est incertaine, au moment marqué dans la proposition principale, ou à un autre. par conséquent

a) toutes les fois que la proposition principale est négative, on renferme une idée de négation : on ne me persuadera pas qu'il n'y ait en moi quelque chose qui pense. (Labruyère) — Je nie, il est faux que cela soit. × — croyez vous que la reine puit être en repos dans ces fameuses campagnes ! (Bossuet.) — que suis-je pour espérer que mes voeux puissent monter jusqu'à votre trône ? (Massill.) — on dirait que le ciel qui se fond tout en eau veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau. (Boil.) on dirait exprime ici une supposition qui ne répond pas à la réalité.

× il est malaisé, incroyable, invraisemblable etc. que ... — empêchez, évitez que cela n'arrive (crois-tu que dans son coeur il ait juré ma mort (Rac.) croirai-je qu'une nuit a pu vous éleranter (Rac.))

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[illegible]

b) toutes les fois que la proposition [illegible]
principale exprime volonté sous ou possibilité
une forme quelconque : ~~je~~ Je veux,
j'ordonne, je désire, je souhaite,
j'attends, etc. il convient, il faut, il
importe, il est juste, nécessaire, temps
etc. qu'il vienne - il est possible,
je crois possible etc. qu'il vienne.

[illegible]

c) toutes les fois que la proposition [redacted]
principale exprime doute, [redacted]
je doute, il est douteux, [redacted] que il vienne.

[redacted]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

2° [illegible] lorsque la proposition principale exprime une affection de l'âme ; je crains, j'appréhende, je tremble, je m'étonne, je regrette, je me réjouis, je suis affligé, aise, content, désolé, fâché, heureux, honteux, mécontent, ravi, satisfait, etc. que ... ~~il est déplaisant, honteux, fâcheux, étonnant, satisfaisant etc. que ...~~ il est déplaisant, fâcheux, étonnant, satisfaisant etc. que,

[illegible]

Il peut arriver que l'affection de l'âme soit seulement impliquée dans la proposition principale : il est heureux, utile, avantageux, malheureux, nuisible etc. que ... [illegible] — Il est singulier que vous ayez porté tant de délicatesse dans l'ambition. (Montesq.)

— 3° quand la proposition principale a pour sujet ce ou il employé impersonnellement, la proposition qui détermine ce ou il est mis au subjonctif, si la proposition principale exprime une appréciation qui ne porte pas sur la certitude ou la probabilité de la chose énoncée : c'est assez, c'est beaucoup, c'est le moins, etc., il suffit que il faut. il est heureux, utile, avantageux, nécessaire que il l'ait fait

—

quand l'appréciation porte sur la certitude ou la probabilité de la chose énoncée on emploie l'indicatif : il est certain, hors d'doute, probable, vraisemblable etc. qu'il l'a fait.

3° lorsque la proposition principale exprime une appréciation de mesure : c'est assez, c'est beaucoup, c'est le moins etc. que ... ; il suffit que ...

4° lors qu'elle est, comme le substantif, construite absolument : qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas ; mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier supplice, ... c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait remporter. Bossuet. or. fun. du prince de Condé.

5° quand la proposition impersonnelle est construite avec la conjonction si, la proposition qui détermine le pronom il se met au subjonctif : il est vrai, certain, évident, probable, vraisemblable etc. qu'il ait fait.

on emploie toujours l'indicatif après les propositions principales qui signifient espérance, quoiqu'elles impliquent que la chose signifiée par la proposition complétive n'existe pas encore: j'espère qu'il viendra. — Il est probable que l'on a considéré l'espérance, comme une suite de pensée, et la proposition complétive s'est conformée à l'analogie de celles qui dépendent des verbes signifiant penser. Je pense, je crois, j'imagine, je présume, je prévois etc. qu'il viendra. — d'ailleurs il y a dans les idées d'espérance et de croyance une tendance à l'affirmation.

[au verso]

× et après celles qui signifient croyance, présomption, vraisemblance quoiqu'elles impliquent que la chose signifiée par la proposition complétive est incertaine.

× j'espère

L'emploi du subjonctif au lieu de l'indicatif à la proposition complétive peut modifier la signification du verbe de la proposition principale: les soldats craignaient qu'on les menât (craignaient = demandaient) au combat, qu'ils voulaient (craignaient = désiraient) venger la mort de leur père, de leur général (mme de Sévigné)

de moi seul je prétends (= j'exige) qu'on reçoive la loi. (Boil.) — je prétends (= soutiens) que mon droit est incontestable. — supposez que l'or soit aussi commun que le fer. (le subj. indique que la supposition ne répond pas à la réalité). — je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers.. Massill. (l'indicatif indique que la supposition est considérée comme un fait réel). — il semblait qu'elle eût oublié son rang. Boss. (mais elle ne l'avait pas oublié). — il me semble ~~[illegible]~~ que je vois (= je m'imagine que je vois) encore tomber cette fleur. Boss.

avec les verbes ordonner défendre, arrêter décider etc. on emploie l'indicatif et le conditionnel dans une déclaration ~~le style~~ judiciaire et officielle ordonné qu'il sera fait rapport à la cour — Il ordonna, décida ... que chacun régnerait à son tour

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Emploi des modes ~~[illegible]~~

dans les propositions dépendantes

Propositions causales

elles expriment la cause ~~de~~ qui produit la chose ~~si qui fait~~ énoncée par la proposition principale ou la raison sur laquelle est fondée l'énonciation

Grec ὅτε, ὁπότε, ἐπεί, ἐπειδή, ὅτι, διότι, ὡς. L'indicatif (excepté au style indirect) voir plus bas. γίγνεται πόλις, ἐπειδὴ τυγχάνει ἡμῶν ἕκαστος πολλῶν ἐνδεής. Plat.

[au Recto]

la cause, la raison ou le motif de la chose énoncée par la propon princ. parce que — puisque je le veux puisque vous le voulez (motif) puisque vous pouvez des enfants, ~~vous pouvez le plus supposant le douleur, des hommes ou tous capables~~ Crainte

[laisser en blanc]*

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin. 1° quod, quia, quoniam, quando. l'indicatif.× ~~bene majores accubitionem epularum amicorum, quia vitae conjunctionem haberet, convivium nominaverunt. Cic. de sen. 13~~ — quod spiratis, quod vocem mittitis, indignantur. Tit. Liv. 4, 3. — on emploie le subjonctif, quand la proposition dépendante n'exprime pas la pensée de celui ~~exprime la pensée du sujet de la propon principale~~ qui parle (style indirect).× Socrates accusatus est quod corrumperet juventutem Quint. 4, 4, 5. Aristides nonne ob eam causam expulsus est, quod praeter modum justus esset Cic. Tusc. 5, 36.

357-358

~~[illegible]~~ Mdv. 357a Dr. II, 644

× quand la proposition indique la cause qui est considérée comme vraie par celui qui parle

comme on la conçoit dans celui (wie er von denjenigen aufgefasst wird) comme ~~elle est conçue par~~ celui dont ~~et~~ l'action est mentionnée dans la propon principale

× bene majores accubitionem epularum amicorum, quia vitae conjunctionem haberent, convivium nominaverunt. Cic. de sen. 13

quod, quia, cum = la cause, quoniam
quandoquidem quatenus = la raison

quod, quia sont équivalents. (Dr. 650) Dr. 646

cum s'employait anciennement avec l'indicatif Pl. Trin. 617, plus tard seulement avec le subjonctif

quoniam = quom iam, Dr. 647

d'abord temporel Plaute Aul.

prol. 9 is quoniam moritur ... nunquam indicare id filio voluit suo — indique la raison Dr. 648

comme connue de celui à qui l'on parle = puisque. bellum parate quoniam pacem pati non potuistis Liv. 30, 31.

quando uni généralement à quidem s'emploie comme quoniam Liv. 1, 12.

quatenus aussi. Hor. Sat. 1, 1, 63 Dr. 651

jubeas miserum esse libenter quatenus id facis cum

Dans Tacite tanquam et quasi indiquent l'opinion qui n'est pas la sienne Hist. 1, 8 sollicité et irati tanquam alienas partes fovissent

* quom absenti hic tua res distrahitur tibi, et tinam te redisse salvom videam Trin. 900 quom hic nugatur, contra nugari lubet

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

– quand on parle d'une opinion qu'on a eue, sans dire si on l'a encore, on peut employer le style indirect: mihi semper Academiae consuetudo de omnibus rebus in contrarias partes disserendi non ob eam causam solum placuit, quod aliter non posset, quid in quaque re verisimile esset, inveniri, sed etiam quod esset ea maxima dicendi exercitatio Cic. Tusc. 2, 3. – qqfois on emploie le subjonctif avec un verbe qui signifie penser ou dire. rediit paulo post, quod se oblitum nescio quid diceret. Cic. off. 1, 13. multi praetores quaestores et legatos suos de provincia decedere jusserunt, quod eorum culpa se minus commode audire arbitrarentur. Cic. Verr. III, 58

– 2° on emploie le subjonctif toujours avec cum et quand la cause est écartée, avec quod, quia, quo, quin, subjonctif. nemo oratorem admiratus est, quod Latine loqueretur. Cic. de or. III, 14. Pugiles in jactandis caestibus ingemiscunt, non quod doleant animove succumbant,

357 b Dr. 655

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

sed quia profundenda voce omne corpus intenditur venitque plaga vehementior. Cic. Tusc. 2, 23. – non quin = non quod, quo non. non tam, ut proxim causis, elaborare solio, quam ne quid obsim. non quin emendum sit in utroque, sed tamen multo tum prius ~~est~~ oratori nocuisse videri causae quam non profuisse. Cic. de or. 2, 72.

Français. 1° parce que, puisque, vu que, attendu que, comme. L'indicatif 2° quand on écarte la cause, le subjonctif. non que, ~~ce n'est pas que~~

Emploi des modes ~~[illegible]~~

dans les propositions dépendantes

Propositions finales

Elles expriment l'intention dans [au Recto]
laquelle est accomplie la chose é-
noncée par la propon principale } [laisser en blanc]
Grec ἵνα, ὡς, ὅπως, μή. —

1° En général on met le subjonctif, quand la proposition principale est à un temps principal, l'optatif sans ἄν, quand la prop. princip. est à un temps historique. — τὸν κακὸν ἀεὶ δεῖ κολάζειν, ἵν' ἀμείνων ᾖ — ἐκαλούμην ἐπὶ τὰ δεῖπνα, ἵν' εὐφραίνοιντο οἱ συνόντες. — 2° ἄν ~~avec~~ se joint à ὅπως et ὡς sans marquer de manière appréciable ~~que l'intention pourra être réalisée le cas échéant~~. ὡς ἂν μάθῃς, ἄκουσον κέν. — ~~3° avec les verbes qui signifient pourvoir à, s'occuper de~~ etc. ~~ὅπως se construit en général avec le futur φρόντιζε ὅπως μηδὲν ἀνάξιον τῆς βασιλείας ποιήσεις~~ — 3° ἵνα se construit avec l'indicatif des temps historiques pour marquer que l'inten

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

tion n'est pas ou n'a pas été remplie. πρὸ πολλοῦ ἂν ἐποιησάμην ἐπιστεῖλαί σοι ταῦτα, ἵνα μὴ τηλικούτῳ κινδύνῳ περιέπεσες. — ἐχρῆν αὐτοὺς ζητεῖν, ἵνα ἀπηλλάγμεθα τούτου τοῦ δημαγωγοῦ Dinarque. — la même construction mais plus rarement avec ὅπως et ὡς — en général la proposit. princip. est désidérative. — 5° après ~~les verbes et les propositions princip.~~ qui signifient ~~craindre~~ craindre, danger, inquiétude etc., le subjonctif avec μὴ (ne), et μὴ οὐ (ne non), si la proposition princip. est à un temps princ., l'optatif si elle est à un temps historique. δείσας μὴ οὐ πρῶτος παραδράμοι παρέρχεται πάντας — κίνδυνός ἐστιν μὴ οἱ Ἕλληνες συστῶσι κίν. — on trouve ὅπως μὴ avec le futur τοῦ δαίμονος δέδοιχ' ὅπως μὴ τεύξομαι κακοδαίμονος Aristoph. — 6° μὴ avec l'indicatif est peut être équivalent à une interrogation indirecte = num. ὅρα μὴ παίζων ἔλεγεν Plat.

[laisser en blanc]

Mdv. 440, 5–6

Latin ut, ne, ~~[illegible]~~ utne, quo. toujours ~~[illegible]~~

le subjonctif. — ~~metuo ut vitalis sis~~ ~~= je crains que tu ne vives pas longtemps~~ sois pas destiné à vivre

~~— metuo ne vitalis sit = je crains qu'il ne soit destiné à vivre.~~

[laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Français de peur que, afin que.

pour que, de manière que, de telle sorte que.

toujours le subjonctif.

Emploi des modes

dans les propositions dépendantes

Propositions consécutives

Elles expriment une conséquence qui résulte de la chose énoncée par la proposition principale, indépendamment de la volonté. [au Recto]

Grec. ὥστε ordinairement avec l'indicatif. on emploie l'infinitif pour exprimer que la conséquence résulte de la nature même de la chose exprimée par la propos. princip. τὰ ἐν τῷ βίῳ οὕτως ἡμῖν δοκεῖ παντὸς ἄξια ὥστε πάντες τὸ καταλιπεῖν αὐτὰ πάντων μάλιστα φεύγομεν — Xén. χρὴ εἰς τοιοῦτον ἀγῶνα μηδέποτε καταστῆναι, ὥστε πάντα λαβεῖν ἢ πάντ' ἀποβαλεῖν. — quand ὥστε équivaut à = et aussi, Natoes on rencontre tous les modes qui seraient employés dans une proposition indépendante. τὸ χωρίον πανταχόθεν κάτοπτόν ἐστιν, ὥστε τίς ἂν ἀπετόλμησεν ἐπιχειρῆσαι τοιούτῳ πράγματι; Lys. ἐπίστασθε, ὥστε κἂν ἄλλους εἰκότως ἂν διδάσκοιτε. Xén.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

104

[laissez en blanc]

Latin ut, ut non, quin toujours le subjonctif. tantum abest ut amicitiae propter indigentiam colantur, ut ii, qui propter virtutem minime alterius indigeant, liberalissimi sint et beneficentissimi (Cic. de amic. 14. — ruere illa non possunt, ut haec non eodem labefacta motu concidant. Cic. pro lege man. 7. — nunquam accedo, quin abs te abeam doctior. Terent. Eun. 4, 7, 21.

[illegible] 355
Mdr. ~~345~~. 440, 1–4

[laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Français. que. quand la proposition principale est affirmative, on emploie l'indicatif à la proposition dépendante : sa conduite a été ~~telle~~ si généreuse qu'il a mérité l'estime de tout le monde.

[laisser en blanc]

quand la proposition principale est négative, le subjonctif : il ne le quittera pas, qu'il ne l'ait obtenu, sans qu'il l'ait obtenu.

Propositions suppositives

Elles expriment que la chose énoncée est la condition de ce qui est signifié par la proposition principale. [au Recto]

Les conjonctions εἰ, si, (et autres en français) expriment l'idée de supposition; le mode marque la modalité de la proposition, et signifie que la supposition est énoncée purement et simplement, ou qu'elle est énoncée comme possible, ou qu'elle est énoncée comme ne se rencontrant pas dans la réalité. si, mai etc. Mdv. 442

ces distinctions ne sont observées qu'en Grec et en Latin. Les règles suivies par le français sont différentes.

1° ~~[illegible]~~ quand on veut énoncer la supposition purement et simplement, sans prononcer sur sa possibilité ou sa réalité, ou qu'on la considère comme un fait, on emploie l'indicatif.

Elle peut être en elle même contraire à la réalité, mais on ne le dit pas,

Grec εἰ θεοί τι δρῶσιν αἰσχρόν, οὐκ εἰσὶν θεοί. Eurip. † ἐξῆν σοι ἀπιέναι ἐκ τῆς πόλεως, εἰ μὴ ἤρεσκόν σοι οἱ νόμοι. Plat. — εἰ μὲν μὴ προανεῖλε τὰ τῆς πόλεως, οὐκ ἀδικεῖ, εἰ δ' ἀνεῖλεν, ἠδίκηκεν. Dém. — La modalité de

† εἰ μὴ καθέξεις γλῶσσαν, ~~[illegible]~~ ἔσται σοι κακά. Eurip.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

la proposition principale est indépendante de celle de la supposition, et on peut employer tous les modes avec la même valeur que dans les propositions indépendantes : εἰ οὕτως ταῦτ' ἔχει, πῶς ἂν πολλοὶ ἐπεθύμουν τυραννεῖν; Xén. ἀδικοίημεν ἄν, εἰ μὴ ἀποδώσω. Eurip.

[laisser en blanc]

l'indicatif s'emploie toujours aussi à la proposition principale.)

Latin. Nisi hoc ita est, frustra laboramus. — Si nullum jam ante consilium de morte Sex. Roscii inieras, hic nuntius ad te minime omnium pertinebat. Cic. pro Rosc. Amer. 34. — on trouve dans Cicéron, César, Salluste l'indicatif employé d'un fait passé qui s'est renouvelé: si a persequendo hostes deterrere nequiverant, dis jectos a tergo aut lateribus circumveniebant. Sall. Jug. 50. — on emploie toujours l'indicatif avec sive — sive: mala consuetudo est contra deos disputandi, sive ex animo id fit sive simulate. Cic. de N. D. 2, 67.

Mdv. 332

On emploie le futur simple d'un fait à venir qui doit être simultané relativement à celui qu'énonce la proposition principale: naturam si sequemur ducem, nunquam aberrabimus. Cic. off. 1, 28. — on emploie le futur ~~passé~~ antérieur, quand le fait énoncé dans la proposition suppositive doit précéder l'autre: Plato, si modo interpretari potuero, his fere verbis utitur. Cic.

Mdv. 339 rem. 1 340 rem. 1, 2, 13
la désignation de l'avenir (die Bezeichnung der Zukunft) au lieu de la des. du futur

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

legg. 2, 18. — on emploie le futur passé dans les deux propositions, pour marquer que les deux choses énoncées seront achevées en même temps: Per gratum mihi feceris, si de amicitia disputaris. Cic. de amic. 4. — quand la condition existe dans le présent, et que la conséquence se produira dans l'avenir, on emploie le présent à la proposition suppositive et le futur à la principale: perficietur bellum, si urgemus obsessos... Liv. 5, 4.

2° la supposition est considérée comme possible, et énoncée comme telle, quoiqu'elle ne soit pas conforme à la réalité.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2° quand on veut marquer que la supposition est possible, on emploie un mode dont la signification peut se traduire par comme il est possible.

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

Grec. 1° si l'on veut marquer que la chose énoncée dans la supposition est possible ~~est attendue, qu'elle doit arriver~~ ou est fréquente, on emploie le subjonctif avec ἐάν, ἤν, ἄν; les modes sont employés à la proposition principale avec la même valeur que dans les propositions indépendantes.[x] ἂν ἐγγὺς ἔλθῃ θάνατος, οὐδεὶς βούλεται θνήσκειν. Eurip. — ἐὰν ἔχωμεν χρήμαθ' ἕξομεν φίλους. Mén. — ὅτου ἄν τις προστατεύῃ, ἐὰν γιγνώσκῃ τε ὧν δεῖ καὶ ταῦτα πορίζεσθαι δύνηται, ἀγαθὸς ἂν εἴη προστάτης. Xén. — εὐλαβοῦ τὰς διαβολάς, κἂν ψευδεῖς ὦσι. Isocr. —

/ au moment où l'on parle

x ἂν ἀνθιστῆται, πειρασόμεθα χειροῦσθαι Xén.

~~2° si l'on veut marquer que la supposition est simplement possible, sans préjuger qu'elle doive se réaliser, on emploie l'optatif sans ἄν avec εἰ à la proposition suppositive; les modes de la proposition principale s'emploient avec la même valeur que dans les propositions indépendantes: οὐκ ἂν~~

[illegible]

114

φορητὸς εἴης, εἰ πράσσοις καλῶς. Eschyle.

— εἴ τις τάδε παραβαίνοι, ἐναγὴς ἔστω.

— On emploie l'optatif d'un fait passé qui s'est renouvelé : εἴ τις ἀντείποι, εὐθὺς τεθνήκει. Thuc

[laisser en blanc]

Latin. on emploie le parfait ou le présent du subjonctif aux deux propositions: ego, si scipionis desiderio me moveri negem, mentiar. (ce que je pourrais faire) Cic. de amic. 3. — Si gladium quis apud te sana mente deposuerit, repetat (comme il serait possible) insaniens, reddere peccatum sit, officium non reddere. Cic. off. 3, 25. — On emploie l'indicatif à la proposition principale, pour marquer que la conséquence résulte inévitablement de la supposition: multa me dehortantur, ni studium reipublicae superet. Sall. Jug. 31.

Mdr. 347a der Conjunctiv wird in bedingter Red. gebraucht sowohl im Hauptsatze von dem was nicht stattfindet aber unter einer gewissen Voraussetzung stattfinden würde, als in dem Nebensatze von der Voraussetzung welche in der Aussage angenommen aber für nicht wirklich stattfindend erklärt wird.

Mdr. 347b Dr. 686-87

me dies, vox, latera deficiant, si hoc nunc vociferare velim (ce que je pourrais faire) (Cic. Verr. II, 21, 152)

347a propos. conditionnelle bedingter Satz

Item bedingender

Tu si hic sis, aliter sentias (Ter. Andr. II, 1, 10)

haec si patria secum loquatur nonne impetrare debeat (Cic. Cat. 1, 8, 19)

Dr. 688

Si deus te interroget quid respondeas Ac. 2, 25

que dans la propon subordonnée pour énoncer la condition qu'on donne comme nécessaire, mais comme non existante.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

22 bis

1°

117
2

~~Emploi des modes~~

~~Dans les propositions dépendantes~~

~~Propositions suppositives~~

[au Recto]

3° on marque que la supposition ne se rencontre pas dans la réalité, en employant un mode, dont le sens peut se traduire mais cela n'est pas, ou n'a pas eu lieu.

Grec ~~quand la modalité de la proposition~~ L'indicatif des temps historiques sans ἄν s'emploie de la condition, avec ἄν de la conséquence, si sa modalité est la même que celle de la condition. On n'ajoute pas ἄν à la conséquence, s'il faut marquer que la conséquence résulte inévitablement de la supposition ×. — L'imparfait répond à l'imparfait du subjonctif Latin, l'aoriste (et qqfois le plusque parfait ×) au plusque parfait du subjonctif Latin. — πολλοῦ ἂν ἄξιον ἦν τὸ πλουτεῖν, εἰ καὶ τὸ χαίρειν αὐτῷ συνῆν· νῦν δ' ἄμφω ταῦτα κεχώρισται. — Λυκοῦργος οὐδὲν ἂν διάφορον τῶν ἄλλων πόλιν τὴν Σπάρτην ἐποίησεν, εἰ μὴ τὸ πείθεσθαι τοῖς νόμοις μάλιστα ἐνειργάσατο αὐτῇ κίη. — τῶν ἀδικημάτων ἂν ἐμέμνητο τῶν αὑτοῦ, εἴ τι περὶ ἐμοῦ γεγράφει Dém. — καλὰν ἦν,

× et on emploie les autres modes avec la même valeur que dans une proposition indépendante. εἴπερ ἦσαν ἀληθεῖς αἱ κατηγορίαι, οὐκ ἔνι τῇ πόλει δίκης ἀξίαν λαβεῖν Dém.

× quand il faut marquer l'idée d'entier achèvement

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

εἰ καὶ ἡμαρτάνομεν, ~~[illegible]~~ τοῖσδε εἶξαι Thuc.

— à la conséquence, l'aoriste × perd qqfois la signification temporelle, et s'emploie du présent : εἰ ἐπεθύμεις ταύτας τῆς σοφίας, τί ἂν ἀπεκρίνω ; Plat. ~~(qu'est ce que tu aurais l'idée de répondre)~~

× de certains verbes

L'optatif sans ἄν se construit avec εἰ pour exprimer 1° que la supposition ne répond pas à la réalité ἰατραὶ δεινότατοι ἂν γένοιτο εἰ αὐτοὶ πάντας νόσους κάμοιεν Plat. 2° qu'elle est possible εἴ τις τάδε παραβαίνοι ἐναγὴς ἔστω 3° qu'un fait passé s'est renouvelé fréquemment εἴ τις ἀντείποι εὐθὺς τεθνήκει Thuc.

[laisser en blanc]

Latin L'imparfait et le plusque-parfait du subjonctif dans les deux propositions — sapientia expetereturs si nihil efficeret — si Roscius has inimicitias cavere potuisset, viveret. Cic. Rosc. Amer. 6 (il vivrait encore) — necassem jam te verberibus, nisi iratus essem (Cic. de rep. 1, 38)

~~[illegible]~~ Mdv. 347 a b rem.

Le plusque parfait marque l'antériorité au moment de la parole ou de l'une des deux actions. Cepen-

dans il arrive qu'on emploie l'im-
parfait, parce qu'on se représente Dr. 693.
le passé comme présent : num tu igitur Opi-
nium, si tum esses (avais vécu), teme-
rarium civem aut crudelem putares
(Cic. Phil. 8, 4). Non tam facile opes
Carthaginis concidissent, nisi illud rec-
taculum classibus nostris pateret. Cic.
Verr. 2, 2. – n'était alors ouvert. cet
emploi de l'imparfait suppose que
l'action était simultanée avec celle de
la conséquence.

quand la proposition suppositive
est future relativement à la proposi-
tion principale, on emploie l'impar-
fait du subjonctif de la conjugaison
périphrastique : paterer, ni miseri-
cordia in perniciem casura esset
Sall. jug. 31.

La modalité de la proposition Dr. 696 Mdv. 348
suppositive détermine ordinairement
celle de la proposition principale. Ce-
pendant on emploie l'indicatif à la
proposition principale 1° toujours, quand
on marque ce que le sujet était dis-
posé à faire : si tribuni me trium-

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

phare prohiberent, Furium et aemilium testes citaturus fui rerum a me gestarum (Liv. 38, 47)
2° quelquefois, pour marquer que la conséquence résultait inévitablement de la proposition suppositive. Pons subsicius iter paene hostibus dedit, ni unus vir fuisset. Liv. 2, 10. — Si per L. Metellum licitum esset, matres illorum, uxores, sorores veniebant (Cic. Verr. 5, 49). 3° souvent, quand la proposition principale exprime obligation, nécessité, convenance etc., ou avec possum. Si victoria, praeda, laus dubia essent, tamen omnes bonos reip. subvenire decebat (aequum erat etc.) Sall. Jug. 85. — poterat utrumque praeclare fieri, si esset fides, si gravitas in hominibus consularibus (Cic. ad Fam. I, 7). Deleri totus exercitus potuit, si fugientes persecuti victores essent. Liv. 32, 12. —
Ce n'est que par exception qu'on rencontre : solus eram (= essem), si non saevus adesset amor. Ov. Am. I, 6, 34. — on trouve[x] : haec si patria tecum loquatur, nonne impetrare debeat. Cic. Cat. I, 8. — spatia si plura supersint, transeat elapsus prior. Virg. En. V, 325

x on se représente par l'imagination un fait réellement impossible comme possible

121

Mor. 327, rem. 3 Die Dichter gebrauchen, bisweilen den Conj. des praesens sogar statt des Plusquamperfectums von etwas was in der vorzeit geschehen sein wurde.* spatia et si plura supersint transeat elapsus ~~Diores~~ Virg. A v, 325.

(~~hunc ego, si arpiam, nos tum dimittere possum~~ Or. A 1, 4, 35)

nec retinet lacrimas, et si modo verba sequantur, oret opem Or. M. 1, 647

nec scit qua sit iter, nec, si sciat, imperet illis Or. met. 2, 170.

Si vero stygiosque lacus, ripamque sonantem ignibus ostendam, si me praesente videri Eumenides possent, ... quis timor, ignari) metuentes arrere manus Luc. 6, 663

* callemque terit jam calle Diores incumbens humero

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Français. — L'idée de supposition est exprimée par si, qui se construit toujours avec l'indicatif, par à moins que, en cas que, au cas que, posé que, pourvu que, soit que, supposé que, qui se construisent toujours avec le subjonctif.× quand et que rappelle la conjonction si, on met le subjonctif : s'il vient et qu'il vous dise etc.×

Si l'on veut énoncer la supposition purement et simplement, on emploie de l'indicatif, sauf le futur, avec la valeur qu'ils ont ordinairement, et les temps du subjonctif avec les autres locutions conjonctives, le présent et le parfait, s'il s'agit du présent, l'imparfait et le plus que parfait s'il s'agit du passé.

Je le fais, le ferai etc. s'il y consent, pourvu qu'il y consente, ait consenti.
— s'il en était ainsi, il fallait le faire.
— Il le faisait, pourvu qu'on y consentît, eût consenti.

au moyen âge si se construisait souvent avec l'imparfait du subjonctif : se il fust vif, jo l'oüste amenet (chanson de Roland, 691).

× par à condition que qui se construit avec tous les modes.

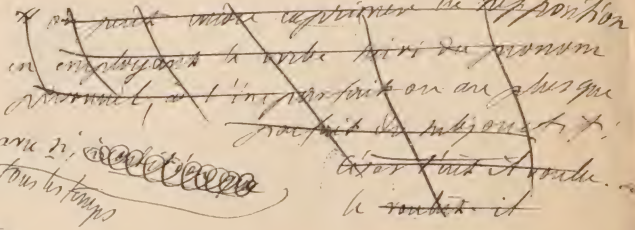

~~× on peut encore exprimer la supposition en employant le verbe suivi du pronom personnel, à l'imparfait ou au plus que parfait du subjonctif : César l'eût il voulu. — le voulût-il~~

avec si, tous les temps

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

quand la supposition est énoncée comme possible ou ne répondant pas à la réalité, on emploie avec si l'imparfait ou le plus que parfait de l'indicatif ou le plus que parfait du subjonctif, avec les ~~[illegible]~~ locutions conjonctives à moins que etc., l'imparfait ou le plus que parfait du subjonctif, ~~ou bien on emploie le verbe suivi d'un pronom personnel au même temps du subj.~~ et l'on met à la proposition principale le conditionnel ou le plus que parfait du subjonctif.

L'imparfait de l'indicatif et du subjonctif s'emploie du présent, le plus que parfait de ces deux modes s'emploie du passé.

Je le ferais, s'il ~~ne représentait que~~ y consentait... ~~[illegible]~~ pourvu qu'il ~~ne représentât que~~ y consentît...

— Je l'aurais fait, je l'eusse fait, s'il ~~[illegible]~~ y avait consenti ~~[illegible]~~ que... ~~[illegible]~~ pourvu qu'il ~~ne~~ y eût consenti ~~ne eût représenté que~~ ...

Quand on exprime la supposition sous
la forme d'une proposition sans conjonction
où le verbe est suivi de ~~[illegible]~~ mon
pronom sujet, on n'emploie jamais

Quand la supposition est exprimée
par à condition que, ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ on emploie le futur ~~[illegible]~~ soit
le présent ou le parfait du subjonctif
si la proposition principale ~~[illegible]~~ se rapporte
au présent ou au futur, ou emploie soit
le conditionnel soit l'imparfait ou le plus
que parfait du subjonctif, si la proposition
principale se rapporte au passé. Le
présent du subjonctif répond au futur
simple, le parfait du subj. au futur
passé, de même l'imparfait du subj.
au conditionnel présent, le plusque parfait
du subj. au conditionnel passé. On n'aper-
çoit pas de différence sensible entre la
valeur du subjonctif et celle des deux
d'ailleurs
autres modes. Et en effet le sens du futur
et du conditionnel se confond souvent
avec celui du subjonctif.

23 ~~bis~~ ter

Emploi des modes ~~[illegible]~~ dans les propositions dépendantes

Propositions concessives

[au Recto]

Elles expriment que la ~~[illegible]~~ supposition peut répondre ou répond ~~[illegible]~~ à la réalité, sans empêcher la chose énoncée par la proposition principale. C'est une nuance des propositions suppositives

Grec καὶ εἰ, εἰ καὶ, les relatifs indéterminés. — mêmes modes que dans les propositions suppositives et les relatives (qui ont une valeur suppositive.

— on emploie quand la chose énoncée par prop. princip. est certaine, dans toutes les conditions ~~[illegible]~~ même dans le cas où la supposition extrême ~~[illegible]~~ exprimée par la propos. dép. se réaliserait: τῆς γῆς κρατοῦντες, καὶ εἰ θαλάττης εἴργοιντο, δύναιντ' ἂν καλῶς διαζῆν Xén. καὶ εἰ μηδένα ἀνθρώπων ἠσχύνου, τοὺς θεοὺς ἐχρῆν σε δεδιέναι Lys. = etiam si

— on emploie εἰ καὶ quand on exprime ~~pour marquer~~ que la supposition est indifférente relativement à ce qu'énonce la proposition principale. μὴ ἀτιμάσωμεν εἰπεῖν, εἰ καὶ τῷ σμικρότερον δο- ~~[illegible]~~ = etsi quamquam

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ἀεὶ εἶναι. Plat. τὰ δίκαια πάντες,
ἐὰν καὶ μὴ βούλωνται, αἰσχύνονται
μὴ πράττειν Dém.

[laisser en blanc]

Latin. 1° quamvis = autant qu'on veut, si bien que. toujours le subjonctif (exceptions en poésie[x] Virg. Buc. 3, 84). quod turpe est, id, quamvis occultetur, tamen honestum fieri nullo modo potest. — à l'époque classique licet ne s'emploie guère que dans les propositions indépendantes ~~formant~~ tenant omnes licet dicam quod sentio. Cic. de or. 1, 44. — 2° quand on marque une opposition entre ce qui est énoncé par la proposition principale et ~~et une autre fait qui a lieu, ou qui a eu lieu~~, on emploie quamquam, etsi (tametsi est plus fort) avec l'indicatif. Romani, quamquam itinere et proelio fessi erant, tamen metello instructi obviam procedunt (Sall. Jug. 53) Caesar, etsi nondum eorum consilia cognoverat, tamen fore id, quod accidit, suspicabatur Caes. de B. G. 4, 31. tametsi vicisse debeo, tamen de meo jure decedam. — le subjonctif n'est employé en ce cas que comme il le serait dans une proposition indépendante, ou est motivé par le style indirect exceptions en poésie (Virg. En. 6, 394) et du temps de l'empire.

~~[illegible]~~ Mdv. 361 (443) Dr. 734

[x] et du temps de l'empire.

licet se construit avec l'indicatif à partir du second siècle. Dr. 741, Hand III, 1526

ce qui est énoncé par la prop. dépend. comme un fait réel, positif

pour quamquam

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

3° On emploie etsi, et plus ordinairement etiamsi, quand on veut marquer que la chose exprimée par la proposition principale a lieu nonobstant ce qui est exprimé par la proposition dépendante, même dans le cas où la condition se réalise. L'indicatif, quand la condition est énoncée purement et simplement. quod cerebro quisque videt, non miratur, etiamsi, cur fiat, nescit. Cic. Div. 2, 22. — le subjonctif quand on veut marquer que la condition ~~[illegible]~~ n'a pas lieu. Cur Siculi te defensorem habere nolint, etiamsi taceant, satis dicunt; verum non tacent. Cic. Div. in Q. Caec. 6. Etiamsi mors oppetenda esset, domi atque in patria mallem, quam externis atque alienis locis. Cic. ad Fam. 4, 7. — 4° avec les relatifs indéterminés quicumque etc. l'indicatif. — 5° quum, ut toujours le subjonctif. hoc ipso tempore, quum omnia gymnasia pphi teneant, tamen eorum auditores discum audire quam pphum malunt. Cic. de Or. 2, 5. — Verum ut hoc non sit, tamen praeclarum spectaculum mihi propono. Cic. ad Attic. 2, 15.

Mdv. 462

ut, ut non Mdv. 440, 4

~~Français. le conditionnel avec quand même.~~ — ~~le subjonctif avec toutes les autres formules bien que, quoique, encore que et tous les relatifs indéterminés. — l'indicatif avec tout... que.~~

~~× quand~~

~~× ou l'imparfait ou le plus que parfait du subjonctif suivi du pronom personnel: fussent-ils princes.~~

~~14~~ 13

20 Emploi des modes

Dans les propositions dépendantes

Propositions concessives (Suite)

Français. 1° on emploie le subjonctif avec bien que, quoique, encore que, l'indicatif avec tout (adverbe) ... que, ~~pour~~ ~~marquer que~~ quand la supposition répond à la réalité: bien que je le souhaite de tout mon cœur, je ne le puis pas. On lui donna une gratification, bien qu'il ne l'eût guère méritée. — quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme. — encore qu'il soit jeune, il ne laisse pas d'être sage. — tout sage qu'il est. tout blessé qu'il était. tout habiles qu'ils sont. tout ingrate qu'elle est. toute femme qu'elle est. (Acad.)

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

[laisser en le lance]

[illegible]

2° on emploie l'imparfait et le plus que parfait du subjonctif sans conjonction et suivis du pronom personnel, le conditionnel avec quand, quand même, le subjonctif avec les pronoms relatifs indéfinis qui que quoi que, quel que, quelque... que, quand la supposition est énoncée comme possible. ceux qui raisonnent ainsi n'ont jamais que des esprits vulgaires, de quelque profession qu'ils soient, fussent-ils lettrés et docteurs, fussent-ils ministres d'État, fussent-ils princes (Fleury traité des ét. I, 21). — quand cela serait ainsi, que vous en reviendrait-il ? (Acad.)

[laisser en blanc

3° L'imparfait et le plus que parfait du subjonctif sans conjonction et suivis du pronom personnel, le conditionnel avec quand, quand même peuvent signifier que la supposition ne répond pas à la réalité :

[laisser en blanc]

— quand j'aurais en naissant reçu de Calliope les dons qu'à ses amants cette muse a promis, je les consacrerais aux mensonges d'Esope (Laf. Fabl. I, 1).

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

24 bis

21

135

Emploi des modes ~~[illegible]~~

dans les propositions dépendantes

Propositions comparatives

Elles expriment la chose à laquelle [au Recto]
on compare ce qui est exprimé par
la proposition principale

Grec. ἤ, ὡς, ὥσπερ. — L'emploi
des modes n'offre pas de particularités.

Il faut souvent suppléer le
verbe de la propon principale
~~à l'optatif~~ avec ὡς, ὥσπερ,
οἷός περ ἄν etc. παρῆν δῶρα πολλὰ
φέρων ὡς ἂν ἐξ οἴκου μεγάλου
(suppl. φέροι τις) — φοβούμενος
ὥσπερ ἂν εἰ παῖς (φοβοῖτο εἰ παῖς
εἴη)

[laisser en blanc]

136

Latin. ut, uti, quemadmodum, sicut, velut — quam, ac, atque avec tanquam, quasi velut si, ac si on met le subjonctif.× sed quid ego his testibus utor, quasi res dubia aut obscura sit? Cic. div. in Q. Caec. 4. Me juvat, velut si ipse in parte laboris ac periculi fuerim, ad finem belli Punici pervenisse Liv. 31, 1. Parvi primo ortu sic jacent, tanquam omnino sine animo sint Cic. de fin. 5, 15. (his testibus utebatur ... quasi ... esset; cum juvabat velut si ... fuisset ... etc.)

at accusat C. Cornelii filius idemque valere debet, ac si pater iudicaret (Cic. pro Sulla 18).

Dans toutes ces propositions la supposition ne répond pas à la réalité. Pourquoi pas l'imparfait ou subjonctif partout?

[laisser en blanc]

Mdv. 349 (Dr. 601 444)

La proposition principale est sous entendue

× présent ou parfait quand la proposition principale est au présent ou au futur, imparfait ou plusque parfait, quand la prop. princ. est à un temps passé;

on compare deux choses réelles est ita ut dicitur

La chose à laquelle on compare celle qui est énoncée dans la proposition principale est soumise à une condition exprimée par tanquam, quasi, velut si, ac si

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Français. — avec comme si, [illegible]

on emploie toujours l'imparfait ou le plusque parf. de l'indicatif, ou le plusque parfait du subj.

Emploi des modes ~~[illegible]~~

dans les propositions dépendantes

Propositions temporelles

Elles déterminent le temps auquel est rapportée l'action de la proposition principale. [au Recto]

Grec. Conjonctions de temps 1° ὅτε, ὁπότε, ἡνίκα (et ὡς) = lorsque, quand; ἕως, ἔστε, μέχρι = aussi longtemps que, tant que 2° πρίν = avant que 3° ἕως, ἔστε, ἄχρι (οὗ), μέχρι (οὗ) = jusqu'à ce que; 4° ἐπεὶ, ἐπειδὴ (et ὡς) = après que. — 1° on emploie l'indicatif, quand on détermine purement et simplement le temps auquel est rapportée l'action de la proposition principale. — notre plus que parfait et notre prétérit antérieur sont exprimés par l'aoriste. ἐχώρουν διὰ τῶν Σικελῶν, ἕως ἀφίκοντο ἐς Κατάνην Thuc.

[laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

3. 2° on ~~emploie~~ veut marquer ~~la répétition fréquente, habituelle de l'action dans la proposition dépendante.~~ Si la proposition principale est au présent, ou au futur, on emploie les conjonctions de temps combinées avec ἄν et le subjonctif à la proposition dépendante[x]; si la proposition principale est à un temps historique, on emploie les conjonctions de temps sans ἄν et l'optatif à la proposition dépendante.[x] — συμβουλεύω σοι, ὁπόταν ἴδῃς τινὰ καλήν, φεύγειν προτροπάδην Xén. — ὅτε ἔξω τοῦ δεινοῦ γένοιντο, πολλοὶ τὸν κλέαρχον ἀπέλειπον Xén. — on rencontre par exception le subjonctif sans ἄν οὐ χρὴ ἄλλης ἀρχῆς ὀρέγεσθαι πρὶν ἣν ἔχομεν βεβαιωσώμεθα Thuc. (il n'y a pas répétition de l'action). — 3° l'optatif sans ἄν pour marquer que la proposition dép. exprime la pensée du sujet de la prop. princip., quand la prop. princip. est à un temps historique. σπονδὰς ἐποιήσαντο, ἕως ἀπαγγελθείη τὰ λεχθέντα Xén. σταύρω μὲν ἐποιήσαντο, ἕως δὴ οἱ ξύμμαχοι αὐτοῖς βοηθήσοιεν Xén.

que l'action de la proposition dépendante est soumise à une condition, et indiquer qu'elle se répète souvent, qu'elle est habituelle, ou simplement qu'elle est future et antérieure à une autre action future

x le subjonctif aoriste répond à notre futur passé, ou au passé du subj.

x l'optatif aoriste répond à notre plusque parfait, ou au plusque parfait du subj, ou à notre conditionnel passé.

ἐπείδαν πάντα ἀκούσητε, κρίνατε — ἔλεγεν ὅτι, ἐπείδη πάντα ἀκούσειαν, κρίνειαν.

4° En général πρὶν ἄν et le subjonctif, πρὶν et l'indicatif s'emploient ~~après~~ avec une proposition principale qui a une signification négative, πρὶν et l'infinitif avec une prop. princ. qui a une valeur affirmative. — τίς ἂν δίκην κρίνειεν ἢ γνοίη λόγον, πρὶν ἂν παρ' ἀμφοῖν μῦθον ἐκμάθῃ σαφῶς Εὐρίπ. — ἄφρων νέος τ' ἦν, πρὶν τὰ πράγματα ἐγγύθεν σκοπῶν ἐστεῖδον Εὐρίπ. — ὁ προκαταγιγνώσκων, πρὶν ἀκοῦσαι σαφῶς, αὐτὸς πονηρός ἐστι πιστεύσας κακῶς Μίν.

[laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

142

Dans la période classique
l'indicatif prédomine avec postquam, ubi, ut simulat,
[illegible] le subjonctif avec cum.
l'emploi des modes est
Mdv. 358, flottant avec dum,
(—360 donec, quoad, ante, priusquam
anciennement l'indicatif
prédominait, plus tard le
subjonctif
Dans César subj. 383, ind. 35,
Salluste subj. 40:29, Tite Liv.
2864:272 Corn. Nep. 300:17
Velleius 167:9 Tacite 278:94
(Dr. 515)

Latin. — En général on emploie
l'indicatif, quand on ne veut ajouter
aucune idée à celle de temps.

Subjonctif 1° quand quum marque la succession des événements dans un récit. Epaminondas quum vicisset Laudaemonios apud Mantineam atque ipse gravi vulnere exanimari videret, quaesivit, salvusne esset et lepus. Cic. de fin. 2, 30. — avec audivi, auditum est, fuit (erit) tempus, illud tempus, dies, fuit quum. Illucescet aliquando ille dies, quum tu fortissimi viri magnitudinem animi desideres Cic. pro Mil. 26 — se rencontre souvent sans qu'on sache pourquoi, même quand quum signifie simplement alors que: tum, quum haberet haec respublica Luscinos, Calatinos, Acidinos ... et tum, quum erant Catones, Phili Laelii, tamen sujus modi res commissa nemini est. — 2° avec dum donec et quoad (dans le sens de jusqu'à ce que) priusquam, antequam, pour ~~marquer~~ signifier

Dr. 549

Emploi des modes ~~[illegible]~~

dans les propositions dépendantes
propositions temporelles

en même temps l'intention du sujet de la prop. principale, ou pour marquer, que la chose n'a pas eu lieu — iratis subtrahendi sunt ii, in quos impetum conantur facere, dum se ipsi colligant. Cic. Tusc. 4, 36. Numidae, priusquam ex castris subveniretur, in proximos colles discedunt Sall. Jug. 54. — dans le style historique on trouve le subjonctif avec ante quam et priusquam employé même d'un simple rapport de temps: Paucis ante diebus quam Syracusae caperentur Otacilius in Africam transmisit Liv. 25, 31. — ou quand il s'agit de quelque chose qui précède ordinairement: tempestas minatur antequam surgat. Sen. ep. 103. — quand dum signifie aussi longtemps que, pendant que, le subjonctif exprime l'intention du sujet de la proposition princip. die insequente quiescere milites, dum praefectus urbis vires inspiceret. Liv. 24, 2. — 3° quand on marque avec

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

quum, ubi, postquam, quoties, si, ou des relatifs indéterminés (quicumque etc., ut quisque) qu'une action passée s'est renouvelée plusieurs fois, tantôt l'indicatif (César, Cicéron, Salluste), tantôt le subjonctif (Tite Live) quemcumque lictor jussu consulis prehendisset, tribunus mitti jubebat. Liv. 3, 11.

[~~[illegible]~~ laisser en blanc]

Français on n'emploie le [redacted]
subjonctif qu'avec avant que, jusqu'à ce que. Il signifie probablement
que l'action n'existe pas au moment de la prop. dépend.
où a lieu l'action de la prop. princip.

Propositions temporelles
Correspondance des temps

~~Indicatif~~

Les trois langues présentent certaines particularités dans la manière dont elles expriment le temps de la proposition dépend. relativement à celui de la prop. princip. [au Recto]

Grec. ~~Il n'emploie le plus que parfait que quand il faut marquer l'entier achèvement de l'action.~~

L'antériorité de l'action signifiée par la proposit. dép. relativement à l'action signif. par la prop. princip. est exprimée par l'aoriste. Δαρεῖος Κῦρον μεταπέμπεται ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἧς αὐτὸν σατράπην ἐποίησεν Xen.

Le subjonctif aoriste avec ἄν dans une prop. dép. répond au futur ~~passé~~ antérieur des latins. τὴν ἀρχὴν τὴν κατὰ θάλασσαν ὁπότεροι ἂν κατασχῶσιν, ὑπηκόους ἔχουσι τὰς πλείστας τῶν πόλεων Xen.

L'optatif aoriste dans une prop. dépend. répond ~~tantôt à notre conditionnel~~ au plus que parfait ~~au subjonctif latin~~ ~~passé tantôt à notre plus que parfait du subj.~~ du. Κῦρος ὑπέσχετο τοῖς φυγάσιν, εὖ καλῶς καταπράξειεν ἐφ' ἃ ἐστρατεύετο, μὴ πρόσθεν παυ-

σασθαι περὶ αὐτοὺς καταγάγοι οἴκαδε.

Le Grec comme le Latin marque l'antériorité de l'action, même quand nous ne le faisons pas en français, (voir les deux exemples précédents) et νέος ἂν πονήσῃς, γῆρας ἕξεις εὐθαλές Min.

[laisser en blanc]

Propositions temporelles
Correspondance des temps

~~[illegible]~~

Français. quand l'action est habituelle ou fréquemment renouvelée, on ne marque pas ordinairement l'antériorité de temps dans la prop. dépend. quand on lui demandait un service, il le rendait — il rendait les services qu'on lui demandait — quand on lui demande... — quand on lui demandera....

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

Il en est souvent de même d'une action isolée: quand on lui demanda ce service, il le rendit — quand on lui demandera ce service...

quand le sens exige qu'on marque l'achèvement de l'action, et ~~[illegible]~~ avec après que, dans tous les cas, on marque l'antériorité de l'action: quand il avait écrit un ouvrage, il en commençait un autre — quand il a écrit un ouvrage, il en commence un autre — quand il aura écrit un ouvrage... — il continuait ce que les autres avaient commencé etc. — après qu'on lui avait demandé un service etc.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

quand il est nécessaire de marquer l'achèvement d'une action isolée, et avec après que quand il est question d'une action isolée, on emploie le prétérit antérieur défini au lieu du plus que parfait; quand ~~il~~ ~~[illegible]~~ il eut écrit ~~cet~~ cet ouvrage, il en commença un autre — dans ces propositions le plus que parfait exprime la répétition et l'habitude. — le prétérit antérieur défini ne s'emploie ainsi qu'avec des conjonctions; il ne s'emploie pas dans les prop. relatives,

159

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

153

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

154

C. Emploi des modes dans les propositions relatives. — Style indirect.

Temps des modes autres que l'indicatif.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Emploi des modes personnels dans les propositions dépendantes

Propositions relatives

L'antécédent du relatif est qualifié par la proposition relative, comme par un adjectif. [au Recto]

Quoique par la construction la proposition relative ne soit liée qu'avec l'antécédent, elle n'en détermine pas moins fort souvent le sens de la proposition principale, absolument comme le ferait une proposition dépendante précédée d'une conjonction. Le pronom relatif peut donc renfermer en lui la signification des différentes conjonctions de subordination. C'est le sens général qui indique à laquelle de ces conjonctions le pronom relatif est équivalent.×

Grec dans les propositions relatives il emploie même l'optatif et l'impératif les modes avec la même valeur et de la même manière que dans les propositions indépendantes — seulement 1° on emploie souvent sans ἄν l'optatif, quand la proposition principale est déjà à l'optatif

× La prop. relative en grec et en latin peut aussi faire fonction de substantif comme un infinitif, mais c'est indirectement, car elle se rapporte toujours à un antécédent exprimé ou sous entendu : Eumeni inter Macedones viventi multum detraxit quod alienae erat civitatis (Corn. Nep. Eum. 1) ἀπορῆσαι ἐποίησε τὸν Θηβαῖον ὅτι Μαντινέας ὀλίγους πάνυ ἔβχεν Xén.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ἄνει ἄν : ἀπολέσειεν ἂν οὓς οὐχ ἥκιστα βούλοιτο Xén. — 2° assez souvent quand la proposition relative dépend d'un infinitif* τοῦ αὐτὸν λέγειν ἃ μὴ σαφῶς εἰδείη φείδεσθαι δεῖ Xén. — 3° quand le relatif a le sens de la conjonction εἰ, on ajoute ἄν et on met le subjonctif si la proposition princip. est au présent ou au futur, on met l'optatif sans ἄν, si la prop. princip. est à un temps historique. ὅς ἄν, ὅστις ἄν = ἐάν τις ; ὅς et l'optatif = εἰ avec l'optatif. — πᾶν ὅ τι, ἂν μίλλῃς ἐρεῖν πρότερον ἐπισκόπει τῇ γνώμῃ. Isocr. ἐγὼ νομίζω ὁποῖοί τινες ἂν οἱ προστάται ὦσι, τοιαύτας καὶ τὰς πολιτείας γίγνεσθαι Xén. οἱ Ἀθηναῖοι ἠξίουν οὓς μὴ μόνοι νικῶεν, οὐδ' ἂν μετὰ ξυμμάχων δύνασθαι, Lys. — 4° pour ~~le style~~ marquer que la proposition relative exprime la pensée du sujet de la proposition principale, l'optatif est employé sans ἄν (l'aoriste a le sens de notre plus que parfait), quand le verbe de la prop. princip. est à un temps historique : Ἦρ ὁ Ἀρμένιος ἀναβιοὺς ἔλεγεν ἃ ἐκεῖ ἴδοι Plat. — 5° le futur exprime l'idée de but ἐκπέμψω σατράπας οἵ τινες ἄρξουσιν αὐσῶν

et en général d'une proposition qui n'exprime pas la chose comme un fait : ἄρξε πάντας διαγωνίζεσθαι ὅπως ἕκαστος κράτιστα δύναιτο. Xén. Cyr. 1, 4, 14.

* ~~et quand~~

Latin Indicatif. 1° on l'emploie quand la proposition relative signifie une chose de fait,[x] ou ne sert qu'à qualifier l'antécédent sans déterminer le sens de la proposition principale : num alii oratores probantur a multitudine, alii ab iis, qui intelligunt ? = les connaisseurs Cic. Brut. 49 (2° avec les relatifs indéterminés. quoscumque de te queri audivi, quacunque potui ratione, placavi Cic. ad Q. F. 1, 2. Patria est, ubicunque est bene Cic. Tusc. 5, 37. sed quo quo modo illud se habet, haec querela vestra nihil valet Cic. pro Sig. 7.

Subjonctif. il s'emploie 1° quand la proposition principale a pour attribut l'idée d'existence : est, qui ; sunt, reperiuntur, extitit, extiterunt, exstitus est, qui ; nemo est, qui ; nihil est, quod ; quis est, qui ; habeo qui. — 2° pour marquer que l'antécédent est propre à, peut faire l'action signifiée par la proposition relative. Germani neque Druides habent, qui rebus divinis praesint, neque sacrificiis student Caes. B. G. 6, 21. haec habui, de amicitia quae dicerem (ce que j'avais à dire). — 3° après dignus, indignus, idoneus, qq fois aptus. dignaus

[en haut de la page]

x comme quand elle fait fonction de substantif. non pigritia facio quod non mea manu scribo. Cic. ad Att. 16, 15. percommode factum est, quod de morte et dolore primo et proximo die disputatum est. Cic. Tusc. 4, 30. dans Virg. En. 9, 288. 289 la ponctuation vulgaire est fautive. nique salutatam linguo; nox et tua testis dextera, quod nequeam lacrimas perfere parentis.

Mdv. 362

une idée déjà exprimée (begriff von dem etwas ausgesagt wird)

Mdv. 365

~~364~~ Mdv. ~~364~~ 363 a 363 a

Mdv. ~~363 b~~ 363 b

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

est quam diu consideremus. ×

6° quand ~~le relatif~~ la prop. relative exprime la conséquence et équivaut à talis ut: (proposition consécutive). § 64 Mdv.
innocentia est affectio talis animi, quae noceat nemini Cic. Tusc. 3, 8. quis potest esse tam aversus a vero, qui neget, haec omnia, quae videmus, deorum immortalium: potestate administrari. Cic. Catil. 3, 9. Syracusani, homines periti, qui etiam occulta suspicari possent... Cic. Verr. 5, 28. qui ex ipso audissent, quum palam multis audientibus loqueretur, ne faria quaedam ad me pertulerunt Cic. ad Attic. 11, 8 (= des gens qui s'étaient trouvés à même de l'entendre parler... qui audierant = ceux qui l'avaient...) ~~ce quand~~ ~~[illegible]~~ ex oratoribus Atticis antiquissimi sunt, quorum quidem scripta constent, Pericles et Alcibiades Cic. de or. 2, 22. — ~~[illegible]~~

Mdv. 366

× 4° quand la prop. relative exprime la cause: ~~relatif équivaut à quum~~ (prop. causale) Caninius fuit mirifica vigilantia, qui suo toto consulatu somnum non viderit. Cic. Famil. 7, 30. — 5° quand elle exprime le but (prop. finale): misi ad Antonium qui hoc ei dicerent. Cic. Phil. 1, 5. Mdv. 363 a

Emploi des modes personnels

dans les propositions dépendantes

Propositions relatives

7° quand la proposition relative exprime une supposition (le relatif = si) : Mdv. 367

qui videret, urbem captam diceret. Cic. Verr. 4, 23. haec et innumerabilia ex eodem genere qui videat, nonne cogatur confiteri deos esse. Cic. N. D. 2, 4. 8° pour marquer que la proposition dépendante exprime la pensée du sujet de la proposition principale (voir au style indirect) Socrates ~~[illegible]~~ exsecrari eum solebat, qui primus utilitatem a jure sejunxisset. Cic. de leg. 1, 12. (celui qui, disait-il, ...) ~~[illegible]~~ Tactus omnes libros, quos frater suus reliquisset (avait laissés à sa connaissance), mihi donavit. Cic. ad Attic. 2, 1. occurrebant colles campique et Tiberis et hoc coelum, sub quo natus educatusque essem (sous lequel j'ai pensais qui me rappelait les souvenirs de ma naissance et de mon éducation que j'avais vu le jour et reçu mon éducation) Liv. 5, 54. Mdv. 368

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

163

sunt ... qui, quod sentiunt, ... invidiae metu non audent dicere Cic. de off. 1, 25

ex quibus sunt qui piscibus atque ovis avium vivere existimantur Caes. B. G. 4, 10

sunt qui ita dicunt Sall. Catil. 19

argentum, vestis Gaetulo murice tinctas, sunt qui non habeant, est qui non curat habere Hor. ep. 2, 2, 182

nihil ab eo praetermissum est quod pro republica conquerendum fuit, ... si modo id consequi ~~potu~~ potuit ... nihil quod ad rem pertineat praetermissum esse videatur Cic. pro Sestio 2, 3. 5.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

29. Subjonctif
dans les propos relatives

Romulus ad firmandam novam civitatem novum quoddam et subagreste consilium ... secutus est, cum Sabinas ... quae Romam ludorum gratia venissent, quos tum primum anniversarios in circo facere instituisset, rapi jussit de rep. 2, 7, 12

Dräger I, 292

style indirect (?) Dräg.

Cum Socrates omnesque Socratici Zenoque et ii qui ab eo essent profecti, manerent in antiquorum philosophorum sententia ... div. 1, 3, 5

veri simile non est ut, quem in secundis rebus, quem in otio semper secum habuisset hunc in adversis et in eo tum multis quem ipse comparabat ab se dimitteret p. Sulla 20, 57.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

20 Indicatif
dans les propons relatives
Cicéron

sed ausum esse Furfanio dicere — infinitif d'exclamation

si tibi pecuniam quantam
poposcerat non dedisset mortuum
se in eius domum illaturum.
pro Mil. 27, 75.

Decrevit senatus ut iis qui
ex tota Italia salutis meae
causa convenerant agerentur
gratiae Sest. 62, 129

Tum mirabor te iis armis
uti quae tibi lex dabat noluisse
Planc. 18, 45.

Non enim ingrati sed mi-
seri quibus reddere salutem
a quo acceperant non liceret
Sest. 57, 122.

Quis autem rex erat qui
illo anno non aut emendum sibi
quod non habebat aut redimendum
quod habebat arbitraretur Sest. 30, 66.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

168

Quid? si... concidissem?
senatum consules credo vocassent,
quem totum de civitate delerant,
ad arma vocarent qui ne
vestitu quidem defendi r. p.
sissent Sest. 19, 44.

31

169

Indicatif
dans les propons relatives
César

Persuadet Castico... ut regnum in civitate sua occuparet, quod pater ante habuerat 1, 3, 4

T. Labienum ... cum ... iis ducibus qui iter cognoverant summum iugum montis ascendere jubet 1, 21, 2

locum ab his qui in superiore aciei constiterant munici jussit 1, 24, 3

ipsos oppida vicosque quos incenderant restituere jussit 1, 28, 3.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

32 Indicatif
dans les propos relatives
Tite Live

Philippo permisit ut...
urbes quas Thessalis Aetoli
ademerant regno adiiceret 39,
23, 10.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Français. ~~[illegible]~~

1° quand la proposition principale est négative implicitement ou explicitement, le subjonctif est obligatoire à la proposition relative, si la négation s'étend à tout ce qui est désigné par l'antécédent : Il n'y eut point de flatterie qui fût sans exemple — Il n'y a personne qui ne le fasse. — Il n'y a guère de gens qui ne le fassent. — ailleurs, on emploie tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif ; le public n'est pas un juge qu'on puisse (ou qu'on peut) corrompre.

[illegible] SUPÉRIEURE

2° quand la proposition relative fait partie de la pensée du sujet de la proposition principale (style indirect), on emploie ~~[illegible]~~ le subjonctif à la proposition relative. Mentor voulait une grande quantité de jeux qui animassent le peuple. (Fén.). — content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter (Boss.). — en général ces propositions expriment l'intention du sujet de la proposition principale.

3° quand la proposition principale est suppositive ou volitive et que l'antécédent est indéfini, on emploie le subjonctif à la proposition relative; si l'on rencontre quelqu'un qui y consente. — montrez-moi un chemin qui y conduise.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

4° Quand l'antécédent est un hyperlatif relatif ou les expressions équivalentes, le seul, l'unique, le premier, le second etc., le dernier, on emploie le subjonctif à la proposition relative si elle qualifie l'antécédent par comparaison avec tous les autres objets dont l'idée y est contenue. c'est la moindre récompense qu'on lui doive (on ne lui en doit pas de moindre) — Néron est le premier qui ait persécuté l'église (il n'en est pas d'antérieur) — Je suis le seul qui vous connaisse. — quand on n'exprime pas cette comparaison, on emploie l'indicatif: Ulysse, le plus sage des rois qui ont renversé Troie (ici il est obligatoire). — c'est le moindre secret qu'il pouvait nous apprendre (Racine) — mais c'est le moindre prix que me gardait sa rage (id.). — le premier prince qui a fait asseoir avec lui la religion sur le trône des Français a immortalisé tous ses titres par celui de chrétien (Massillon).

5° avec qui que, quoi que, quelque que, qui ont toujours une signification concessive, on n'emploie que le subjonctif.

Emploi des modes ~~[illegible]~~ dans les propositions dépendantes

Style indirect

[au Recto]

[laisser en blanc]

une proposition dépendante ~~Le discours~~ est au style indirect, quand ~~on [illegible]~~ elle rapporte ~~[illegible]~~ la pensée du sujet de la proposition principale, et en général quand elle n'exprime pas directement la pensée de celui qui parle, au moment où il parle.

Grec. Quand la proposition principale est ~~au [illegible]~~ à un temps principal, les propositions dépendantes ne marquent pas le style indirect.* — quand la proposition principale est à un temps historique, on trouve assez souvent les propositions dépendantes à l'optatif. Λυκομήδης ἔλεγεν ὡς μόνοις τοῖς Ἀρκάσι Πελοποιν-σος πατρὶς εἴη· μόνοι γὰρ αὐτόχθο-νες ἐν αὐτῇ οἰκοῖεν κίν. — Ξενοφῶν Μεγαβύζῳ ἐπέστειλεν, ἢν μὲν αὐτὸς σωθῇ, ἑαυτῷ ἀποδοῦναι τὰ χρήματα εἰ δέ τι πάθοι, ἀναθεῖναι τῇ θεῷ κίν. — οἱ προεστῶτες ἐλογίζοντο ὡς εἰ μὴ μάχοιντο, ἀποστήσοιντο αἱ περιοικίδες αὐτῶν πόλεις κίν. — εἶπεν ὅτι ἄνδρα ἄγοι ὃν εἴρξαι δέοι κίν. — διεθρόησαν ὡς χρήματα πολλὰ ἴδοιεν Thuc. — ἔλεγεν ὅτι νομίζοιτο, ὁπότε ἐπὶ δεῖπνον κα-

* et conservent leur modalité

(πατρίς ἐστι)

* ἠπόρει ὅ τι χρήσαιτο τῷ πράγματι. κίν. (τί χρήσωμαι τῷ πρ.)

* (ἢν δέ τι πάθω)

* (εἰ μὴ μαχόμεθα, ἀποστήσονται)

* (ἄνδρα ἄγω ὃν εἴρξαι δεῖ)

* (χρήματα πολλὰ εἴδομεν)

~~(ὁπότε ἐπὶ δεῖπνον καλέσῃ, νομίζεται)~~

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

λέσαι Ξεύθης, δωρεῖσθαι αὐτῷ τοὺς κληθέντας Κίη. — mais très souvent l'optatif n'est pas employé, et on trouve l'indicatif ou le subjonctif comme si le style était direct. ἔλεγον ὅτι Κῦρος μὲν τέθνηκεν, Ἀριαῖος δὲ πεφευγὼς ἐν τῷ σταθμῷ εἴη ὅθεν τῇ προτεραίᾳ ὥρμηντο Κίη. — Le subjonctif τὸ ἀπολλύναι ἀνθρώπους ξυμμάχους πολλοὺς δεινὸν ἐφαίνετο εἶναι, μή τινα διαβολὴν σχοῖεν καὶ οἱ στρατιῶται δύσνοι ἐς τὰ πράγματα ὦσιν Κίη.

on trouve l'imparfait et l'aoriste indicatif au lieu de l'optatif dans des propositions qui dépendent de propositions ~~[illegible]~~ ~~employés comme en français l'imparfait et le plus que parfait et l'indicatif (voir plus bas)~~. εἰ ἐβουλόμεθα χρημάτων ὧν οἱ ἄλλοι εἶχον ἀντιποιεῖσθαι, μάλιστ' ἂν οὕτως ἐξώρκωμεν ἀντέχεσθαι τούτων Κίη. ἔδει τοὺς λέγοντας ἅπαντας ὃ βέλτιστον ἕκαστος ἡγεῖτο, τοῦτ' ἀποφαίνεσθαι. Dém.

[laisser en blanc]

31 bis

36

179

Latin. on met au subjonctif toute proposition qui dépend d'une proposition principale à l'infinitif ou au subjonctif, et qui n'exprime pas la pensée de celui qui parle au moment où il parle. (– Potentis est facere quod velit (potens facit quod vult) – non dubitavi id a te petere, quod mihi esset omnium maximum maximeque necessarium Cic. ad Famil. 2, 6 (id a te peto quod mihi est maximum). Quod me admones, ut me integrum, quoad possim, servem, gratum est. Cic. ad Att. 7, 26 (serva te integrum, quoad poteris). rogavit, ut, quoniam sibi vivo non subvenisset, mortem suam ne inultam esse pateretur Cic. de div. 1, 27. quoniam mihi vivo non subvenisti, mortem meam ne inultam esse passus sis). In Hortensio, memoria fuit tanta, ut, quae secum commentatus esset, ea sine scripto verbis eisdem redderet, quibus cogitavisset. Cic. Brut. 88 (Hortensius, quae .. erat, ... reddebat, quibus cogitaverat). Video, dum breviter voluerim dicere, dictum esse a me paullo obscurius. Cic. de orat. I, 41. apud

[ ]

Mdv. 369 A. 403-405

[laisser en blanc]

~~si elle est considérée comme un complément essentiel de la prop. principale~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

180

Hypanim fluvium, qui ab Europae parte in Pontum influit (remarque de celui qui parle), Aristoteles ait, bestiolas quasdam nasci, quae unum diem vivant (partie de l'assertion d'Aristote) Cic. Tusc. I, 39. Quis potest esse tam avenus a vero, qui neget haec omnia, quae videmus (tout le monde visible), deorum immortalium potestate administrari. Cic. in Catil. 3, 9. — rex parari ea jussit, quae ad bellum necessaria essent (~~exprime la~~ fait partie des ordres ~~pensée~~ du roi) rex arma, tela, machinas, caeteraque, quae in bello necessaria sunt (périphrase employée par ~~pensée~~ l'écrivain), parari jussit. — les historiens s'écartent de cette règle. C. Mario magna atque mirabilia portendi haruspex dixerat; proinde, quae animo agitabat, fretus dis ageret Sall. Jug. 63 (régulièrement agitaret; quae animo agitas, fretus dis age)

~~Français. on ne marque pas le style indirect en français dans les prop. complétives seulement quand le verbe de la proposition principale est à un temps passé; on met alors l'imparfait à la prop. dép., quoique le fait puisse être vrai au moment où l'on parle. dans le même cas on emploie le conditionnel pour le futur: j'ai dit qu'il viendrait.~~

~~L'empereur Antonin avait appris à son fils Marc Aurèle qu'il valait mieux sauver un seul citoyen que de défaire mille ennemis (Bossuet); j'ai trouvé que la liberté valait mieux que la santé.~~

97

1871.
2

Emploi des modes

dans les propositions dépendantes

Style indirect

Français. Si quand le verbe de la [au Recto]
proposition principale est à un temps
passé, et que la proposition
dépendante exprime ce qui a été pensé
ou dit antérieurement au moment
où l'on parle, on emploie dans la
proposition dépendante l'imparfait
et le plusque-parfait pour le présent
et le passé indéfini, le conditionnel
présent et passé pour le futur absolu
et le futur passé. x — J'ai trouvé que
la liberté valait encore mieux que
la santé (la liberté vaut encore mieux...)
Je t'ai déjà dit que j'étais gen-
til homme (je suis) — Je t'ai dit
qu'il viendrait — Je t'ai dit qu'il
le vendrait si on lui en offrait un
bon prix (il le vend si on lui en offre)
quand on lui en offrirait (quand on lui
en offrira) — qu'il vendrait à qui en
lui donnait (il vend à qui en lui donne)
— quand on emploie le présent ou

x quand même le présent pourrait
encore s'appliquer au moment où
l'on parle, ou à un moment
postérieur

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

182

le futur dans ces propositions, c'est qu'on ~~adopte pour non compte au moment où l'on~~ parle ~~ce qui était pour on dit antérieurement~~. Il disait que la liberté vaut mieux que la santé; et c'est une grande vérité.

L'imparfait employé seul peut indiquer le style indirect: tout le jour ~~et la nuit~~, il avoit l'oeil au guet; et la nuit, si qqn chat faisoit du bruit, le chat prenoit l'argent (= il s'imaginait que le chat...) Laf. fable 8, 2.

croit devoir marquer que la proposition dépendante est générale et ~~[illegible]~~ indépendante du temps où elle est énoncée

183

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Temps des modes autres que l'indicatif

Dans les propositions indépendantes l'instant auquel se rapportent les temps des modes est déterminé par la fonction même que les modes remplissent; et à l'exception de l'imparfait et du plus que parfait des subjonctifs latin et français, les temps des modes autres que l'indicatif se rapportent tous au temps qui commence avec le moment où l'on parle.

On ne peut demander que ce qu'on sait ne pas être encore fait; l'impératif se rapporte donc nécessairement au futur, ou à un futur très rapproché du présent. ~~En Grec les différents temps de l'impératif n'expriment que les phases de l'accomplissement de l'action: durée, entrée dans la réalité, entier achèvement.~~ Le plus souvent la différence entre le présent et l'aoriste est imperceptible. λέγε. ἀνάγνωθι.

On appelle en Grec temps historiques tous les temps ~~dont~~ qui ont la troisième personne du duel en ην, c'est-à-dire les temps de l'indicatif qui prennent l'augment et les temps de l'optatif.

On enseigne que l'impératif ~~aoriste~~ présent signifie durée ou répétition et l'impératif aoriste un acte isolé ou l'entrée de l'action dans la réalité. mais

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

En latin on reconnait deux impératifs l'un pour le présent ou le moment le plus rapproché du présent, l'autre pour un temps plus éloigné dans l'avenir : ama amate. amare. amamini — futur. amato. amato. amatote. amanto. — amator ..... amantor.

Français, ...

Dans les propositions indépendantes le subjonctif et l'optatif grecs se rapportent au présent ou au futur en vertu de la fonction qu'ils remplissent comme modes. Le subjonctif signifie exhortation, demande, délibération, l'optatif vœu ou possibilité. ~~alors leurs différents temps n'expriment que les phases de l'accomplissement de l'action ou plutôt~~ l'usage ~~en~~ règle l'emploi du présent et de l'aoriste sans qu'on puisse toujours en découvrir la raison.

Dans les propositions indépendantes le subjonctif latin se rapporte toujours au présent ou au futur, si l'on excepte l'imparfait du subjonctif qui dans certaines locutions se rapporte au passé.

on ne voit pas pourquoi le parfait du subjonctif est employé de préférence au présent dans certaines locutions. ne feceris. ~~[illegible]~~ (qui [illegible]) haud facile discerim.

Dans les propositions indépendantes le Français n'emploie que le présent du subjonctif et du conditionnel et toujours du présent ou de l'avenir. qqfois on emploie du passé (comme en Latin) le conditionnel passé et le plusque parfait du subj. (on aurait, on eût dit)

Dans les propositions dépendantes l'instant auquel se rapportent les temps des modes autres que l'indicatif est déterminé par le temps du verbe de la proposition principale.

En Grec les temps du ~~subjonctif~~ se rapportent toujours à un ~~instant~~ temps présent ou à venir, les temps du hoptatif à un ~~instant~~ temps passé et ceux-ci remplacent les temps correspondants du subjonctif ~~dans~~ quand la proposition principale est à un temps historique.

Les subjonctifs latin et français ont comme l'indicatif deux formes différentes pour marquer la ~~simultanéité~~ contemporanéité et deux formes pour marquer l'antériorité suivant qu'elles se rapportent au temps ~~présent ou au passé. et deux formes~~ qui commence avec le moment présent ou au passé.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Correspondance des temps

Subjonctif

Dans les trois langues le temps auquel est le subjonctif dans une proposition dépendante est déterminé par le temps du verbe dans la proposition principale.

Grec. quand le verbe de la proposition principale est à un temps historique, ou à l'optatif avec ἄν, l'indicatif et le subjonctif dans les propositions dépendantes sont remplacés par l'optatif; mais très souvent aussi ils subsistent.

[au Recto]

~~Les modes autres que l'indicatif~~
~~Les temps du subjonctif~~
~~marquent simultanéité, antériorité,~~
~~ou postériorité non pas relativement~~
~~au moment de la parole mais~~
~~relativement~~ au temps marqué
~~dans la proposition principale.~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin quand la proposition [au Ruto] Mdv. 382-383

principale se rapporte au présent ou à l'avenir, le subjonctif s'emploie dans la proposition dépendante doit être au passé;

au parfait dans la proposition dépend.; quand la proposition principale se rapporte au passé, le subjonctif s'emploie à l'imparfait ou au plus que-parfait dans la proposition dépend.

propositiones effectivae (382, 4) = consécutives

propositiones objectivae (383) = complétives

video, videbo quid feceris (= ce que tu fès, ce que tu as fait, ce que tu faisais) quid putat quanto in honore apud Graecos musica fuerit (= magno in honore ... erat). vidi, videbam, videram quid faceres, quantum jam effecisset. — indignum te esse judico, qui haec patiaris, judicavi, qui haec paterere. — Le présent de narration est souvent employé comme l'équivalent d'un temps passé. Caesar, ne gravioribus bello occurreret, maturius, quam consuerat, ad exercitum profectus est. Cés. de b. G. 4, 6.* — Il en est de même quand on rapporte au présent l'opinion d'un ancien auteur. Chrysippus dixerat, aethera esse eum, quem homines Jovem appellarent. Cic. N. D. 1, 15.

* pollicitantur et ad pares ire audeo ac fidei sanctitatem praestare. 4, 2.

praemittit qui videant quae in provincia fieri facique oporteat. B. G. 1, 54. mittunt ... qui dicerent ... B. G. 1, 7.

× praesertim cum magna ex parte eorum qui in bello adducti vitam agerent multo etiam gravius quae de se fierent futura putarent B. G. 1, 16.

Les propositions dépendantes à l'infinitif suivent à l'imparfait ou au plus que-parfait suivant les relatives avec quam et le superlatif suivies du subjonctif quantum, quicumque etc. (cf. infra)

haec, etsi erant magna, ... quam maxime poterant contrahebat Caes. b. G. 1, 29. id quod constituerant fieri commodissimum b. G. 1, 5. quos fecerant convectandi atque alendi b. G. 5, 56

— elles peuvent être au parfait

Les propositions avec cum et la plupart de l'emploi du subj. ne changent pas: cum id nuntiatum esset ... maturat ab urbe × proficisci. b. G. 1, 7. (exemple au style indirect)

— quand la proposition dépendante subit, comme dans un rêve, mirant la volonté de l'écrivain.

— quand elle a, le subjonctif imparfait ou, rarement, à moins qu'elle ne soit très courte, plus que-parfait.

2° d'autre part, quand le parfait de la proposition principale a le sens du parfait Grec et se rapporte au présent soit par l'entier achèvement soit par les conséquences de l'action, on emploie le présent et le parfait du subjonctif à la propos. dépend. nunc, quoniam quibus rebus adductus ad causam accesserim, demonstravi, dicendum est de contentione nostra. Cic. div. in Q. Caec. 3. Nemo est, quin, quemadmodum captae sint a M. Marcello Syracusae, saepe audierit. Cic. Verr. IV, 52. Caninius fuit mirifica vigilantia, qui suo toto consulatu somnum non viderit. Cic. Fam. 7, 30 (= a montré une vigilance extraordinaire et non était d'une vigilance...) etiamne ad subsellia cum ferro atque telis venistis, ut hic me aut juguletis aut condemnetis. Cic. pro Rosc. Amer. 11. Generi animantium omni est a natura tributum, ut se, vitam corpus que tueatur. Cic. de off. 1, 4 (tueretur indiquerait que c'était l'intention de la nature au moment où elle créa les êtres organisés) exploratum est omnibus, quo loco causa tua sit. Cic. Verr. 5, 63.

III

Correspondance des temps

Subjonctif

3° quand la proposition principale est au temps passé, on a l'imparfait ou le plus que parfait du subjonctif, dans les propositions ~~dépendantes~~ complétives, ~~relatives~~ circonstancielles, & les propositions finales (ut, ne, qui = ut is) ~~et quelquefois~~ ordinairement mises à l'imparfait du subjonctif, quoique par le sens elles se rapportent au présent. Cum mihi certum esse demum, quanta consuetudine vivunt, ostendit. Cic. Cat. 3, 5. Hae Epicurus certe non diceret, si, bis bina quot sunt, didicisset. Cic. N. D. 2, 18. Haec non ut vos mitarem loquitur sum. Cic. Cat. 4, 9. Vos adepti estis ne quem civem timuerit Cic. pro Mil. 13. — 4° quand une proposition conjonctive se rapporte directement au présent, elle se met au présent du subj. Si hiems vetus ita venerit ut perdidit, et ea restituit in antiquum statum nullo modo possit. Cic. Ver. 1, 4. — elle se met au plus-que-parfait, quand elle se rapporte à un fait historique comme idée comme isolé. Thrasius is at ita

non timidus ad mortem, ut in acie
sit ob rem publicam interfectus. Cic. de
fin. 2, 20. Vires in itineribus eo usque
se praebebat patientem atque impe-
grum, ut eum nemo unquam in equo
sedentem viderit Cic. Verr. 5, 10 (= ne l'a ja-
mais vu. videret = ne le voyait). —
summa difficultate rei frumentariae
affecto exercitu ... usque eo ut com-
plures dies frumento milites caruerint
et pecore ex longinquioribus vicis adacto
extremam famem sustentarent. (Caes.
de B. G. 7, 17.

Français – conditionnel. quand [au Recto]

la proposition principale est à un temps passé, le futur simple est exprimé par le conditionnel présent et le futur passé par le conditionnel passé à la proposition ~~[illegible]~~ dépend. – Il était certain qu'il viendrait, qu'il serait venu.

Subjonctif. 1° quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, le présent du subjonctif répond au présent de l'indicatif, au futur simple, et au conditionnel ~~[illegible]~~ problématique employés dans une proposit. indép. – Je ne pense pas que cette affaire réussisse (= cette affaire réussit, réussira, réussirait) – le parfait du subjonctif répond au prétérit indéfini et au futur passé dans une prop. indép. – Je ne pense pas que cette affaire ait réussi (cette affaire a réussi, aura réussi). – ~~[illegible]~~ le plus qu.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

parfait du subjonctif répond au conditionnel passé dans une propos. indép.: je ne pense pas que cette affaire eût réussi sans mon intervention.

2° quand la propos. principale est à un temps passé, ou au conditionnel l'imparfait du subjonctif (dans la propos. dép.) exprime un temps présent en tant relativement au premier verbe, le plus que parfait du subj. un temps passé: je ne pensais pas que cette affaire réussît, eût réussi.

3° quand le prétérit indéfini tient au présent soit par l'entier achèvement, soit par les conséquences présentes, soit par ce que le temps de l'action est compris dans la même unité de durée que le moment où l'on parle, la proposition principale est considérée comme étant au présent. — Je n'ai employé aucune fiction qui ne soit une image de la vérité. — Il n'a rien fait cette année qui ne soit répréhensible.

35 Temps 42. 197

on consigne que ~~avec les verbes qui signifient une action~~ impératif

Grec. Le présent appelle l'attention sur la durée de l'action; l'aoriste n'a jamais le sens du passé et désigne l'action ~~abstraction faite~~ indépendamment de la durée. Βοηθήσατέ μοι καὶ μὴ διδάσκετε τοὺς συκοφάντας μεῖζον ὑμῶν αὐτῶν δύνασθαι. ~~[illegible]~~ — avec les verbes qui signifient un état, l'aoriste exprime souvent l'entrée du sujet dans cet état. ~~διανοήθητε (prenez la résolution) ὑπακούειν πρίν τι βλαβῆναι Thuc.~~

Le parfait conserve son sens ~~[illegible]~~ ~~achèvement~~. κέκτησο (possède) — exprime qu'une chose doit être faite immédiatement. πέπαυσο dém. (finis en tout de suite) — à la troisième personne du singulier, au passif, il exprime ~~[illegible]~~ qu'ayant dit tout ce qu'on avait à dire sur le sujet dont on vient de traiter.× περὶ τούτων τοσαῦτά μοι εἰρήσθω Isée.

[au Recto]

mais cette différence est souvent imperceptible

— πίτασον τὸ ἱστίον, εὔθυνε τὸ πηδάλιον (Lucien) — διανοήθητε ὑπακούειν πρίν τι βλαβῆναι.

τοὺς ὑπὲρ Φιλίππου χέγοντας μισήσατε (= prenez en aversion). — μίσει τοὺς πονηρούς.

× ~~[illegible]~~ on n'en dira pas davantage

École Normale Supérieure

~~Modes~~

~~Impératif~~

~~Dans les trois langues ils emploient pour signifier dans les propositions volitives et dans les propositions concessives. ce second sens est dérivé du premier; car les propositions concessives dépendent d'une acte de la volonté, soit qu'on demande la concession, soit qu'on la fasse. il y a demande ou consentement.~~

nombreux passages où le Neue II, ~~400~~ 403
sens du futur n'est pas évi-
dent.

mi patrue, salve — et
tu salveto (Pl. Psen. 5, 2, 11)

Tu si quid pragmaticum
habes, scribe, sin minus..., mi
morum dicta prescribito Att.
14, 18, 2

Quand il y a deux impératifs
de suite, le second est sou-
vent au futur : eme die caeca
torcle olivom, id vendito ocu-
lata die Pseud. 1, 3, 67. accipe
hoc atque auferto intro Truc. 5, 22.

Tu ne cede malis sed contra
audentior ito Virg. A 6, 95

Le style des préceptes oracles dans hoc
~~ca~~tertia semper spectato, illa
humana contemnito de rep. 6, 19, 20

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[en haut de la page]

~~[illegible]~~

	actif	passif
Sing. 2	ama	amare
Plur. 2	amate	amamini

Latin. — L'impératif présent s'emploie du présent ou d'une action dont le temps n'est pas déterminé.

L'impératif futur s'emploie d'une action qui est déterminée comme future. rem volis proponam; vos eam suo, non nominis pondere penditote. Cic. Verr. IV, 1 (pesez la, quand je vous l'exposerai) quum valetudini tuae consulueris, tum consulito navigationi. Cic. ad Fam. 16, 4. — c'est pour ce motif que l'impératif futur est employé dans la rédaction des lois ou dans les passages où l'on a voulu l'imiter. regio imperio duo sunto iique consules appellantor. Cic. de legg. 3, 3. — servus meus Stichus liber esto (dans les testaments) — non satis est pulchra esse poemata; dulcia sunto et, quae cumque volent, animum auditoris agunto. Hor. A. P. 99.

Mdr. ~~C. f.~~ 384 Qui cherat lettre à M. Lis Burnouf

	actif	passif
Sing. 2. 3.	amato	amator
Plur. 2	amatote	(manque)
— 3	amanto	amantor

cras petito; dabitur. nunc abi (Pl. Merc. 4, 4, 30.).

cf. Nuce II, 400

La distinction entre les deux formes de l'impératif n'est pas toujours observée. mi patrue, salve. — et tu salveto (Pl. Poen. 5, 2, 11).

~~[illegible]~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

202

Français. L'impératif présent s'emploie du présent et du futur. [~~[illegible]~~ en haut de la page]

L'impératif passé a la valeur d'un futur antérieur et ne s'emploie que lorsqu'il est nécessaire de marquer ~~[illegible]~~ ayez terminé, quand je viendrai. — ayez commis beaucoup de fautes : un repentir sincère peut les effacer.

× que l'action doit être entièrement achevée avant celle qui doit lui succéder.

203

DE L'IMPÉRATIF FUTUR LATIN.

On sait que dans la tradition grammaticale des Latins, les formes en *te*, *re*, *mini* de l'impératif étaient attribuées au présent, et les formes en *to*, *nto*, *tote*, *tor*, *ntor*, du même mode, au futur, et voici comment on en distinguait les acceptions. Diomède (330 P. 339, 13 K.) : « Futurum tempus differt a ceteris futuris, quia non ut confestim fiat imperamus, sed in futurum fieri, ut perpetuum fiat, quasi *facito*, *legito*, id est *semper fac*, *semper lege*. Jure ergo diceretur quasi futuri. Quem sermonem nonnulli censuerunt mandativum potius quam imperativum dici, quoniam præsenti tempore imperare solemus ut fiat, in futurum vero magis mandare ». Consentius (2061 P. 374, 34 K.) : « Plerique futuri tantum temporis volunt imperativum esse. Nam qui dicit *fac* ante imperat quam id fiat; sed hic tamen qui dicit *fac* properat, ut ait Celsus, ille etiam morari sinit qui dicit *facito*. Itaque ut præteriti temporis triplex forma est, sic in hoc futuri duplicem dicunt[1] ».

Au XVIe siècle, cette distinction a été contestée. Ainsi Sanctius, en particulier (*Minerva*, 1, 13), ne l'admet pas : « vulgo putant, *ama*, praesentis esse, et *amato* futuri remotissimi; quasi vero possimus, nisi de futuro imperare. » Vossius (*de analogia* 3, 14) fait remarquer que « usus docet promiscue usurpari ». Mais Périzonius, dans ses remarques sur Sanctius (I, 13, 8), approuve les grammairiens « qui priorem formam, *ama*, ad præsens futurum seu statim faciendum, posteriorem, *amato*, ad remotius et postea futurum referunt ». La même opinion a été soutenue par Krarup dans une dissertation sur l'impératif futur[2]; et indépendamment de lui, par M. L. Quicherat[3]. Elle a été adoptée par les gram-

1. Il ne semble pas qu'on soit autorisé à conclure de ce passage que *beaucoup de grammairiens ne reconnaissaient pas la distinction entre l'impératif présent et l'impératif futur* (Neue, *Lateinische Formenlehre* II, 400). Consentius dit que la plupart des grammairiens n'admettent pas d'impératif présent, et qu'ils reconnaissent deux futurs, entre lesquels ils font la distinction que d'autres faisaient entre l'impératif présent et l'impératif futur. Quant au texte de Priscien (VIII, § 40, 806 P., 406, 15-20 K.), Neue me paraît l'interpréter exactement : Priscien dit que l'impératif peut se rapporter tantôt au présent, tantôt à l'avenir; il ne mentionne que la forme qu'on appelait impératif présent, et ne parle pas de l'autre. Je soupçonne que Priscien suit de près ici quelque auteur grec.

2. De *usu imperativi apud Latinos*. Hafniae 1825 (réimprimé dans Friedemann et Seebode, *Miscellanea maximam partem critica* II, 4, 728-737).

3. *Lettre à M. J.-L. Burnouf sur l'impératif latin*, Paris, 1841 (brochure qui n'a pas été mise dans le commerce). — Voir aussi dans le *Journal général de l'Instruction publique* (2 juin 1841) une Correspondance de M. J. N. (Naudet), et la réplique de M. Louis Quicherat dans le même journal (12 juin 1841).

204

mairiens modernes. Récemment, dans son excellent travail[1], Neue a fait l'historique de la question, et réuni un très grand nombre de passages où les formes en *to*, *nto*, *tor*, *ntor* se rapportent évidemment à un temps éloigné du moment où l'on parle. Mais il oppose à ces textes un certain nombre d'autres qui, à son avis, peuvent faire naître des doutes sur la légitimité de cette distinction entre les deux formes. Ce sont ces textes que je me propose de discuter, en les classant suivant les analogies auxquelles il me semble possible de les rapporter.

1° En quelques-uns des textes cités, on voit que l'impératif se rapporte à l'avenir, si l'on complète la citation. « Lege vel tabellas redde. — Imo enim *perlegam : advortito* animum. — Non adest. — At tu cita ». Plaute Pseud. I, 1, 30.

« In eo uterque pro Ilio *potabimus*. Uter ibi melior bellator *erit* inventus cantharo, tua est legio; *adiudicato* cum utro hanc noctem sies ». Pl. Men. I, 3, 6.

« Dic me uxorem orare ut exoret illam... — *nuntiabo*. — Et tu *orato*. — et ego *orabo* — at blande *orato*. » Pl. Casin. III, 5, 62.

« Quod tibi *miscuerit*, sapias, bibat ipse *iubeto*, tu puerum leviter posce, quod ipsa voles ». Ov. Am. I, 4, 29.

« *Arguet, arguito*, quicquid probat illa, *probato*... Riserit, *adride*, si flebit, flere memento ». Ov. Ars am. II, 199.

« Hoc *ponam* interim. *Adservatote* haec soltis... » Pl. Men. II, 2, 75. En ce dernier texte, le rapport à l'avenir est moins évident que dans les autres.

Il est indiqué par la suite des idées dans le passage suivant : « Eccere autem Quem convenire maxime cupiebam, egreditur intus. — Paratum iam esse *dicito*.... *Jubeto* habere animum bonum, dic me illam amare multum... quae dixi ut *nuntiares*, Satin' ea tenes ? » Plaute, Persa II, 5, 1.

2° En bon nombre de passages, l'impératif futur est employé après un impératif présent, pour désigner une action postérieure à la première.

« *Eme* die cæca hercle olivam, id *vendito* oculata die ». Plaute, Pseud. I, 3, 67.

« *Accipe* hoc, atque *auferto* intro. » Pl. Truc. V, 23.

« *Propera*, *abi* intro, tu *esto* lectisterniator, tu argentum *eluito*, idem exstruito. » Pl. Pseud. I, 2, 28.

---

1. *Lateinische Formenlehre* (Berlin, 1875) II, 400 et suiv.

« *Abi*, argento parci nolo. *Opsonato* ampliter. » Pl. Casin. II, 8, 65.

« Malum metuo. *I* tu modo, *perspicito* prius quid intus agatur. » Pl. Cas. III, 6, 25.

« *Cape* has tabellas. Tute hinc *narrato* tibi quæ me miseria et cura contabefacit. » Pl. Pseud. I, 1, 18.

« Secreto hoc *audi*, tecum *habeto*. » Cic. Fam. VII, 25, 2.

« Tu ne *cede* malis, sed contra audentior *ito*. » Virg. Æn. VI, 95.

Peut-être faut-il rapporter à cette analogie le texte suivant de Cicéron (Tuscul. I, 29, 70) : « Sed *fac* igneam (esse vim mentis), *fac* spirabilem : nihil ad id de quo agimus. Illud modo *videto*, ut deum noris, etsi eius ignores et locum et faciem, sic animum tibi tuum notum esse oportere, etiam si ignores et locum et formam ».

3° En quelques autres passages, où le sens n'indique pas de succession, le premier impératif est au présent et le second au futur, sans doute par analogie avec l'emploi de ces formes dans les cas de succession réelle.

« *Noli* dicere istum idem fecisse quod Sacerdotem... *dicito* potius. » Cic. Verr., III, 93, 216.

« Illa omnia ante oculos vestros *proponite*... tum etiam illud *cogitatote*... Postremo illud fixum in animis vestris *tenetote* vos in hac causa non de maleficio L. Corneli sed de beneficio Cn. Pompei iudicaturos. » Cic. Balb. 28, 64-65.

« Si quem es nactus, qui in tuam familiaritatem penitus intrarit, qui nobis ante fuerit ignotus, huic quantum credendum sit, *vide*... si quem forte tui cognosti amantiorem quam temporis, hunc vero ad tuum numerum libenter *ascribito*. » Cic. Ad Q. Fratrem I, 1, 5, 15.

« Tu si uno in loco es futurus, crebras a nobis litteras *exspecta*, ast pluris etiam ipse *mittito*. » Cic. Att. I, 16, 17.

4° En d'autres passages, particulièrement dans une correspondance, il semble que l'écrivain ait pensé à un avenir éloigné, sans le dire précisément dans une proposition subordonnée ou coordonnée avec l'impératif futur.

« His ego tuis scriptis me consolor, ut nihil a me adhuc delictum putem. Tu modo auctoritatem tuam *defendito* : adversus me nihil opus est, sed consciis egeo aliis. Ego si nihil peccavi, reliqua tuebor. Ad ea tu te *hortare* et me omnino tua cogitatione *adiuva*. » Cic. Att. IX, 10, 10. Il semble que dans ce passage Cicéron ait pensé à ce qu'Atticus aura à faire plus tard, quand il lui dit « auctoritatem tuam *defendito* », et qu'il ait employé l'impératif pré-

206

sent pour une recommandation plus pressante et d'une exécution immédiate « ad ea tu te *hortare*. »

« De Bruto semper ad me omnia *perscribito*, ubi sit, quid cogitet. » Cic. Att. XIV, 8, 2. Évidemment ici la recommandation n'est pas nécessairement immédiate.

« Si me diligis, si a me diligi vis, ad me litteras, ut quamprimum lætitia afficiar, *mittito*. » Cic. Fam. XVI, 1, 2.

« Sed hæc *occultabis*, ne quid obsint : illud *caveto*... ne ille versus qui in te erat conlatus... falso testimonio confirmetur. » Cic. Q. Fr. I, 3, 8.

« Tu, si me amas tantum, quantum profecto amas, expeditus *facito* ut sis, si inclamaro, ut accurras. » Cic. Att. II, 20, 5.

« Si statim navigas, nos Leucade consequere; sin te confirmare vis, et comites et tempestates et navem idoneam ut habeas, diligenter videbis. Unum illud, mi Tiro, *videto*, si me amas, ne te Marionis adventus et hæ litteræ moveant. » Cic. Fam. XVI, 1, 2.

« Quaero num quis ante te tam fuerit nefarius, qui id fecerit?... idemque tu... miserisne viatorem qui...? Simulque mihi *respondeto* tu... fuerisne non tribunus plebis sed intolerandus... tyrannus. » Cic. in Vatin. 9, 22-23. Vatinius ne doit pas répondre immédiatement.

« Fac, promisi ego illis. — promisti autem? de te *largitor*, puer. » Ter. Ad. V, 8, 17. Ici l'idée de promesse semble avoir amené l'impératif futur.

5° Il est quelques verbes dont l'usage a préféré l'impératif futur; ainsi on rencontre habituellement *scito, scitote*, *sic habeto*, *sic habetote, putato*.

6° Enfin il est difficile de reconnaître quelque rapport à l'avenir dans les passages suivants.

« O bone vir, *salveto*. » Pl. Persa, V, 2, 12.

« Mi patrue, *salve*. — Et tu *salveto*. » Pl. Pœn. V, 2, 116.

« Hominem istum impurissimum quam primum *absolvitote*. » Ter. Ad. II, 4, 18.

« Ut deum agnoscis ex operibus eius, sic ex memoria rerum et inventione et celeritate motus omnique pulchritudine virtutis, vim divinam mentis *adgnoscito*. » Cic. Tuscul. I, 28, 70[1].

1. Il y a probablement une imitation du langage solennel des oracles dans le passage suivant du songe de Scipion (de rep. VI, 19, 20) : « Tum Africanus : sentio, inquit, te sedem etiam nunc hominum ac domum contemplari : quæ si tibi parva, ut est, videtur, haec caelestia semper *spectato*, illa humana *contemnito* ». On peut, du reste, dire aussi que par *semper* ces impératifs sont rapportés à un avenir indéfini, *perpétuel*. Cf. ci-dessus le texte de Diomède.

207

« Id *tenetote* quod initio dixi. » Cic. de rep. II, 33, 57.

« Quapropter ita me de praeturae criminibus *auditote*, ut ex utroque genere, et iuris dicendi et sartorum tectorum exigendorum, ea postuletis, quae maxime digna sint eo reo, cui parvum ac mediocre objici nihil oporteat. Nam ut prætor factus est... sortem nactus est urbanae provinciae... » Cic. Verr. I, 40, 103.

La conclusion qui me semble résulter de cet examen, c'est que si l'impératif présent peut s'employer indifféremment d'un avenir immédiat et d'un avenir éloigné, l'impératif futur ne s'emploie d'un avenir immédiat que dans un trop petit nombre de passages pour qu'on soit autorisé à contester qu'il s'emploie proprement d'un avenir éloigné. Les formes grammaticales ont leur synonymie comme les mots, et cette synonymie paraît soumise aux mêmes principes. Deux formes grammaticales, deux mots, peuvent être équivalents dans une portion de leur emploi, sans se substituer indifféremment l'un à l'autre dans toutes les circonstances. On ne saurait conclure de l'équivalence à l'absence de toute distinction, ni de la distinction à l'absence de toute équivalence.

CHARLES THUROT.

Extrait de la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*
Année et tome IV, livr. 2, avril 1880.

C. KLINCKSIECK, libraire de l'Institut de France, 11, rue de Lille, Paris.

Paris.— Typ. Paul Schmidt, 5, rue Perronet.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

3/61

11.

Grec Les différents temps du subjonctif [au Recto]
ont tous rapport au présent ou
au futur.

L'aoriste du subjonctif marque antériorité relativement au moment marqué dans la proposition principale, quand il est employé dans les propositions suppositives, temporelles-suppositives, et relatives suppositives. Il répond au futur passé.× Partout ailleurs il perd sa valeur de temps passé; ~~mais l'on~~ ~~on assigne qu'il désigne l'action~~ ~~dans tous les cas la signification propre à l'aoriste qui est de marquer l'entrée de l'action dans la réalité~~ ~~[illegible]~~ on assigne que quand le verbe exprime une action, on n'appelle pas l'attention sur la durée de l'action; et que quand le verbe signifie un état, il signifie souvent que le sujet entre dans cet état.× — ἢν ὁ Πλοῦτος νυνὶ βλέψῃ (recouvre la vue), πρὸς τοὺς ἀγαθοὺς βαδιεῖται Aristoph. ὧν ἂν ὕστερον ἐρασθῶσιν (ils se seront épris) ἐκείνους περὶ πλείονος ποιήσονται Plat. — οἱ ἰατροὶ ὅταν τινες νοσήσωσι (tombent malades) τότε ἰῶνται τούτους Xén.

× ou au parfait du subj. des Latins

× mais cette nuance est souvent imperceptible

La différence entre les deux temps est parfois imperceptible (voir Xén. Cyrop. 5, 5, 13)

Le parfait du subjonctif conserve la signification qu'il a à l'indicatif ἀνδρεῖόν γε πάνυ νομίζομεν ὃς ἂν πεπλήγῃ πατέρα, νεοττὸς ὤν Aristoph. ἔπειτ' ἀναγκάζω πάλιν ἐξεμεῖν ἅττ' ἂν κεκλόφωσί μου Arist. ~~[illegible]~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

210

Dans les temps ~~de l'optatif~~ ont rapport au passé.

× Futur

L'aoriste optatif marque antériorité de ~~...~~ la même manière et dans les mêmes propositions que l'aoriste du subjonctif, et dans les proposit. ions dépendantes qui sont au style indirect. Partout ailleurs, il perd sa valeur etc. (même observation que pour le subjonctif) πολλὰ κατηγορεῖν ἔχω, ἐξ ὧν οὐκ ἔσθ' ὅστις ἂν οὐκ εἰκότως μισήσειεν αὐτόν Dém. (ne le prendrait pas en aversion) ἐπολεμήσαμεν (nous entreprenions la guerre) δι' ἃ ἔξεστιν, οὐδὲν ἂν ἡμᾶς παθεῖν ἡγοῦμαι. Dém. πενίας ἐλπίδι, ὡς κἂν ἔτι διαφυγὼν αὐτὴν πλουτήσειεν (deviendrait riche) ἀναβολὴν τοῦ δεινοῦ ἐποιήσατο Thuc.

× ~~Parfait~~ Futur. Il ne s'emploie guère qu'au style indirect, et comme notre conditionnel présent ἐλογίζοντο ὡς εἰ μὴ μάχοιντο, ἀποστήσοιντο αἱ πόλεις Xén.

Parfait. même observation que pour le subj. ἔλεγον ὅσα ἀγαθὰ Κῦρος Πέρσας πεποιήκοι. Xén. ἔλεγον ὅτι Κροῖσος στρατηγὸς ᾑρημένος εἴη. Xén.

Dans les propositions qui dépendent d'un temps historique les temps de l'optatif marquent simultanéité antériorité ou postériorité relativement à ce temps historique.

Par conséquent le présent ~~de l'optatif~~ est synonyme de l'imparfait de l'indicatif, l'aoriste et le parfait du plusqueparfait, le futur du conditionnel présent français.

ὅ τι ποιήσοι ἂν διεσήμαινε

Latin. Les temps du subjonctif ont en général entre eux les mêmes rapports que les temps de l'indicatif.

[en haut de la page]

Mdv. 377 – 381

Le subjonctif n'a pas de futur. Dans les propositions ~~hy~~ optatives, problématiques, complétives, finales, consécutives, suppositives, le présent du subjonctif a la valeur d'un futur, et l'imparfait du subjonctif celle de notre conditionnel présent, si le sens général indique clairement que la proposition se rapporte à l'avenir. cependant après non dubito quin, et les propositions principales qui ont pour attribut l'idée d'existence (est, sequitur, accidit etc. ut), on emploie le présent du subjonctif de la conjugaison périphrastique : non est dubium quin legiones venturae non sint Cic. ad. Fam. 2, 17. cependant on trouve qqfois : hoc haud dubium est, quin chremes tibi non det natam. Terent. Andr. II, 3, 18. haud dubium erat quin cum aequis alter consul bellum gereret. Liv. 3, 4.

× [illegible]

378 rem
den ausdrücken welche ganz allgemein bezeichnen dass ein Verhältniss stattfindet qu'un fait a lieu un rapport de produit

au style indirect, une proposition dépendante qui serait au futur dans le style direct

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

est mis au présent du subjonctif
negat Cicero, si naturam sequamur
ducem, unquam nos aberraturos
(si naturam sequemur... nunquam
aberrabimus).

Toutes les fois que le sens général
n'indique pas que la proposition dépen-
dante se rapporte au futur,× on emploie
le subjonctif de la conjugaison périf-
phrastique. Le participe n'exprime
plus alors que l'idée du futur.
in eam rationem vitae nos fortuna
deduxit, ut sempiternus sermo homi-
num de nobis futurus sit. Cic. ad
q. Fr 1, 1, 13. non intelligo cur Rullus
quemquam tribun~~orum~~um intercessu-
rum putet, quum intercessio stul-
titiam intercessoris significatura
sit, non rem impeditura. Cic. de
leg. Agrar. 2, 12. – au Passif, on
tourne de différentes manières.
quaero quando portam apertum
ivi putes. ita cecidi ut nunquam
erigi possim.

× et qu'il faut marquer ce rapport de temps

Modes ~~[illegible]~~

Latin

Subjonctif

Le futur passé se rend par le parfait du subjonctif. Roscius facile egestatem suam se laturum putat, si hac indigna suspicione liberatus sit. Cic. pro Rosc. Amer. 24 (facile feram, si — liberatus ero) Caesar magnopere se confidere dicit, si colloquendi cum Pompeio potestas facta sit, fore, ut aequis conditionibus ab armis discedatur. Caes. de b. G. 1, 26. (si potestas facta erit, discedetur).

notre conditionnel passé est rendu par le plusque parfait du subjonctif. Diabam, quoad metueres, omnia te promissurum, simulac timere desisses, similem te futurum tui. Cic. Phil. 2, 35. Divico cum Caesare agit, Helvetios ... ibi futuros, ubi eos Caesar constituisset atque esse voluisset. Caes. de B. G. 1, 13.

Quand une proposition qui doit être au plusque parfait du subjonctif

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

comme conséquence d'une supposition ~~dépend de cet, quum causal, ou est construit comme interrogation indirecte~~ on emploie le parfait du subjonctif de la conjugaison périphrastique. Quum haec repraesentis, ostendis, quales tu, si ita forte accidisset, fueris; illo tempore consul futurus. Cic. in Pis. 7 (interrogation directe: quales tu, si ita forte accidisset, consul illo tempore fuisses?) Virgines eo cursu se ex sacrario proripuerunt, ut, si effugium patuisset, impleturae urbem tumultu fuerint. Liv. 24, 26. apparuit, quantam excitatura molem vera fuisset clades, quum vanus rumor tantas procellas excivisset Liv. 28, 24. — Dans les cas où on peut employer le parfait de l'indicatif (voir aux prop. suppositives) on met le parfait du subjonctif tanta negligentia castra custodiebantur, ut capi potuerint, si hostes aggredi ausi essent (= capi castra potuerunt)

est construite comme interrogation indirecte ou avec quum causal ou avec ut final ou consécutif, ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ et le plusque parfait dans le cas où la proposition principale est à un temps historique

L'imparfait du subjonctif employé dans ces mêmes propositions subsiste : si homines ita visarent, ut quidquid dicerent, nemo esset qui non aequum putaret. Cic. pro Rosc. Amer. 41.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

obsecrans ut cuncti cultores Rönisch 431
domini fuissent in regno suo

nec quisquam ei magis
poculum, cum bibisset, dabat
Chanquin Helisgab. 12

timui ne inter nos bella
fuissent orta

[illegible] BIBLIOTHÈQUE [illegible]

Français [au Recto]

Les temps du subjonctif n'[illegible] tantôt aux temps correspondants de l'indicatif tantôt à ceux du futur ou du conditionnel

Je ne crois pas qu'il vienne (j'ai cru qu'il vint) – qu'il soit venu (qu'il est venu) – je ne croyais pas qu'il vînt (... qu'il serait) – qu'il fût venu (... qu'il était venu)

Je n'espère pas qu'il vienne (j'espère qu'il viendra) – je ne pense pas qu'il soit venu (je pense qu'il sera venu) – je n'espérais pas qu'il vînt (j'espérais qu'il viendrait) – je ne croyais pas qu'il fût venu (je croyais qu'il serait venu)

Il faut mieux se marquer le futur ou le conditionnel, ou employer le verbe circonstanciel devoir qui perd sa signification primitive pour ne l'exprimer qu'un rapport d'antériorité! – Il faut pas dire qu'il doive venir etc.

220

Le conditionnel s'emploie 1° pour le futur dans les propositions complétives où on n'emploie pas le subjonctif, quand la proposition principale est à un temps passé 2° dans les propositions problématiques ~~[illegible]~~ 3° désidératives 4° suppositives, quand on sous-entend une condition (ou si d'un sang trop vif, elle serait trempée).

~~[illegible]~~

[Le conditionnel est formé de l'infinitif uni à habebam comme le futur de l'infinitif uni à habeo. La signification primitive est donc probablement celle qu'il a dans les propositions complétives : il était certain qu'il viendrait. C'est un futur dans le passé. Par dérivation il a signifié la conséquence d'une supposition, car la conséquence est naturellement postérieure à l'accomplissement de sa condition : s'il venait, il me serait plaisir. Enfin il a été employé même quand la condition était sous-entendue comme dans les propositions suppositiques et désidératives.]

mettre à passage dans les considérations générales

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

TRIBUNAL SUPERIOR

225

De l'infinitif

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Formes non personnelles

J'appelle formes non personnelles du verbe les formes qui, pris quand il est employé substantivement ou adjectivement.

Elles sont non personnelles, parce que leur désinence n'exprime pas la personne ~~et le nombre~~.

Les formes que prend le verbe quand il est employé substantivement sont l'infinitif grec latin français, le gérondif et le supin latins.

Celles qui, pris quand il est employé adjectivement sont le participe grec latin français et les adjectifs verbaux grecs en TOS et en TEOS.

Ces formes participant du nom substantif ou adjectif et du verbe. Elles ont leurs manières de signifier et leurs fonctions plus ou moins complètement. On peut les ranger suivant le mode où elles participent à l'une et à l'autre de ces deux parties du discours.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Dans l'ordre suivant, en allant
du verbe au nom : 1° Infinitif
grec et latin ; 2° participe grec ;
3° participe latin ; 4° adjectifs verbaux
grec, neutre et gérondif latins, in-
finitif français ; 5° participe français.

Eugène Burnouf (1831-32)

Infinitif

II

40 En Lyc l'infinitif est le mode des propositions complétives. Elles sont aux propositions principales ce que le complément est au verbe, aussi le rejet est-il à l'accusatif.

41 L'infinitif joue aussi le rôle de substantif, il décline et prend l'article c'est un substantif exprimant l'acte l'état ou la qualité indiqués par le verbe.

44 En Lat. l'infinitif est aussi le mode des propositions complétives

47 L'infinitif est rejeté quand les propositions subordonnées veulent exprimer un principe général absolu dégagé de toutes les circonstances accessoires qui peuvent le modifier. L'indicatif

48 pour affirme directement ce qu'il énonce par le verbe. mais pour transformer un fait en un principe d'une généralité absolue il faut un mode indéfini, indépendant de toute affirmation pour un temps, un lieu une circonstance

ayant le vague de la généralité.

L'infinitif porte l'empreinte 51
du travail préparatoire de l'esprit
sur les propositions qu'il veut
généraliser. Dans l'esprit à l'intention
de l'idée, il se passe un acte
de croyance d'affirmation de
pensée sur cette idée. Les langues
anciennes ne produisaient point
au dehors cet acte; mais il est im-
plicitement contenu dans leurs propo-
sitions infinitives. malos cives
cognosci est toujours une propo-
sition complétive qui suppose
dans l'esprit: id quod affirmo, malos
scilicet etc. alors le sujet qui se
trouve complément de l'idée ellip-
tique se met naturellement
à l'accusatif... Il y a ellipse 55
en ce sens que le langage n'a pas
traduit trait pour trait la vue totale
de l'esprit. mais dans le langage
pris en lui même il n'y a aucune
ellipse... Il y a ellipse là seulement 56

où l'on omet dans une phrase
des parties que l'on y emploie
dans l'usage ordinaire.

Le participe est un nom verbal 67
déclinable, qui participe 71
tantôt comme actif tantôt comme
passif parce qu'il garde la nature
propre d'un verbe, quoique ce qui
distingue l'actif du passif dans
le verbe n'apparaisse pas dans
sa forme intérieure; il qui a la
même régime que le verbe.

Le participe en tant que verbe 74
s'emploie tantôt à l'actif tantôt
au passif et a les mêmes complé-
ments.

L'adverbe est invariable dans 95
l'infinitif comme partie d'une
même énonciation mais à laquelle
on le rapporte. mais au contraire
dans le substantif l'adverbe est
invariable en lui même, ~~et~~ dans
soi du sujet d'où il part
sujet auquel l'esprit ne songe
point expressément et qu'il
n'admet point au nombre des

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PARIS

le gérondif n'est qu'une dérivation
raison de l'infinitif.

le supin n'est qu'une forme
forme ancienne de l'infinitif.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

235

Infinitif. — τὸ ἀπαρέμφατον (ῥῆμα) ἢ ἀπαρέμφατος (ἔγκλισις) εἴρηται, ὅτι οὐκ ἐμφαίνει ψυχικὴν διάθεσιν· ὅθεν οὐδὲ πρόσωπα ἔχει (Schol. 884, 27)

nomen accepit infiniti, quod nec personas nec numeros definit et eget uno ex quatuor supra dictis modis, ut sit aliquid perfectum (Risc. VIII, 69).

ῥῆμα γενικώτατον (Apoll.) — γράφεις = ὁρίζομαί σε γράφειν γράφε = γράφειν σοὶ προστάσσω. περιπατοῖς = εὔχομαί σε περιπατεῖν (Apoll. de constr. III, p. 207, 18.

Gerundia vel participialia vel supina verba Priscien VIII, 9.

supina nominantur quia a passivis participiis quae quidam supina nominaverunt nascuntur (Priscien VIII, 49) = cf. Schol. 886, 23 λέγεται δὲ ἡ μὲν ἐνεργητικὴ διάθεσις πρὸς τῶν φιλοσόφων ὀρθή, ἡ δὲ παθητικὴ ὑπτία, ἐκ τῆς τῶν παλαιόντων μεταφορᾶς.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

236

~~Gerundiaeus modus~~ gerundii modus (~~Sergius~~ Servius in artem secundam Donati 1758 P. Keil 412,18)

ideo dicitur gerundium quod nos aliquid gerere significat (Cledonius 1873 P).

Du temps de Pierre Hélie, on a commencé à appeler supina les formes en um et en u, gerundia les formes en di, do, dum.

3/ Infinitif

L'infinitif est la forme ~~impersonnelle~~ non personnelle que prend le verbe quand il est employé substantivement.

Il a la ~~signification~~ manière de signifier et remplit la fonction du verbe; et en même temps il a la ~~signification~~ manière de signifier et remplit les fonctions du substantif. Dans les trois langues il participe du verbe et du substantif; mais en Grec et en Latin il tient plus de la nature du verbe, en Français il tient plus de celle du substantif.

Comme le verbe il signifie en Grec et en Latin une action déterminée en voix et en temps: λύειν, λύσασθαι, λύεσθαι, amavisse, amari. En Français il n'exprime par la flexion que ~~le présent~~ la voix active et le temps présent. Encore sa signification n'est-elle pas toujours celle de l'actif, et comme les noms d'action il peut ~~[illegible]~~ faire la fonction du passif: par les traits de Jésus je vis percer le père.

voix — temps de l'infinitif

manière de signifier du substantif

Comme le verbe il a pour fonction de signifier l'attribut avec le rapport d'~~affirmation~~ énonciation qui l'unit à un sujet. Cette fonction verbale de l'infinitif est plus évidente en Grec et en Latin qu'en Français. En Grec et en Latin

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

L'infinitif étant toujours à l'une
des voix active, passive ou moyenne
et la voix exprimant le rapport de
l'action au sujet qui en est l'auteur
ou l'objet, ~~l'infinitif est~~ l'action
signifiée par l'infinitif est toujours
rapportée à un sujet exprimé ou
sous-entendu dans l'infinitif ou
l'attribut et qui est construit avec
lui à l'accusatif, ~~sujet toujours exprimé ou sous-entendu, mis~~
~~mis pour le nominatif~~ : ὁτι ἐμὲ εἰδοῦ
~~ἐκεῖνον ἐξαπατᾶν~~ — faciunt ut
verberari civem Romanum : quand le
sujet n'est pas exprimé, il faut le suppléer
d'après ce qui précède, ou d'après ~~le~~
~~montre~~ le tour que prend. L'infinitif forme
dans une proposition tout ce qu'il en exprime
un élément et le lien qui le unit ; mais
cette proposition est toujours dépendante
exprimée dans certaines locutions où l'infinitif
est employé avec la valeur de l'impératif
optatif, avec celle de l'impératif de
l'indicatif en latin dans les narrations,

L'infinitif grec et latin a encore
cela de commun avec le verbe que
ceux qui n'étaient pas dépendants
ou indépendants des verbes de déclaration
et des affections de l'âme : la proposition infinitive est naturellement

cf. Bopp. III, pp. 317–323
ὁμοπαθεῖς δ' ἐσι τοῖς αὐξανομένοις
τὰ τοῖς μὲν πρὸς θεοὺς ἀνθρώποις
ἴσως πρὸς ἄνω κεῖται suchlich sich verhalten
in Bezug auf Himmel und Erde, als fallen
in Bezug auf einen Berg die Gehilfen (1880)
multos accusatos ait se civitati
utile esse

(1881 ich sah ihm fallen (einige einmal) die beiden Objekte der verbums
sind einander coordiniert, stehen sie
einander in dem Verhältnis der
apposition (ich sah ihn und fallen, accusativus
cadendi), darnach die durch das
zweite Objekt ausgedrückte Handlung
von der durch das erste ausgedrückten
Form oder Sache verrichtet wird, erhellt
aus dem Zusammenhang, ist aber formell
nicht ausgedrückt (p. 321–322)

× Mdv. 388 b rem. 2 neque
mihi praeclusi hanc participandi
videtur quam post dicendi
hominum voluntates impulit
quae videtur unde ad hoc loci
accedere

(propositio accusativi dependentis)
relinquatur

Le futur est moralement l'élément
le plus net de l'infinitif de la troisième
conj. En grec, quand l'infinitif est
employé sans ἄν, il a la valeur
de l'indicatif et exprime la
chose indépendamment de
toute idée de l'esprit de la pensée
affective de l'âme : τοῦτ' ἐς ἐνθυμεῖν τὸ τύπτειν. — Il s'emploie
avec ἄν 1° soit avec le sens de
l'imparfait ou de l'aoriste de
l'indicatif uni à ἄν : χαλεπὸν τὸ μὲν
εὖ μὴ τὸ σῶμα πάλιν ἔχοντι ἀντίτασιν
τῷ μὴ ἂν ὀχλεῖσθαι (= οὐκ ἂν ὠχλεῖτο).
ὅτε δὲ τὴν ψυχὴν ἀχρειοτέραν διανεμόντων περιέτυχες, τοῦτο σε λυπεῖν ἐπιν.
— κύριος εὖ ἐβίωσεν, ἅτις οὐκ ἂν δοκεῖ
ἄλλως γενέσθαι (= ἂν ἐγένετο) ; 2° soit avec le sens du subjonctif uni
à ἄν : σὺ μὲν πάντας ἂν δέοι ὀρθῶσαι
(στάντες ἂν ὀρθώσειεν) τοὺς νόμους πλείους ἢ μερικεύων ἁμαρτῶν
αὐτίους εἶναι τῷ ἐνθρώπῳ τῶν
ἀνθρώπων ἴσον. — En latin l'infinitif futur peut avoir le sens
de l'imparfait ou du plus que parfait
de subjonctif

εἰ ὑμᾶς ἐβουλόμεθα ἀπολέσαι,
χαρίεν ἐπιτηδείων ὑμῶν ἐπιτίθεσθαι ἀπορεῖν ἂν σοι δοκοῦμεν; (Plat. = ἠπορούμεν ἄν;) — οἷος
ἂν τοὺς θεοὺς τοῖς ἀνθρώποις δόξαν
ἐμφῦσαι, ὡς ἱκανοὶ εἰσὶν εὖ τε
καὶ κακῶς ποιεῖν, εἰ μὴ δυνατοὶ ἦσαν.
(Plat. — ἐνέφυσαν ἄν).

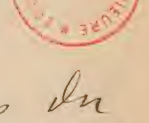

à l'aoriste
× 3° soit avec le sens du
futur ~~de l'indicatif~~ de même qui n'a pas d'autre
manière spéciale, dans Démosthène,
τὸ τάξειν τοῦ πεῶτον λέγειν οὐκ
ἂν ἔχοι παραλιπεῖν οὐδ' ἐστὶ χρήσιμον
τινι προσαναλωθεῖν τὰ τοῦ φιλιππου ὧτα (Eschine 2, 108)

En Français l'infinitif n'a jamais de sujet propre à moins qu'il ne soit complément de certains verbes : je vois ces gens s'avancer ; et l'on n'a aucun moyen de varier la modalité de la proposition infinitive. Cependant l'infinitif exprime ~~toujours~~ presque toujours l'action avec rapport à un sujet exprimé ou sous entendu : mentir est honteux n'est pas absolument synonyme de le mensonge est dangereux. Mais la fonction verbale est moins évidente qu'en Grec et en Latin.

~~Dans les trois langues il participe de la signification et des fonctions du substantif~~

5/ Infinitif

Dans les trois langues il participe de la signification et des fonctions du substantif. Surtout en Grec et en Latin il y participe dans une plus faible proportion qu'en français, parce que sa nature verbale prédomine.

L'infinitif participe de la signification du substantif en ce qu'il signifie la chose énoncée comme subsistant par elle même en un mot comme un ~~objet~~ être du genre neutre et du nombre singulier, c'est une sorte de nom abstrait

mentiri turpe est. — ψεύδεσθαι αἰσχρόν ~~ἐστι~~. Il participe des fonctions du substantif en ce qu'il peut se construire comme sujet, ~~comme attribut~~ comme complément) comme attribut et en apposition. En Grec et en Latin il ne se construit (du moins en Grec quand il n'est pas accompagné de l'article) qu'au nominatif et à l'accusatif, et jamais avec une préposition. Comme dans les noms neutres le nominatif ne se distingue pas de l'accusatif, et comme il ne se

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

pas à d'autres cas, sa forme n'exprime pas de cas. Le Latin supplée à l'infinitif par des noms verbaux qu'on appelle supin et gérondif qui n'ont du verbe que la construction avec les compléments de l'action. En français l'infinitif se construit comme sujet, comme complément avec ou sans préposition. Dans les trois langues l'infinitif complément ne se construit pas toujours dans les mêmes conditions que le substantif et réciproquement. On dira commencer le travail et commencer à travailler. On emploiera l'infinitif comme complément direct avec des verbes intransitifs. ~~quand ils se~~ incipere, pensare, desinere. L'infinitif ~~peut~~ signifier le but de l'action : πιεῖν δεδόναι, mener boire. Le substantif en exprimerait l'objet direct.

L'infinitif formant une proposition, la proposition infinitive est toujours sujet, attribut, en apposition, complément. Elle n'est indépendante que dans certaines locutions.

243

Les particularités qu'offre la construction de l'infinitif peuvent se ramener à 5 points 1° infinitif construit comme sujet, comme attribut, ou en apposition. 2° comme complément sans intermédiaire × ou avec l'intermédiaire d'une ~~mot~~ préposition ; 3° comme complément d'une proposition entière ; 4° dans une proposition indépendante ; 5° emploi du sujet dans les propositions infinitives.

Il faut traiter à part des temps de l'infinitif.

× 1° complément direct 2° but de l'action 3° relativement à quelle action un terme est qualifié

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

6 bis.

245

L'infinitif ne diffère pas seulement du substantif en général en ce qu'il ~~exprime~~ signifie une action tandis que le substantif signifie un être; il diffère encore des noms abstraits d'action en ce qu'il signifie l'accomplissement de l'action dans les circonstances déterminées par la voix et le temps et en ce qu'il exprime une proposition.

Il résulte de là que que si le substantif et l'infinitif ~~ne~~ peuvent se construire tous deux comme compléments directs, exprimer l'objet direct de l'action signifiée par un verbe, l'infinitif ne peut se construire comme complément ni avec tous les verbes avec lesquels se construit le substantif, ni avec les mêmes verbes

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ni dans le même rapport.

L'infinitif ne peut se construire avec les verbes transitifs comme battre frapper, qui ne se rapportent pas à l'accomplissement de l'action. Il se construit avec les verbes transitifs qui signifient 1° pouvoir, donner, acquérir le pouvoir de (instruire, apprendre, habituer etc.) empêcher 2° vouloir, désirer, espérer, craindre et l'expression de la volonté et du désir, ~~exhorter~~ ordonner, laisser permettre, souhaiter, ~~nés~~ défendre de tourner, ~~laisser, permettre~~

~~3°~~ les noms abstraits peuvent se construire avec ces verbes, mais quand ils n'ont pas de complément direct.

ou bien ils expriment dans quelles conditions le sujet accomplit l'action signifiée par l'infinitif ou bien comment le sujet détermine ~~l'action~~ l'accomplissement de l'action agit sur celui qui accomplit l'action signifiée par l'infinitif qui se rapportent à l'accomplissement de l'action soit aux conditions de l'accomplissement de l'action par le sujet du verbe principal et de l'infinitif soit à l'influence exercée par le sujet du verbe principal sur l'accomplissement de l'action par le sujet de l'infinitif

247

Infinitif
(Origines)

Curtius Das Gr. Verbum II, 104

Der Locativ ist insofern ein für den infinitiv geeigneter Casus als er die Sphäre, in der sich eine Handlung bewegt, der Dativ insofern er das Ziel der Handlung bezeichnet

formes védiques. da- 106. Delbrück n'en a trouvé que cinq exemples

manê = δά-μεναι c'est 107

primitivement un datif

davanê = δο-Fεναι, δοῦναι 108-109

ce sont des locatifs formés avec le suffixe na (μέριμνα, colum-na)

bhara-sani (forme védique de locatif hypothétique) = φερεσενι, φερεσεν φερεεν, φερειν. 113 Delbrück ~~en~~ cite 8 exemples de formes comme prat-bhu-shaṇi

ist unsre Parallele zwischen εν 114

und sani richtig - und ich sehe wenigstens nichts, was solche Zusammenstellung verbieten möchte - so ~~steht~~ steht das griechische hierin dem ältesten (Indischnahe)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

248

(Delbrück n'en cite que deux)

formes rédiques en -tê, identifiées 262-264

avec l'infinitif aoriste en

-σαι et le latin -re (ed-se, da-re)

L'infinitif passif latin 115

ne s'explique pas -ier, -i

(forme rédique) datif

bharadhyâi φερεσθαι 114

248

wie die Grundbedeutung Jolly Geschichte des in-
der Modi aus Hauptsätzen finitivs im Indogermanischen
viel deutlicher als aus denen München. 1873
später entstandenen Nebensätzen 215
zu erkennen ist, so lässt sich
die casuelle den Zweck oder die
Richtung einer Handlung an-
gebende Grundbedeutung des Inf.s
am wenigsten in seinem abs-
luten Gebrauch, obgleich derselbe
natürlich sekundär ist, verkennen.

— αὖθι μενειν! αὐτὸς μά-
χεσθαι

Zweck- und Zielbedeutung 216-217

— δίδου τεύχεα φέρειν, μέγα
κλέος ἔμμεναι, μιν ἔτρεφε
πῆμα γενέσθαι, ἐσσομένοισι
πυθέσθαι, θαῦμα ἰδέσθαι

Thurtard ἐμοὶ δοκεῖν,
ὁλίγου δεῖν

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

250

Infinitif historique en 181
Latin in beiden Sprachen
(le Latin et le Lithuanien)
entwickelte sich aus der
vorwärts strebenden dativischen
Kraft des infinitivs sein
Gebrauch in eilfertiger
rasch voranschreitender
Erzählung.

251

Schömann, zur lehre vom Infinitiv
Jahrbücher für Phil. und Paed. XCIX (1869)
209–239

p. 216 γραφέμεναι signifie im
Schreibenthun ~~[illegible]~~ – (p. 21) in vielen Fällen
läszt sich der locativ auch als Zielcasus
... auffassen; doch alle anwendungen des
infinitiv von hier aus zu erklären halte
ich für unmöglich.

p. 221 κάμνειν τὴν κεφάλην, πάντα
σοφός etc., ihr gemeinschaftliches
wesen besteht ~~[illegible]~~ darin dass der begriff
... nicht in seiner ganzen allgemeinheit,
sondern nur als in beziehung auf das
im accusativ dabei angegebene geltend
zu fassen sei ... also bezeichnet ein solcher
accusativ einen von dem träger, dem
subjecte des jedesmaligen prädicates ....
verschiedenen gegenstand. ... wer (dass
νῦν δέ με λευγαλέῳ θανάτῳ εἵμαρτο
ἁλῶναι) die accusative με oder βεβλη-
μένον als zu den infinitiven ἁλῶναι
oder μάχεσθαι in demselben verhältniss
stehend ansieht ... der musz auch annehmen
dasz sie einen von dem subjecten jener
infinitive ebenso verschiedenen gegen-

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

stand bezeichnen, wie das subject des κάμνω von κεφαλήν oder das subject des τοφός von πάντα verschieden ist, muss folglich in abrede stellen dass durch jenes με .. nichts anderes als eben (das) subject (des infinitiv) ἁλῶναι ... angegeben werden,

p. 225 αἰσχρόν με κήρυκα γενέσθαι .. das König sein, herold werden sind fälle, annahmen die der Betrachtung vorliegen oder vorgelegt werden und worüber ein urteil ausgesprochen wird ... als logisches object, daneben aber zugleich als grammatisches subject erweist sich der infinitiv .... apud συμβαίνει, συμπίπτει, συμφέρεται, ἔξεστι, ἔστι les grecs mettent souvent ὥστε. πολλάκις γέγονεν ὥστε τοὺς μείζω δύναμιν ἔχοντας κρατηθῆναι ... (p. 226) so wenig aber das adverbium ὥστε als subject des vorangehenden ἔστιν, γέγονε συνέβη ... angesehen werden kann, ebensowenig auch der das adverbium gleichsam nur ausdeutende infinitiv.

καλὸν βασιλεύειν

p. 224 der accusativ ... seiner natur nach object ~~ausus~~ ist ... der den gegenstand im object verhältniss darstellt, und es ist ganz gleichgültig ob dieses verhältniss zu einem ausgesprochenen verbum stattfindet oder ob der gegenstand nur überhaupt als object eines auch unausgesprochen in der Seele liegenden Gedankens, also nur logisches object ~~ist~~ sei.

253

Infinitif

sujet attribut
apposition

[au Recto]

Grec. Il se construit comme sujet et comme attribut de la proposition avec des substantifs et des adjectifs neutres, ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~. ἔργον εὑρεῖν συγγενῆ πένητός ἐστιν Mén. — οὐχ οἷόν τε ἄνευ δικαιοσύνης ἀγαθὸν πολίτην γενέσθαι Xén. τοῦτ' ἔστ' εὐνοεῖν τὸ τύπτειν Aristoph. — ~~οὐδέποτ' ἀθυμεῖν τὸν κακῶς πράττοντα δεῖ.~~

Il se construit en apposition explicative avec un pronom, ou un adjectif neutre employé substantivement. αὕτη μόνη ἐστὶ κακὴ πρᾶξις, ἐπιστήμης στερηθῆναι Sl. — τοῦτο ἐγὼ παντάπασι διδακτὸν ᾤμην εἶναι, τὸ ἐπιμιλῆ ποιῆσαι. Xén.

[laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

255

Latin. L'infinitif se construit comme sujet avec des ~~verbes~~ adjectifs et des substantifs ~~et~~ pour attribut. les verbes ~~impersonnels~~ (~~oportet, decet, convenit, expedit, inhibet, attinet, interest, refert~~) – bene sentire recteque facere satis est ad bene beateque vivendum. Cic. ad Fam. 6, 1. Apud Persas summa laus est fortiter venari. Corn. Nep. Alcib. 11. invidere non cadit in sapientem. Cic. Tusc. 3, 10. accusatores multos esse in civitate utile est. Cic. pro Rosc. Am. 20. – facinus est civem Romanum vinciri. Cic. Verr. 5, 66.

Mdv. 388 a

On le trouve construit en apposition à un pronom démonstratif. Semper haec ratio accusandi fuit honestissima, pro sociis inimicitias suscipere. Cic. Divin. in Q. Caec. 19. – haec benignitas etiam rei publicae utilis est, redimi e civitate captos, locupletari tenuiores. Cic. off. 2, 18.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

256

Français — l'infinitif se construit comme sujet : mentir est honteux, est un vice honteux. — comme attribut : souffler n'est pas jouer. — en apposition : ce sont, messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que J. C. louera au dernier jour (Boss. or. de Condé). × — absolument : taire un service qu'on a rendu, c'est ajouter au bienfait.

~~× Il faut être utile aux hommes~~
~~il fait bon être~~

Français. — ~~construit avec l'article~~
~~il perd entièrement sa valeur verbale.~~
~~un doux parler, le manger, le boire.~~
~~Il ne peut pas recevoir ni sujet ni complément direct.~~ — il ne se construit comme sujet qu'avec des adjectifs ou des substantifs pour attribut. — mentir est honteux — vaincre est une grande gloire. — si la proposition infinitive comprend au delà d'un infinitif, on la reprend ~~par le démonstratif~~ ce ~~[illegible]~~ ; taire un service qu'on a rendu, c'est ajouter au bienfait. — ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~par là une apposition. — c'est une sorte de nominatif absolu.~~

souffler n'est pas jouer
ce sont messieurs ces choses simples, gouverner sa famille, ~~fa~~ édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que J. C. louera au dernier jour (Boss. or. fun. du pr. de Condé).
qui peut avoir un infinitif pour attribut
— alors la proposition infinitive est construite comme le substantif qui n'est ni sujet ni complément. — ~~se construit encore~~ ~~précédé de la proposition de~~ ~~[illegible]~~ ~~de n'oser de la fable employer la figure~~

Infinitif

~~propositions substantives~~

apposition

La proposition infinitive en Grec et en Latin peut être construite en apposition. Elle est généralement annoncée par un pronom.

Ἔστι πενία αὕτη σαφής, τὸ δεόμενόν τινος μὴ ἔχειν χρῆσθαι Xén. — δοκῶ τὸ ῥᾷστον ποιεῖν, ἐπιτιμᾶν τοῖς ἄλλοις Isocr. τοῦτ' αὐτὸ χρῄζω, πάντας Ἀργείους μαθεῖν Eurip. ὑμᾶς ὦ παῖδες οὕτως ἐξ ἀρχῆς ἐπαίδευον, τοὺς γεραιτέρους προτιμᾶν Xén.

πῶς οὐκ ἀμαθία αὕτη ἡ ἐπονείδιστος, ἡ τοῦ οἴεσθαι εἰδέναι ἃ οὐκ οἶδεν; Plat.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

258

Latin. semper haec ratio accusandi fuit honestissima, pro sociis inimicitias suscipere Cic. divin. in Q. Caec. 19 — haec benignitas etiam reipublicae utilis est, redimi e civitate captos, locupletari tenuiores Cic. off. 2, 18.

MVV. 788a A Rom. 1

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

En français le rapport d'apposition est marqué par de.

digne emploi d'un ministre ennemi des flatteurs choisi pour mettre un frein à ses jeunes ardeurs, de les flatter lui même... Britann. 3, 3.

plus il me ferait honte et mettroit en lumière le crime d'en avoir dépouillé l'héritière. Britann. 2, 3.

1° complément direct 2° Par 2 13

~~construit comme~~

3° relativement à quelle action un terme est qualifié

Infinitif complément direct

L'infinitif diffère d'un nom abstrait d'action en ce qu'il signifie l'accomplissement de l'action dans les circonstances déterminées par la voix et le temps et en ce qu'il exprime une proposition

Il résulte de là que si le substantif et l'infinitif peuvent se construire tous deux comme compléments directs pour exprimer l'objet direct de l'action signifiée par le terme complété, l'infinitif ne peut se construire comme complément direct ni avec tous les verbes avec lesquels se construit.

261

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

le substantif, et réci-
proquement, ni avec les
mêmes verbes sous le même
rapport.

L'infinitif se construit avec les verbes qui se rapportent soit à l'accomplissement de l'action ou aux conditions de l'accomplissement de l'action par le sujet du verbe principal soit à l'influence ~~l'action~~ volo possum facere ~~influence~~ exercée par le sujet du verbe principal sur l'accomplissement de l'action par le sujet de l'infinitif, ~~ex~~ jubeo facere

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

265

L'infinitif peut se construire avec les verbes qui signifient penser et dire lesquels ne peuvent avoir pour objet direct qu'une proposition car on ne parle que pour énoncer une proposition, et la proposition est l'expression d'une pensée. Un nom abstrait d'action ne peut se construire avec ces verbes.

L'infinitif peut se construire avec des verbes intransitifs qui sont des passifs δοκεῖν, videri, paraître - perseverare desinere

L'infinitif peut exprimer le but de l'action

[stamp]

266

En Grec et en Latin il ne peut pas se construire avec une préposition. Français

En français l'infinitif tient plus de la nature du substantif, qu'en Grec et en Latin; cependant comme dans les deux autres langues, la ~~nature~~ caractère verbale de l'infinitif prédomine sur ~~celui du substantif~~ sa manière de signifier et ses fonctions ~~de~~ comme substantif.

Infinitif construit comme complément direct

L'infinitif se construit comme complément direct

Mor. 389-391

1° avec les verbes qui signifient penser et dire. —

οἴομαι, νομίζω, ἡγοῦμαι, ~~οἴεσθαι~~, ~~νομίζειν~~, ~~ἡγεῦσθαι~~, ὑπολαμβάνω, δοκῶ, ἔοικα, ~~ὑπολαμβάνειν~~, (~~δοκεῖν~~, ~~ἐοικέναι~~ ont la valeur de passifs), πιστεύειν, ἐλπίζειν, ~~φάναι~~ (φημί), ~~λέγειν~~ (λέγω), ἀγγέλλω, ὁμολογεῖν, ἐπαγγέλλεσθαι, προσποιοῦμαι, ἀντιποιοῦμαι, ὀνομάζειν (πάσας ἡδονὰς ἀγαθὸν εἶναι προσαγορεύεις), ~~ἀ~~ αἰτιᾶσθαι

× προσαγορεύειν

— × ~~video, audio, sentio, animas~~ ~~vulo, sico, nescio, intelligo, perspicio~~ ~~comperio, suspicor~~ — dico, ~~narro~~ nuntio, affirmo, nego, fateor — arguo, cunnulo, penser, croire, s'imaginer — paraître, sembler — espérer, compter — dire, affirmer, prétendre, avouer, nier

× credo, arbitror, judico, censo, duco, spero — videor

~~× nuncio~~, ~~sentio~~, ~~× exprimo recordor, memini~~ etc.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2° a) avec ~~les~~ des verbes qui

signifient vouloir, désirer ~~vouloir désirer~~

βούλομαι ἐθέλω

~~βούλεσθαι~~, ~~ἐθέλειν~~, ἐπιθυ-

μεῖν, σπεύδειν, ὀρέγεσθαι,

προθυμεῖσθαι, ὁρμᾶν, σπου-

δάζειν, ζητεῖν, χρῄζειν, —

volo, nolo, malo, cupio, studeo, vouloir désirer

amo (poét.), quaero.

— vouloir, désirer.

penser à, ~~décider~~ βου-

λεύομαι μέμνημαι

~~λεύεσθαι~~, μεμνῆσθαι, νοεῖν,

διανοεῖσθαι — recordor, memini, penser à

et le contraire, obliviscor, fugit me, oublier

décider αἱρεῖσθαι, προαιρεῖσθαι,

γνῶναι, δικαιοῦν, ἀξιοῦν, —

statuo, constituo, decerno, constitui, résoudre

paro, meditor, placet, visum est ~~mettre~~

— daigner.

269

oser, craindre. τολμῶ, φοβοῦμαι, αἰσχύνομαι, αἰδοῦμαι — audeo, nestineo (poétique), non dubito, vereor, metuo, tineo gravor — j'ose

oser, craindre

b) pouvoir. δύναμαι, οἷός τ' εἰμι, πέφυκα, ἐπίσταμαι, ~~οἶδα~~ οἶδα, ~~μανθάνω, μελετῶ~~ — possum, queo, nequeo, valeo (poétique), scio, nescio, disco — je peux, sais

pouvoir

avoir, prendre l'habitude. εἴωθα φίλω, νομίζω, μανθάνω, μελετῶ — soleo, assuesco, consueri, disco

avoir l'habitude

c) devoir. μέλλω, ὀφείλω, χρή — debeo, oportet, necesse est, opus est, decet — je dois, il faut, il vaut mieux

devoir

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

3° entreprendre, essayer

ἐπιχειρέω, ἐπιχειρῶ, πειρῶμαι — conor, nitor, contendo

commencer ἄρχομαι, -instituo, coepi, ingredior aggredior

surgo, persevero, desino, desisto, intermitto, cesso, maturo. continuer, cesser

~~cesser~~

4° souhaiter, demander

εὔχομαι, ἀπεύχομαι, δέομαι, ἱκετεύω, αἰτοῦμαι -ητὸς, postulo, j'ai souhaité.

271

b) pousser à. παραινῶ, παραγγέλλω, προτρέπω, νουθετῶ, συμβουλεύω, πείθω, ἐπαίρω, παροξύνω — moneo, hortor, dehortor

ordonner, défendre. κελεύω, ἀπαγορεύω — impero, jubeo, veto

permettre, souffrir. συγχωρῶ, ἐπιτρέπω, ἐῶ, παρίημι, ὑφίημι, δίδωμι, φθονῶ — patior, sino, licet — je laisse

c) faire ≠ faire, empêcher ἀναγκάζω, βιάζομαι, ποιῶ, κωλύω, εἴργω — cogo, impedio, prohibeo — je fais

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

272

d) Donner l'habitude,

établir διδάσκω, παιδεύω, ἐθίζω, τάττω — doceo, attrafacio.

273

L'infinitif se construit en outre

1° en Latin avec ~~video~~ des verbes qui signifient sentir et ~~exprimer~~ montrer

don memini, obliviscor, fugit me, video, audio, sentio, animadverto, scio, nescio, intelligo, perspicio, comperio, suspicor, scribo, narro, ostendo, demonstro, simulo, dissimulo

δεικνοῦμεν ?

avec des verbes qui expriment diverses affections de l'âme gaudeo, laetor, glorior, doleo, angor, sollicitor, indignor, queror, miror, admiror, fero aegre molesto, piget, pudet, taedet, poenitet.

avec des verbes qui signifient omettre, negligo, omitto, supersedeo, non curo, parco et fugio (poétiques).

École Normale Supérieure

274

2° en Français avec

je sens, vois, suis, ~~entendre~~ entends

πειρᾶσθαι, ἐπιτρέπειν, διδόναι. en Grec et en Latin

avec les verbes qui signifient pousser, prier, exiger, établir etc. et le contraire, comme προτρέπειν, αἰτεῖσθαι, τάττειν etc.

avec les verbes qui signifient avoir l'intention de, tendre à, répugner à, comme βούλεσθαι, αἱρεῖσθαι, δίχεσθαι, προσποιεῖσθαι, φοβεῖσθαι, ὀκνεῖν, αἰσχύνεσθαι

avec les verbes qui signifient penser, dire comme δοκεῖν, ἡγεῖσθαι, οἴεσθαι, νομίζειν, φάναι, λέγειν. — au style indirect, on emploie l'infinitif même après le relatif, et les conjonctions ὡς, ὅτε, ἐπεὶ, ἐπειδὴ — οἱ Λακεδαιμόνιοι δέκα ἄνδρας Σπαρτιατῶν προσείλοντο βασιλεῖ, ἄνευ ὧν μὴ κύριον εἶναι ἀπάγειν στρατίαν ἐκ τῆς πόλεως Thuc. — Λέγεται Ἀλκμαίωνι, ὅτε δὴ ἀλᾶσθαι αὐτόν, τὸν Ἀπόλλω ταύτην τὴν γῆν χρῆσαι οἰκεῖν Thuc. — δοκεῖν, οἴεσθαι; φάναι se construisent comme entre parenthèses. τίνες φὴς ἦσαν οἱ λόγοι; Plat.

notes p. 70

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

276
3

1

Infinitif

A complément

L'infinitif se construit comme [au Recto]
complément, soit immédiatement, -
soit par l'intermédiaire d'un
autre mot.

construit immédiatement, il
peut exprimer 1° l'objet direct de
l'action signifiée par le verbe ou par la prop. principale 2°
le but de l'action 3° l'objet rela-
tivement auquel l'attribut ~~contient~~ est affirmé
~~ou~~ du sujet.

1° Grec. il se construit avec des
verbes et des ~~signification~~ prop. principales qui signi-
fient pouvoir dans toutes les acceptions
(être en état de, propre à, habile à etc.)
τὸ ψεῦδος οὐ δύναται ἀληθὲς ποιεῖν
κίη. - γνῶναι πάντων ὑμεῖς ὀξύτατοι
τὰ ῥηθέντα Dém. - οἱ παῖδες κλι-
κίαν ἔχουσι παιδεύεσθαι.

avec les verbes qui signifient ins-
truire, apprendre à, exercer, habituer à,
forcer à, faire que, entreprendre, commencer,
Mayer, donner de, comme διδάσκειν, μανθάνειν,
ἐθίζειν, μελετᾶν, ἀναγκάζειν, ποιεῖν.

3 bis

21.

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

277

Latin. L'infinitif se construit a) sans sujet avec un grand nombre de verbes qui signifient volonté, pouvoir, inclination, intention, commencer, continuer, cesser, remettre; * et les impersonnels libet, licet, oportet, decet, placet, visum est, fugit, pudet, poenitet, piget, taedet, necesse est, opus est, ~~expedit nihil attinet, interest, refert~~ et des locutions qui ont le même sens: habeo in animo, certum est, consilium est, animum induco

Mdv. 389-390

* velle, posse, vereri, scire, consuescere, parere, meditari, incipere, perseverare, desinere etc.

b) précédé d'un sujet Mdv. 395-398

avec les verbes qui signifient ordonner, laisser, souffrir, jubere, postulare, sinere, pati, et avec cogere, monere, hortari, impedire, prohibere, arguere insimulare — il se construit également avec le passif de ces verbes.

avec les verbes qui signifient une affection de l'âme comme gaudere, laetari, gloriari, dolere, angi, sollicitari, indignari, queri, mirari, admirari, ferre.

avec les impersonnels oportet, decet, convenit, expedit, nihil attinet, interest, refert.

avec tous les verbes qui signifient penser ou dire. — il peut se construire avec le passif de ces verbes; mais, si l'on excepte ~~l'exception de~~ videor, on prend

Mdv. 400

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

de préférence le tour impersonnel quand on emploie les temps composés avec le participe passé, et presque toujours avec le participe futur passif — traditum est Homerum caecum fuisse — ubi tyrannus est, ibi dicendum est, plane nullam esse rempublicam — au style indirect, on emploie l'infinitif 1° après un relatif qui renferme le sens de et. Marcellus, quum Syracusas cepisset, requisivisse dicitur Archimedem illum, quem quum audisset interfectum, permoleste tulisse. Cic. Verr. IV, 58. — habituellement après des pronoms qui expriment comparaison, quand le ~~même~~ verbe[x] peut être sous-entendu à la proposition comparative. Suspicor, te eisdem rebus, quibus me ipsum, commoveri. Cic. de Sen. 1 (= quibus ipse commoveor) — la construction affirmari quidvis me potius perpessurum quam ex Italia exiturum. Cic. ad Fam. 2, 16 est rare. — 2° quand la proposition

Mdvg. 400 — 405

x de la prop. infinitive principale

Infinitifs

A complément

précédente permet de sous-entendre un verbe qui signifie dire ou penser. Regulus in senatum venit, mandata exposuit, sententiam ne diceret, recusavit; quamdiu jure jurando hostium teneretur, non esse se senatorem. Cic. off. 3, 27

3° quand une question se trouve au style direct à l'indicatif, et à la ~~seconde~~ première ou à la troisième personne. Si veteris contumeliae oblivisci vellet, num etiam recentium injuriarum memoriam deponere posse? Caes. B. G. 1, 14 (= si — volo, num — possum?) an quicquam superbius esse quam ludificari sic omne nomen Latinum. Liv. I, 50 (= an quicquam superbius est?) — les questions qui se trouvaient au style direct, à ~~la seconde personne~~ l'indicatif à la seconde personne, ou au subjonctif, et les propositions volitives se construisent au subjonctif

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

dans le style indirect. quid de praeda faciendum censerent? Liv. 5, 20 (= censetis) — quis sibi hoc persuaderet? Caes. B. G. 5, 29 (= quis mihi hoc persuadeat?) — Sin bello persequi perseveraret, reminisceretur pristinae virtutis Helvetiorum (= sin — perseveras, reminiscitor...). quare ne committeret (= ne commiseris), ut is locus in calamitate populi Romani nomen caperet. Caes. B. G. 1, 13. — on trouve souvent le présent ou le parfait du subjonctif comme si la propos. princip. était à un présent historique, et réciproquement on considère souvent le présent historique comme un temps passé. exemples de style indirect. Caes. B. G. I, 13, 14, 17, 18, 20, 31, 35, 36, 44, 45. Tite Live I, 50, 53 etc.

5

23

281

Infinitif

A complément

2° il exprime le but de l'action [au Recto]

Grec. très fréquent. τῇ ἐν τῷ μέσῳ τοὺς καρποὺς τρέφει τῷ κρατοῦντι λαμβάνειν Xén. — τὸ γίας παρέχει ἑαυτὸν ἐρωτᾶν τῶν Ἑλλήνων τῷ βουλομένῳ Plat. — τὸ ἥμισυ φυλάττειν κατέλιπε τὸ στρατόπεδον Xén. — τὸ συμφέρον ἡ πόλις προὐτίθει σκοπεῖν Dém. — δεῖ τοὺς ἄρχειν αἱρεθέντας τῶν κτημάτων τῶν ἰδίων ἀμελεῖν Isocr. — οἶνον πιεῖν ἴδωκα, ἐγχέω — πιεῖν δίδωμι, λαμβάνω. ...

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

24/ but de l'Action

5 bis

283

Latin. exceptionnel. equus quem candida Dido esse mi dederat monumentum et pignus amoris Virg. En. 5, 572. — pecus egit altos visere montes. Hor.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

284

~~Français. construit en le sens avec envoyer, mener, aller, venir, courir.~~

Français. aller, venir. venir. descendre, courir. envoyer mener.

Infinitif

A complément

[au Ruts]

3° Il exprime l'action relativement à laquelle un qualificatif convient à un objet.

[laisser en blanc]

Grec. très fréquent ordinairement à la voix active. ῥᾷστον φέρειν, ἥδιστον ἰδεῖν, ἄξιος θαυμάσαι, βαρὺς συνοικῆσαι, δίκαιος τυγχάνειν, ἐπικαίριος θεραπεύεσθαι, ἐπιτήδειος ὑπεξαιρεῖσθαι, ἐπίδοξοι μεταβάλλειν, οὐδὲν τῶν ἐνόντων εἰπεῖν, δωρεὰν πρέπουσαν δοῦναι καὶ λαβεῖν, πρόσηκον (λόγος) ἐπιθεῖναι. — θαῦμα καὶ ἀκοῦσαι Plat.

[laisser en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

26 relativement à quelle action l'adjectif qualifie

6 bis

287

Latin. construction exceptionnelle

cereus in vitium flecti — durus componere versus — audax omnia perpeti.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

288

~~Français. construction inusitée.~~

7 27 289

Infinitif

B complément

[au Recto]
[blanc]

Grec. L'infinitif peut se construire avec le neutre de l'article à tous les cas. alors ~~il emploie~~ la proposition infinitive s'emploie absolument comme un substantif précédé d'un article, excepté qu'elle ne peut avoir un génitif pour complément. cependant on la trouve ainsi construite dans le cas où le neutre d'un pronom se construit avec le génitif (ταῦτα εἶχον Ἀθηναῖοι πελοποιννησίων τῆς πόλεως τέθνηκε τὸ τοὺς ἀδικοῦντας μισεῖν Dém.

+ Il ne se construit jamais avec une préposition sans être précédé d'un article. — dans Hérodote I, 210 ἀντὶ ἄρχεσθαι est tout-à-fait exceptionnel. cf. 6, 32. 7, 170.

+ Il doit toujours être précédé de l'article, quand le rapport qui l'unit à un autre mot doit être exprimé par le génitif ou le datif.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

291

[illegible]
Mdv. 419

Latin. ce n'est que par exception et chez les poètes que l'on rencontre l'infinitif ~~[illegible]~~ employé dans des constructions qui demandent un autre cas que l'accusatif.× Si tanta cupido est bis Stygios innare lacus, bis nigra videre Tartara. Virg. En. 6, 134. Summa eludendi occasio est mihi nunc senes et Phaedriae curam adimere argentariam. Ter. Phorm. 5, 6, 3. Pelidis cedere nescius. Hor. od. 1, 6, 6. Fruges consumere nati Hor. Ep. 1, 2, 27. Durus componere versus Hor. Sat. 1, 4, 8. Pecus egit altos visere montes. Hor. od. 1, 2, 7.

× ~~[illegible]~~ employé sans préposition

Au lieu de l'infinitif, le Latin emploie dans ces constructions des formes appelées supin et gérondif. Ce sont des substantifs verbaux. Ils n'ont jamais de sujet, et ils ont des cas. Ils peuvent avoir le même complément que le verbe.*

Le supin a un accusatif (um) et un ablatif (u)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

* Ils ont tantôt le sens de l'actif + tantôt celui du passif, suivant la signification générale de la proposition, comme les noms d'action, comme amor Dei signifie tantôt l'amour de Dieu pour les hommes (actif), tantôt l'amour des hommes pour Dieu (passif).

Le supin en um s'emploie avec les verbes de mouvement pour marquer le but du mouvement. Legati in castra aequorum venerunt questum injurias, Liv. 3, 25. — dare alicui aliquam nuptum — eo perditum, ultum. — comme le supin de beaucoup de verbes n'est pas usité, on exprime souvent le même rapport par ut, ad, causa, qui (avec le subj.)

Mdv. 411

Le supin en u s'emploie avec des adjectifs pour marquer relativement à quelle action l'adjectif qualifie ~~[illegible]~~ au ~~objet~~ être ~~[illegible]~~. Quid est tam jucundum cognitu atque auditu quam sapientibus sententiis gravibusque verbis ornata oratio Cic. de or. I, 8. — on tourne souvent par ad avec le gérondif: verba ad audiendum jucunda. Cic. de or. I, 49.

Mdv. 412

par rapport à une certaine action à faire (in beziehung auf eine gewisse handlung die an dem subjecte ausgeführt und vorgeht

Le Gérondif ~~[illegible]~~ a ~~[illegible]~~ le nominatif, ~~[illegible]~~ × l'accusatif, le génitif, le Datif et l'ablatif. Si le verbe

Mdv. 413–418

× (si la locution agendum est ne doit pas être considéré comme un participe futur passif construit impersonnellement),

293

supin en um Mdr. 411
—— en u Mdr. 412

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

285

Infinitif

B complément

peut se construire avec l'accusatif, le gérondif peut être remplacé par le participe futur passif et le substantif se met au cas où aurait été le gérondif; substitution qui a toujours lieu à l'accusatif, et presque toujours à l'ablatif, dans le cas où le gérondif aurait ~~été employé avec~~ été construit avec une préposition. ainsi ad placandos deos, et non ad placandum deos; in victore laudando, et non in laudando victorem. on n'emploie pas non plus le datif du gérondif avec un complément à l'accusatif: esse onus ferendo.×

Le gérondif ne se construit pas absolument comme le substantif. son emploi est infiniment plus restreint.

accusatif. il ne ~~se construit~~ s'emploie jamais qu'~~après~~ avec une préposition, très souvent avec ad, plus rarement avec inter et ob, très rarement avec ante, in, circa.

× dans les autres ~~cas~~ constructions le choix entre le gérondif et le partic. futur passif est libre. on emploie volontiers le gérondif quand le complément est un neutre ~~employé~~ construit substantivement: studium aliquid agendi, cupiditas plura habendi.

nominatif. Il ne s'emploie qu'avec le verbe substantif qui ajoute l'idée d'obligation: agendum est = l'action est à faire, comme opus est = l'ouvrage est à faire = il est besoin. (Pott, II, 531).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Génitif. il exprime 1° le rapport de l'objet, avec les substantifs et les adjectifs : cum spe vincendi abjecisti etiam pugnandi cupiditatem Cic. ad Fam. 4, 7. — peritus nandi — cupiditas audiendi. — 2° génitif de qualification et d'application difficultas navigandi — arrogantia respondendi — triste est nomen ipsum carendi. Cic. Tusc. 2, 36.

Datif rarement employé — esse solvendo être en état de payer. — scribendo afferunt (dans les senatus-consultes = étaient présents à la rédaction les sénateurs tel, tel etc.

[blanc]

ablatif. Il s'emploie seul dans le sens instrumental, ou avec les prépositions in, ab, de, ex. homines ad deos nulla re propius accedunt quam salutem hominibus dando Cic. pro Lig. 12. — Aristotelem non deterruit a scribendo amplitudo Platonis. Cic. Or. 1. — summa voluptas ex discendo capitur. Cic. de fin. 5, 18.

per transiit bene faciendo et sanando (Act. 10, 38)
bene fuisti veniendo
cum adorando confiteretur

[blanc]

(Sans avec l'infinitif peut se rendre 1° par le participe miserum est nihil proficientem angi. nihil adversi accidit non praediente me. Romani non rogati graecis auxilium offerunt. Consul non exspectato auxilio colleque pugnam committit. 2° par nisi. haec dijudicari non possunt, nisi ante causam cognoverimus. 3° par ut non, quin, qui non. nihil ab illis tentatur de quo non ante mecum deliberent. 4° par une conjonction copulative. fieri potest ut recte quis sentiat et id quod sentit polite eloqui non possit. Cic. Tusc. 1, 3.)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Le Gérondif n'a pas de passif, et sa forme n'exprime pas la voix.

ce qui lui en donne parfois l'apparence, c'est qu'il est employé dans certains cas absolument comme un substantif. multa vera videntur neque tamen habent insignem et propriam percipiendi (= perceptionis) notam. Cic. Acad. 2, 31 — Antonius hostis judicatus Italia cesserat; spes restituendi nulla erat. Corn. Nep. Att. 9 (= restitutionis) Jugurtha ad imperandum (= ~~ad imperandum~~ ad imperium) Tisidium vocabatur. Sall. Jug. 62. uritque videndo (= visu) femina Virg. Georg. anulus in digito subter tumatur habendo. Lucr. 1, 313 (= l'action de le porter) signum recipiendi. Caes. B. G. 7, 52 (= receptus) facilis ad intelligendum (= intellectum).

9 32/ 299

Infinitif

B compliment

[au Recto]

Français

en Latin on ne trouve que très rarement l'infinitif employé avec une préposition. il se rencontre avec interest inter. Aristo et Pyrrho inter optime valere et gravissime aegrotare nihil prorsus dicebant interesse. Cic. de Fin. 2, 13. — nihil praeter plorare dans Hor Sat. 2, 5, 69 est une exception.

quand on ne distingua plus les cas et qu'on employa les prépositions pour les remplacer, on ~~ne~~ construisit l'infinitif avec des prépositions; on ne fut pas plus choqué de ad habere, pro habere que de pro amorem. on trouve dans des pièces du 8e et du 9e siècle: quod dedit ad pastinare conquestum vel ad conquirere. pro separare conjugium. pro vina et nulle emendum.

En Français l'infinitif se construit avec de, a, pour, sans, par après, et diverses locutions prépositives composées avec de.

Mor. 391. rem.

carnem dare ad manducare ipsum elegit ad offerre sacrificium Deo (Rönsch 430)

~~carnem dare~~ ad

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

300

De

[blanc]

1° avec beaucoup de substantifs, d'adjectifs et de verbes qui se construisent avec ~~un~~ le substantif précédé de de, cette préposition exprime le même rapport de détermination, quand elle précède l'infinitif : l'intention d'écrire, le plaisir de voyager, la crainte de perdre, le moment de venir — jaloux, ambitieux, capable de réussir — : il l'accusa de conspirer, s'ennuya de lire, désespéra de réussir, le chargea d'écrire.

2° Elle exprime que l'infinitif est l'objet direct de l'action du verbe, dans beaucoup de cas où ~~[illegible]~~ le verbe se construit avec le substantif par juxtaposition ×: on lui conseilla de partir — négliger d'écrire — se proposer de venir — commencer de parler — désirer

× ~~on s'emploie intransitivement~~

~~achève de descendre (Chac. Exch. 3, 4)~~ — ~~je cesse d'écrire.~~

~~Me exprime que~~ exprimant 33

2° L'infinitif ~~est~~ l'objet direct de l'action se construit avec beaucoup de verbes ~~qui~~ qui se construisent avec le substantif ~~sans une~~ ~~point~~ sans juxtaposition

je commence, entreprends,

tente, achève, cesse de

j'ambitionne, souhaite,

désire, espère, appréhende,

crains, regrette, ~~de~~ de

je médite, me propose,

choisis, néglige, dédaigne,

évite de

je promets, jure, nie,

refuse, feins, risque, affecte de

j'empêche

je lui conseille, recommande, suggère, commande,

pesais, ordonne, défends, interdis,

permets, persuade, pardonne,

reproche, impute, dois, demande

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

~~à être admis — souhaiter, aspirer de le voir — commencer, continuer de parler — s'efforcer de marcher — [illegible] [illegible] faire — [illegible] de [illegible] + il ne laissa pas de le faire~~

~~— dites lui de venir — c'est à vous que je dois de n'être pas plus maltraité. — il affecte de le faire. — on ambitionnait de lui plaire — il appréhendait (craignait) de le revoir. — à qui choisiriez vous, mon fils, de ressembler. — [illegible] de le faire — il commande au soleil d'animer la nature.~~

3° De exprime souvent que l'action signifiée par l'infinitif est qualifiée par la proposition principale ou par une portion de cette proposition : il ne lui convient pas de le faire, — il est utile de le faire — c'est peu de l'insulter — c'est à lui de le faire — le plus sûr est d'agir ainsi — c'est un songe que d'y penser — il croit utile de le faire — ceux qui auraient cru se déshonorer de rire (Racine, préface des Plaideurs) — vous êtes bien bon de le croire — vous avez bien fait de venir — vous avez raison de le penser — dans ces constructions, l'infinitif 1° détermine le sujet des propositions impersonnelles (il, ce), 2° devient comme le sujet de la portion de la proposition par laquelle il est qualifié (utile, se déshonorer), ou de la proposition elle même (le plus sûr est de = agir ainsi est le plus sûr) 3° est le complément de toute la proposition (vous êtes bien bon — de le croire)

4° De s'emploie après que dans les propositions comparatives ~~[illegible] dans l'infinitif~~ : il aima mieux périr que de le rendre

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

304

Plutôt mourir que de se rendre

5° de s'emploie avec ~~un~~ une proposition infinitive exprimant une idée qui est ensuite rappelée dans une proposition principale : mais dans une profane et même peinture de n'oser de la fable employer la figure,... c'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement. Boil. art poet. 3. — cette proposition infinitive est construite comme le substantif qui n'est ni sujet ni complément.

6° de s'emploie dans les narrations d'un fait qui se produit subitement : grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes, grenouilles de rentrer dans leurs grottes profondes. Lafont. fabl. 2, 14.

305

10

Infinitif

B complément

[~~[illegible]~~] en haut de la page

A

[blanc]

1° ~~il~~ A s'emploie devant l'infinitif avec beaucoup de verbes et d'adjectifs dans le même sens que devant un substantif — se disposer à venir — prêt à le faire — il en est de même avec le substantif : conte à dormir de bout — × il est homme à le faire — une affaire à vous perdre (rapport de qualification : un homme à saillies terre à blé)

× — verre à boire — martre à danser

2° Il ~~se~~ s'emploie avec beaucoup de verbes qui se construisent avec un substantif par juxtaposition : commencer, enseigner, montrer, apprendre à lire — j'aime à voir comme vous l'instruisez. — ~~vous n'avez qu'à parler~~ — ~~[illegible]~~ faudra-t-il sur la gloire attendre à m'exercer que ma tremblante voix commence à se glacer (Boil. ep. 1)

aimer, apprendre, autoriser, chercher, commencer, enseigner, montrer.

je cherche en vain à me tromper (Rac. Ath. v, 6). tel qui hait à se voir peint en de faux portraits (Boil. ep. 9)

~~[blanc]~~

3° Il exprime qu'un substantif exprimé ou sous-entendu doit subir l'action signifiée par l'infinitif, dans tous les sens du mot devoir :

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

c'est un ouvrage à ~~recompenser~~ terminer
– un cheval à garder – un homme
à recompenser – il n'en est que
plus à estimer – il n'y a pas
à manger – n'avoir rien à répli-
quer – l'argent que j'ai à dépen-
ser – chose facile à dire, bonne
à manger – verser à boire (sub-
stantif sous entendu = qque chose) –
~~vous~~ appuiter à manger – trouver à redire

~~5° Il exprime que l'infinitif~~
~~qualifie le substantif avec lequel il est employé~~
~~[illegible] c'est un conte~~
~~à dormir debout – une affaire à~~
~~vous perdre – il est homme à~~
~~se fâcher~~

[blanc]

4° il exprime occasion de, lieu de, occupé à, dans l'attente de
Il ne trouve pas à s'occuper –
~~[illegible]~~ il n'y a pas
à balancer – j'ai à vous entre-
tenir – je suis ici à l'attendre –
je suis encore à savoir comment...

[blanc]

Infinitif

B complément

5° il exprime que la proposition infinitive est suppositive à le voir, ou juge de son état — à le bien prendre, à tout prendre, à voir les choses de sang-froid, à l'en croire, à dire vrai. — alors il est complément de la proposition tout entière.

— à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

[blanc]

6° il exprime que la proposition infinitive manifeste la qualité signifiée par le substantif. Sa justice à venger les crimes, sa patience à attendre la conversion des pécheurs. Bossuet. Hist. univ. 1re ép. — sa présomption à sacrifier sans les prêtres. id. ibid. 5e ép.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

11 bis

37.

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

Pour

Il a le même sens ~~[illegible]~~ avec l'infinitif qu'avec le substantif.

1° parceque. cause. il s'emploie toujours avec l'infinitif passé. Il est malade pour avoir trop mangé.

2° afin que. prop. finale. on le cherche pour le mettre en prison. — pour ne vous rien déguiser. — pour parler net. — Les notaires ont délivré cet acte pour lui valoir ce que de raison.

3° destination. conséquence. Il y a ici pour contenter tous les goûts. — faire une si longue traite, c'est pour en mourir. — qu'allez vous faire là ! Il y en a pour périr d'ennui.

4° relativement à. proportionnellement à. Il est bien grand pour être si jeune. — Ah ! je l'ai trop aimé pour ne le point haïr. — je l'ai regardé assez longtemps pour en être sûr. — pour être fêté par tout il n'en est pas plus fier.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

5°. comparaître mourir pour mourir, il vaut mieux que le soit en faisant son devoir.

6°. et ensuite. Il est venu le matin, pour repartir à midi.

38

Infinitif

B complément

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

Sans

Il marque exclusion devant l'infinitif comme devant les substantifs. Passer la nuit sans dormir – faire qque chose sans rire – cela va sans dire – il ne saurait ~~se~~ disputer sans se mettre en colère – ~~ces propositions ont qqe analogie avec les propositions consécutives~~

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[illegible]

faire

commencer finir par faire

quelque chose. - [illegible]

[illegible]

[blanc]

après

employer toujours avec l'infinitif présent après l'avoir fait.

[blanc]

L'infinitif s'emploie avec les locutions prépositives : sauf, loin, près, hors, à force, à moins, au lieu, au risque de, afin, avant

— jusque, quant à

Infinitif

complément d'une proposition

[au Recto]

L'infinitif s'emploie en certains cas comme complément de la proposition principale, et la proposition infinitive devient alors l'équivalent d'une proposition dépendante non complétive. cette construction ne se rencontre qu'en Grec et en français.

Grec 1° ὀλίγου, μικροῦ δεῖν (jamais πολλοῦ) ἑκὼν εἶναι. τὸ τὰς ἰδίας εὐεργεσίας ὑπομιμνήσκειν μικροῦ δεῖν ὁμοιόν ἐστι τῷ ὀνειδίζειν Dém. ἑκὼν εἶναι οὐδὲν ψεύσομαι. — 2° εἰπεῖν, εἰρῆσθαι, ἐμοὶ δοκεῖν, οὕτωσι ἀκοῦσαι, εἰκάσαι seuls ou précédés de ὡς qui signifie à peu près. σχεδὸν, ὡς εἰπεῖν, αὐριωτάτην ἔχει πέστιν τὸ ἦθος Arist. ὡς συνελόντι, συντόμως, ἁπλῶς εἰπεῖν. ὡς τὸ ὅλον, τὸ ξύμπαν εἰπεῖν. ὡς ἐν κεφαλαίῳ εἰρῆσθαι. — 3° μέρος τὸ s'emploie pour signifier: quant à. τὸ μηδὲ ἄκοντά τινα ἐξαπατῆσαι, μέγα μέρος εἰς τοῦτο ἡ τῶν χρημάτων κτῆσις ξυμβάλλεται Plat.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

317

[~~illegible~~ en haut de la page]

Français. L'infinitif se construit ainsi que participe d'une préposition, quelquefois de, souvent à, très souvent pour, sans, toujours après, et les locutions prépositives composées avec de.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Infinitif

propositions indépendantes

~~Dans~~ Les trois langues emploient [au Recto]
l'infinitif dans les propositions
exclamatives

Grec 1° expression d'un souhait,
d'un désir. Θεοὶ πολῖται, μή με
δουλείας τυχεῖν Eschyle — et parfois sans
exclamation A. μίσθωσαί τινα - B ἐὰν
δὲ μὴ 'χω; - A τότ' ἔμ' ἄγειν. Aristoph.
— 2° précédé de τό exprime un mou-
vement de chagrin τὴν τυχὴν, τὸ
ἐμὲ νῦν κληθέντα δεῦρο τυχεῖν Xén.
— ou d'étonnement : τὸ δὲ μὴ τη-
τάξαι σ' ἐξελεχθέντ' ἄντικρυς Aristoph.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[illegible]

Latin. chagrin et étonnement. Te ista virtute, fide, prudentia, in tantas aerumnas propter me incidisse. Cic. ad Fam. 14, 1. adeone hominem esse infelicem quemquam, ut ego sum Terent. Andr. 1, 5, 10. mene incepto desistere victam? Virg. En. 1, 37. — on emploie presque toujours le pronom personnel.

Mdv. 399

[blanc]

Français. on emploie souvent le pronom personnel : moi ! trahir ma patrie ! — lui ! faire quelque chose. — on peut supprimer le pronom personnel : trahir ma patrie ! — lui écrire !

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

constructions de l'infinitif particulières à chacune des trois langues

Grec. Il est employé avec le sens de l'impératif. Εὖ Κλεαρίδα, τὰς πύλας ἀνοίξας ἐπεκθεῖν Thuc. Ἀκούετε λεῴ, πίνειν ὑπὸ τὴς σάλπιγγος Aristoph. μὴ πλουτεῖν ἀδικῶς, ἀλλ' ἐξ ὁσίων βιοτεύειν Phocyl.

[blanc]

Latin. Il s'emploie dans les narrations pour l'imparfait de l'indicatif, ordinairement quand on passe du récit des faits à la représentation d'un état qui s'est produit subitement, et d'actions répétées et d'affections de l'âme. Circumspectare (commencèrent à regarder) tum patriciorum vultus plebeii et inde libertatis captare (cherchaient à saisir) auram, unde servitutem timuerant. Primores patrum odisse (haïssaient) decemviros, odisse plebem; nec probare (approuvaient), quae fierent, et credere, haud indignis accidere. Liv. 3, 37. cf. Cic. Verr. 4, 18.

~~[illegible]~~ Mdv. 392 Dr. I, 302 (d'actions et de sentiments qui se répètent)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

— Il se construit aussi avec quum quand le temps a été indiqué par la proposition principale. Jamque dies consumptus erat, quum tamen barbari nihil remittere atque, uti reges praeceperant, acrius instare. Sall. Jug. 98.

[blanc]

Français. Il s'emploie 1° dans les propositions délibératives, que l'interrogation soit directe ou indirecte. que faire? il ne savait comment faire. — 2° dans des interrogations indirectes qui contiennent le sens de pouvoir — je n'ai que faire de cela — il trouva à qui parler — la terre fournit de quoi nourrir ses habitants — ~~[illegible]~~ ~~d'avoir, et que parler et nourrir~~ ~~[illegible]~~. * — on trouve déjà dans St Augustin: non habent quid respondere (hymnus adv. Donatistas) quid agere, quid facere nesciebat (Greg. Tur. 4, 34)

quand on pose une question à un certain nombre d'individus: en pour l'histoire du règne de Louis XIV depuis le traité d'Aix la chapelle jusqu'au traité de Ryswick

non habent unde reddere (Rönsch 430)

* la construction est commune à toutes les langues néo-latines

1/ 44

323

Infinitif

Emploi du sujet

[au Recto]

Il y a deux points à examiner 1° quand le sujet de la proposition infinitive est exprimé 2° à quel cas en Grec et en Latin se mettent le sujet de la proposition infinitive ou l'attribut de cette proposition

expression du sujet

Grec 1° quand le sujet de la proposition infinitive employé comme complément est le même que le sujet de la proposition principale ou qu'un mot qui est complément de la proposition principale, on ne l'exprime pas, excepté dans le premier cas, s'il faut appeler l'attention sur le sujet. ἐκ τοῦ πρότερος λέγειν ὁ διώκων ἰσχύει Dém. — ἐπομόσας λέγω ἢ μὴν πιστεύειν σοι Xén. — mais on dit οὐκ ἔφη αὐτός, ἀλλ' ἐκεῖνον στρατηγεῖν Thuc. — πρέπει τῷ λόγῳ ξυνῳδῷ εἶναι Plat.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

324

[blanc]

2° Le sujet indéterminé que l'on rend en Français par on est souvent supprimé. φιλάνθρωπον εἶναι δεῖ καὶ φιλόπολιν Isocr. (on sous-entend τινά) – οὐ δεῖ φιλεῖν ὡς μισήσοντας Aristote (s-ent. qque chose comme ἀνθρώπους)

[blanc]

15 bis

325

Latin 1° l'infinitif ne reçoit pas de sujet après les verbes énumérés infinitif complément a) Mdv. 395-397-398a

qui signifient volonté, pouvoir, devoir, habitude, inclination, commencer continuer, cesser, remettre. — cependant après volo, nolo, malo, cupio opto, studeo, postulo, constituo on trouve l'infinitif employé avec un sujet, quand ce sujet est différent de celui du verbe principal,× et même parfois quand il est le même (ordinairement l'infinitif est à la voix passive ou c'est l'infinitif de sum) — volo, nolo, malo, cupio, (qq fois opto, studeo, postulo) eum esse bonum — cupio me esse clementem; cupio in tantis reipublicae periculis me non dissolutum videri. Cic. Catil. 1, 2.

Mdv. 389-390

× (signifiant vouloir)

2° il reçoit un sujet après les verbes énumérés infinitif complément b) 395-398

— quand le sujet est indéterminé, on le supprime souvent après les verbes impersonnels. ex malis minima eligere oportet. Cic. Off. 3, 1. on tourne souvent par le passif: hoc fieri et oportet et opus est. Cic. ad Att. 13, 25.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

— après les verbes qui signifient dire et penser, le sujet est qqfois supprimé, quand il est le même que celui du verbe principal; mais c'est exceptionnel. quum id nescire Mago diceret, nihil facilius scitu est, inquit Hanno. Liv. 23, 19 — particulièrement quand l'infinitif dépend d'un autre infinitif qui a le même sujet: licet me existimes desperare ista posse perdiscere. Cic. de or. 3, 36 (= me ista posse) — chez les historiens avec l'infinitif futur actif. Alcon, precibus aliquid moturum ratus, transiit ad Hannibalem. Liv. 21, 12. — dans un discours au style indirect, se est souvent supprimé. Si veteris contumeliae oblivisci posset, num etiam recentium injuriarum oblivisci posse? Caes. B. G. 1, 14.

Udv. 401

Infinitif 46
emploi du sujet

Français. — En général la proposition infinitive dépendante ne se construit pas avec un sujet qui lui soit propre.

[en haut de la page]

Cependant quand elle est complément direct de certains verbes, elle peut avoir pour sujet le complément direct du verbe dont dépend l'infinitif.

1° Le substantif ou le pronom compléments directs des verbes, écouter, entendre, envoyer, laisser, mener, regarder, sentir, voir peuvent être sujets de la proposition infinitive construite avec eux comme attribut : écoutez parler le juste et le saint (Boss.) — Je l'ai entendue chanter.* — on laissa Mithridate suivre ses victoires (Boss.) — que les îles inconnues les attendent et les regardent en silence venir de loin (Fén.). — Je le sentis venir de loin. — Il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs.

* les pères mourants envoient leurs fils pleurer sur leur général mort (Fléch.).

* mener les chevaux boire (Acad.).

* Quand la proposition infinitive dépend du verbe faire, elle ne se construit comme attribut qu'avec les

* le participe s'accorde toujours aux temps composés de ces verbes.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

prouvons que, le, la, les. — Il les a fait venir. — Le participe aux temps composés ne s'accorde pas.

avec les verbes écouter, entendre, faire, laisser, ouïr, regarder, sentir, voir, le sujet logique de la proposition infinitive peut être construit comme complément, soit par juxtaposition, quand il est exprimé par les pronoms lui, leur, soit par l'intermédiaire des prépositions de, à, par, quand il est exprimé par un substantif: ~~[illegible]~~ le père. — je lui, leur ai entendu, ouï dire que ce n'était pas vrai. — j'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront. — par les traits de Jésus je vis percer le père. — de ses bras innocents je me sentis presser. — J'ai entendu dire à mon père que...

cette construction est obligatoire quand le complément direct de l'infinitif est exprimé par que, le, la, les: ~~[illegible]~~ Je le lui ai entendu, fait, laissé etc. dire. Il le fit massacrer par ses soldats.

* Il lui fera faire tout ce qu'il voudra.

324

2° le pronom que complément direct de verbes qui signifient penser et dire (affirmer, avouer, croire, dire, espérer, s'imaginer, nier, penser, prétendre, savoir*) peut être sujet de la proposition infinitive construite avec lui comme attribut : les choses qu'il a affirmé, avoué, cru, dit, espéré, s'était imaginé, nié, pensé, prétendu, se être etc.

* et autres

Le participe aux temps composés de ces verbes ne s'accorde pas.

au XVe et au XVIe siècle la proposition infinitive dépendant de ces verbes pouvait se construire avec un substantif. — disant les causes estre justes ; estimant la gloire estre siennes ; il lui sembloit le roi estre affoibli ; j'ai connu beaucoup de gens s'y trouver bien empeschez (Comines). — je la soutiendrai estre telle (Marot) — cuides-tu ces outrages estre recelez ès esprits éternels ? (Rabelais)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[en haut de la page]

Quand il n'y a pas de sujet avec lequel la proposition infinitive soit construit, cependant elle se rapporte toujours logiquement à un sujet déterminé ou indéterminé.

1° Ce sujet peut être déterminé par la proposition principale où il est exprimé : l'homme est né pour travailler. — Dieu nous a créés pour travailler. — Peut-être assez d'honneurs environnent ma vie, pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie (Rac. Phig. 4, 4). Hélas ! loin de vouloir éviter sa colère, la plus soudaine mort me sera la plus chère (Britann. 5, 7).

2° Il peut être déterminé par le complément indirect ou circonstanciel de l'infinitif : je le lui ai entendu dire. — De ses bras innocents je me sentis presser.

3° Il peut être indéterminé et être l'équivalent de on : il faut se faire. — cela va sans dire. — un conte à dormir debout. —

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

– J'ai ordonné de brûler mon manuscrit. – Le théâtre fertile en censeurs pointilleux chez nous, pour se produire, est un champ périlleux (Boil. art. poét. III)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

49

Infinitif

emploi du sujet

cas

[au Recto]

Grec. 1° le sujet de la proposition infinitive se met au nominatif s'il est le même que celui de la verbe principal, à l'accusatif s'il est différent. οὐκ ἔξεστιν αὐτῷ ἀλλ' ἐκεῖνον θεραπεύειν Plat. — αὐτῷ τούτῳ διαφέρει τὸ ἡμᾶς ἡδονὴν εἶναι, ἢ δι' ἣν ἡδονὴν τῶν ἡδονῶν Plat. — πεῖν γενέσθαι ἡμᾶς ἢν ἡμῶν ἡ ψυχὴ Plat. — on remarque le nominatif même après δεῖν ou χρῆναι φήμι δεῖν αὐτὸς στεφανοῦσθαι Dém. — on emploie l'accusatif pour donner plus d'indépendance à la proposition infinitive, principalement quand il y a opposition: τοῦτ' οὐκ οἴομαι οὕτως ἔχειν, ἀλλ' ἐμὲ φαῦλον εἶναι ζητητήν. Plat.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

336

[blanc]

2° l'attribut de la proposition infinitive s'accorde en cas avec le sujet exprimé ou sous entendu auquel elle se rapporte, — ἐκ τοῦ πρότερος λέγειν ὁ Διώκιον ἰσχύει — ἅπασιν ἀνάγκη τῷ τοράννῳ πολεμίῳ εἶναι. Plat — ἀνεγέλασαν ἐπὶ τῷ κρείττονι τοῦ Ἔρωτος φάσκοντι εἶναι Xén. — τίμιον ἂν πᾶσιν ἀνθρώποις τὸ γενέσθαι πολίταις παρ' Ἀθηναίοις Dém. — Κύρου ἐδέοντο ὡς προθυμοτάτου πρὸς τὸν πόλεμον γενέσθαι Xén. — on trouve pourtant et surtout avec un sujet au datif : συμφέρει αὐτοῖς φίλους εἶναι μᾶλλον ἢ πολεμίους Xén.

× même quand il est au génitif ou au datif dans la proposition principale

ἢ αὐτὸς μέντοι ἔφη ὁ Λύσανδρος ἀκούσας ταῦτα δεξιώσασθαι αὐτόν (Xen. Hec. 4, 25).

337

[blanc]

Latin. 1° quand la proposition infinitive a un sujet propre exprimé, il est toujours à l'accusatif. Mdv. 394

[blanc]

2° L'attribut s'accorde toujours en cas avec le sujet exprimé ou sous-entendu auquel se rapporte la proposition infinitive grammaticalement ou logiquement. — studet fieri consul — habeo in animo solus proficisci — jubemur securi esse — coegerunt eum nudum saltare — pudet, oportet me victum discedere. — in republica mihi negligenti esse non licet Cic. ad Att. 1, 17. Quo tibi, Tilli, sumere depositum clavum, fierique tribuno Hor. Sat. 1, 6, 25. nec fortibus illic profuit armentis nec equis velocibus esse. Ov. Met. 8, 553. Mdv. 393

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

— cependant avec licet on doit employer ~~le datif~~ l'accusatif, si le ~~datif~~ sujet ne se trouve pas employé auparavant au datif : medios (=nuctus) esse jam non licebit. Cic. ad Att. 10,8.

— et quand le sujet est indéterminé et sous entendu = on : haec praescripta servantem licet magnifice graviter animoseque vivere. Cic. off. 1, 26.

Infinitiv
(Temps de l'infinitif.)

Donat de octo partibus (Keil 361, 4) infinitivo modo numeris et personis tempora praesens et praeteritum imperfectum legere, (362, 9) legi, praeteritum perfectum et plusquam perfectum legisse, (362, 10) lectum esse vel fuisse.

Prisc. 8, 43: infinitivus modus admincta habet tempora, quomodo optativus, praesens et praet. imperfectum, praeteritum perfectum et plusquamperf., quae non apud Graecos. Cum dicimus enim legere significamus imperfectam, quae vel ad praesens vel ad praeteritum imperfectum attinet, cum vero legisse perfectam, quae magis tam praeteriti perfecti quam plusquamperfecti.

Infinitif

Temps [au Recto]

Les différents temps de l'infinitif marquent simultanéité, antériorité, postériorité relativement au temps marqué par le verbe dont l'infinitif dépend

Il signifie simultanéité relativement à l'action du verbe principal, ou à l'instant déterminé par un complément circonstanciel ou le temps général.

S'il signifie postériorité relativement à l'action du verbe principal.

(si l'on dit que ses ancêtres ne le faisaient pas)

Grec. L'infinitif a la même forme pour le présent et pour l'imparfait. Ἐνομίζοντος πατήρ σφῶν τινες φάσκοντες παῖς εἶναι τοῦ Ἀστυάγους ὅτι ἁρπαστὸς εἴη. (= qu'il les frappait) ταῦτα αὐτοὶ τε ποιεῖτε καὶ τοῖς παρ' ὑμῶν ἀρχθεῖσιν ἐᾶν μή τι ἐξ ἀνοίας ἐξαμαρτεῖν Dém. (= de faire)

Le futur ~~l'infinitif~~ ~~exprime~~ ~~la~~ ~~postériorité~~ ~~relativement~~ ~~au~~ ~~verbe~~ ~~principal~~ - il l'emploie partout où le latin emploie le participe futur) après les verbes qui signifient projeter, vouloir, souhaiter etc. τὸν λυπήσοντα σφᾶς ἐβούλοντο τιμωρήσασθαι Thuc.

[blanc]

Le radical admet à l'infinitif ~~l'accent~~ ~~comme~~ ~~à~~ ~~l'infinitif~~ ~~présent~~ ~~et~~ ~~à~~ ~~l'infinitif~~ ~~futur~~ ~~la~~ ~~même~~ ~~accentuation~~ ~~que~~ ~~dans~~ ~~les~~ ~~autres~~ ~~modes~~ ~~et~~ ~~pour~~ ~~les~~ ~~deux~~ ~~voix~~ ~~que~~ ~~le~~ ~~présent~~ ~~signifie~~ l'action indépendamment de la durée ou de manière l'entrée du sujet dans l'état exprimé par le verbe — ἐφοβοῦντο μὴ οὐχ ἥσσον αἱροῖ ἁλῶναι ἢ τὸ κεῖν τοῦτο Thuc.

signifie antériorité relativement à l'action du verbe principal, mais comme il ne la distingue pas du présent par une marque appréciable on assigne pourtant qu'alors il signifie

~~et alors il a la même~~ ~~forme~~ ~~que~~ ~~pour~~ ~~le présent~~.

χαλεπὸν τὸ ποιεῖν, τὸ δὲ πειθέσθαι ἑᾳδίων Φιλίππου. πολὺ ἔᾳον φυλάττειν ἢ ἀπέσθαι πάντα πεφυκέναι. Dém.

— τοῖς θεοῖς εἰς ὁμόνοιαν εὔχεσθε κατασῆναι μᾶλλον ἢ τὴν μὲν πόλιν ταράττειν (= to trouble) τοὺς δὲ ξένους τὰ χρέα πλουτῆσαι (devenir riches) Lys.

δεῖ τοὺς ὑπὲρ Φιλίππου λέγοντας μισῆσαι (prendre en aversion) Dém. ×

× Souvent il n'y a pas de différence appréciable entre le présent et l'aoriste. ἠναγκάσθησαν ναυμαχῆσαι πρὸς Φορμίωνα ... οὐ ταχὺ ἀναγκάζονται ναυμαχεῖν κατὰ μέσον τὸν πορθμόν (Thuc. 2, 83)

πρόσηκε ὑμῖν τοῦτο καταψηφίζεσθαι ... δεῖ ὑμᾶς ἅπαντων μᾶλλον τοῦτο καταψηφίσασθαι (Lys. contr. Agorat. 69)

L'imparfait auquel se rapporte le temps de l'infinitif pour un complément de proposition infinitive. δοξόμεν τὸν παρελθόντα χρόνον ἀλαζονεύεσθαι. Isocr.

ὁρίζεσθαι τὴν ἀποδοχὴν ὁ προθῆναι τὸ μέτρον τὴν ἀποδοχήν Aristote Eth. Nic. X, 2, 1173a 34

ἐνεργείᾳ, μετὰ ἅπαντα

le radical du parfait signifie marque. L'action achèvement de l'action ultérieure accomplie

[illegible] marque l'état principal résultant

a [illegible]

au temps marque par le mode principal résultant

au parfait, tantôt au plus que parfait de l'indicatif.

Ἄφοβος ὡμολόγει πορεύεσθαι τὴν πρώτην. Dém. × ~~La différence entre le parfait et l'aoriste est toujours très~~ εἰ ... τοῦθ' κατεψηφίσθε, ἡμαρτήκατε δόξετε, οὐ τῇ τῆς τύχης ἀγνωμοσύνῃ τὰ συμβάντα παθεῖν Dem. de cor. 207

× L'aoriste pour employer à la place du parfait.

343

Mor. 406-410

Latin. 1° après un verbe qui est au présent ou au futur,[x] l'imparfait de l'indicatif se rendent par l'infinitif parfait.[*] narrant illum, quoties filium conspexisset, ingemuisse = ingemiscebat, quoties f. conspexerat. — dico Seculli adventu maximas Mithridatis copias omnibus rebus ornatas atque instructas fuisse (= ornatae atque instructae erant) urbemque Cyzicenorum obsessam esse (= obsidebatur) ab ipso rege et oppugnatam vehementissime. Cic. pro leg. man. 8.

2° quand le verbe principal est à un temps passé ou au présent historique, le présent, le parfait et le futur de l'infinitif sont employés pour marquer ce qui était simultané, antérieur ou postérieur relativement à l'action du verbe principal. dicebat, dixit, dixerat se timere (= timebat), timuisse (= timuerat), venturum esse (= qu'il viendrait) — il faut toujours employer le parfait de l'infinitif quand l'action est antérieure à celle du verbe principal, même dans le cas où nous employons l'imparfait en français : multi scriptores tradi-

[x] le présent, le passé et le futur de l'indicatif se rendent par le présent le passé et le futur de l'infinitif; mais le plus que parfait et même

[*] nego litteras jam tum scriptas fuisse (je prétends que la lettre n'avait pas encore été écrite)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

derunt regem in proelio adfuisse (en français était présent), — on emploie le présent de l'infinitif après memini quand il s'agit d'un fait passé dont on a été témoin. memini Catonem anno ante, quam est mortuus, mecum et cum Scipione disserere Cic. de amic. 3. — il semble que memini ~~est~~ soit alors équivalent à : je remarquai, quand la chose eut lieu que... — quand on n'a pas été témoin du fait, on emploie le parfait suivant la règle générale : meminerant C. Marium, quum vim armorum profugisset, senile corpus paludibus occultasse. Cic. pro Sext. 22.

[blanc]

Infinitif parfait — il s'emploie souvent pour ~~marquer~~ exprimer l'entier achèvement de l'action, là où nous ne marquons pas cette nuance en français. poteras dixisse Hor. A. P. 328 (tu pourrais avoir déjà répondu) bellum ante hiemem perfecisse possumus (Liv. 37, 19). — particulièrement après satis est, satis habeo, contentus sum, poenitebit, pudebit, pigebit,

il s'employait dans les bas temps pour le présent processisse debuerat malunt credidisse vicisse cupierunt (Rönsch 431)

345

Infinitif

Temps

juvabit, melius erit : Proinde quiesse melius erit Liv. 3, 48. (ces futurs marquent ce qui suivra l'accomplissement de l'action signifiée par l'infinitif — après oportuit, decuit, convenit, debueram, oportuerat etc., on emploie ~~souvent~~ l'infinitif parfait souvent à l'actif, et ordinairement au passif, sans esse. Tunc decuit flesse Liv. 30, 44, adolescenti morum gestum oportuit. Ter. Ad. 2, 2, 6. — les poètes emploient le parfait de l'infinitif ~~l'infinitif parfait~~ dans le sens du présent, particulièrement après les verbes qui signifient volonté ou pouvoir. Fratres tendentes opaco Pelion imposuisse olympo Hor. od. 3, 4, 52. Immanis in antro bacchatur vates, magnum si pectore possit excussisse deum. Virg. En. 6, 78. — ainsi employé l'infinitif n'a jamais de sujet propre, et ~~la proposition infinitive~~ il n'est jamais sujet d'une proposition. — il s'emploie dans le vieux style après volo dans les propositions prohibitives, consules edixerunt, ne quis quid fugae causa vendidisse vellet. Liv. 39, 17.

École Normale Supérieure

346

[blanc]

Infinitif futur — quand un verbe n'a pas de participe futur,* on tourne par fore (plus fréquemment que par futurum esse) ut. video te velle in coelum migrare; spero fore, ut contingat id nobis. Cic. Tusc.

* et au passif

après spero le présent de l'infinitif posse s'emploie ordinairement avec le sens d'un futur. Roscio damnato, sperat (Chrysogonus, se posse, quod adeptus est per scelus, id per luxuriam effundere. Cic. Rosc. Amer. 2.

fore avec le participe parfait répond au futur passé: Carthaginienses debellatum mox fore rebantur Liv. 23, 13. hoc dico, me satis adeptum fore, si ex tanto in omnes mortales beneficio nullum in me periculum redundarit. Cic. pro Sull. 9.

Le participe futur avec esse (fore ut au passif) et avec fuisse (futurum fuisse ut au passif) répond

347

à l'imparfait et au plus que parfait du subjonctif, employé à la conséquence d'une proposition suppositive. Titurius clamabat, si Caesar adesset, neque Carnutes interficiendi Tasgetii consilium fuisse capturos (= cepissent), neque Eburones tanta cum contemptione nostri ad castra venturos esse (= venirent) Caes. de B. G. 5, 29. — Theophrastus moriens accusasse naturam dicitur, quod hominibus tam iniquam vitam dedisset; nam si potuisset esse longinquior, futurum fuisse ut omnes artes perficerentur. Cic. Tusc. 3, 28.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Infinitif

Temps

[~~[illegible]~~] en haut de la page

Français L'infinitif dit présent s'emploie pour le présent, l'imparfait et même ~~[illegible]~~ le futur : il croyait le voir, il pensait, espérait le faire.

[blanc]

L'infinitif passé ~~[illegible]~~ a le sens du passé et du plus que parfait. Il croit, croyait l'avoir fait.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

351

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Quelles différences y a-t-il entre les constructions du substantif et celles de l'infinitif comme compléments du verbe en Grec en Latin et en Français ?

En Grec et en Latin

La plus importante des différences qui séparent du substantif l'infinitif construit comme complément, c'est que l'infinitif ne peut se construire, comme le substantif, ~~sur~~ avec une préposition. En Français l'infinitif se construit bien avec la préposition ; mais souvent il ne peut se construire avec le verbe sans l'intermédiaire d'une préposition, comme le substantif.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

354

Dans les trois langues l'infinitif peut se construire comme complément direct des verbes qui signifient, croire, ~~pe di~~ penser, dire, pouvoir et ne pas pouvoir, donner ou ôter le pouvoir, vouloir et ne pas vouloir, exprimer la volonté, espérer, craindre, tenter essayer commencer. Les constructions de l'infinitif sont dans ces conditions les mêmes que celles du substantif; seulement l'infinitif peut se construire avec des verbes intransitifs, dans les trois langues avec les verbes qui signifient sembler, paraître, δοκεῖν, ἐοικέναι, videri en Latin avec perseverare, desinere.

Le substantif construit comme complément direct n'exprime que l'objet de l'action; l'infinitif peut en exprimer le but.

L'infinitif complément direct ~~ne peut~~ ne se construire pas avec tous les verbes transitifs et peut se construire avec certains verbes intransitifs

Elles sont limitées à certains verbes intransitifs, particulièrement à ceux qui se rapportent aux conditions de l'accomplissement de l'action.

En Grec et en Français, plus
~~Dans les trois langues~~, l'in
ressemant en latin l'action comme
finitif exprime le but de
de celle qui est signifiée par la prop. principale
~~l'action~~, construction qui lui
est propre, le substantif
ainsi construit n'exprimant
que l'objet direct de l'action

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

357

2° pour 3° expression du sujet

— complément d'une [illegible] 7 VES φ 115
pour p^{on} inclusivement

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

p. 140-150

352

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

(552) quia nb

(553) trahit nb

(554) ~~[illegible]~~ quoniam nb

(555) om. N

(556) significat post supponendo nb

(557) supponendo post alicui nb

(558) verbi res ante de nb

(559) sed.... verbi om. N

(560) sicut N

(561) dico N

(562) designat N

p. 150 (563) si N

(564) oponitur nb opponatur N
(564bis) obliquum N et partout.
(565) ~~[illegible]~~ obliquus N
(565bis) om. N
(566) dico ante hoc N

(567) averto codd.
(568) ~~[illegible]~~ que separatio significatur per prepositionem add. ~~[illegible]~~ cod. quia separatio etiam ~~[illegible]~~ significatur per prepositionem ~~[illegible]~~ add. N

(569) om. N

(570) ~~[illegible]~~ idcirco N

(571) secum post trahit N

(572) significatur nb

(573) om. N

(574) oblicum casum ante habet N

~~[illegible]~~

(575) homo ante albus N

(576) homo post trahit N

(577) adiunctione N

(578) huius N

(579) hoc nomen om. N
(579bis) maiorem constructionis perfectionem codd.
(580) om. N

(581) ~~[illegible]~~ casum ~~[illegible]~~ add. N

(582) obliquum N

(583) quia nb

(584) quando nb

(585) ab uno om. N

387

Infinitif

L'infinitif est la forme impersonnelle que le verbe prend quand il est employé substantivement.

L'infinitif, de même que le substantif, peut se construire 1° comme sujet, ou comme attribut d'une proposition 2° en apposition à un mot 3° comme complément d'un mot ou d'une proposition. — Il remplit donc toutes les fonctions du substantif, et il ne se construit que par exception dans une proposition indépendante.

Il ne cesse jamais de remplir la fonction du verbe qui est de signifier l'attribut avec le rapport d'affirmation qui l'unit à un sujet ~~[illegible]~~; car il exprime une action qui est toujours rapportée ~~[illegible]~~ logiquement ou grammaticalement à un sujet exprimé ou sous entendu; et il a les flexions de la voix et du temps.

Par lui même il énonce le rapport ~~[illegible]~~ qui est entre l'attribut et le sujet indépendamment de toute vue de l'esprit et de toute affection de l'âme. En Grec, quand on

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ajoute la particule modale ἄν, l'infinitif prend 1° le sens de l'imparfait ou de l'aoriste de l'indicatif uni à ἄν: γελοῖον τὸ εἰ μὲν τὸ σῶμα κάκιον ἔχοντι ἀπήντησάς τῳ μὴ ἂν ὀργίζεσθαι (= οὐκ ἂν ὠργίζου) ὅτι δὲ τὴν ψυχὴν ἀγροικοτέρως διακειμένῳ περιέτυχες, τοῦτό σε λυπεῖν. Κίν. — Κῦρος εἰ ἐβίωσεν, ἄριστος ἂν δοκεῖ ἄρχων γενέσθαι (= ἐγένετο) 2° de l'optatif avec ἄν: οἶμαι πάντας ἂν ὁμολογῆσαι (= πάντες ἂν ὁμολογήσαιεν) τοὺς νόμους πλείστων καὶ μεγίστων ἀγαθῶν αἰτίους εἶναι τῷ βίῳ τῷ τῶν ἀνθρώπων Isocr. — en Latin l'infinitif futur peut avoir le sens de l'imparfait et du plusque parfait du subjonctif, comme en Grec l'infinitif présent et aoriste avec ἄν.

Puisque l'infinitif a les flexions de voix et de temps, que dans certains cas il peut exprimer la modalité de la proposition, et qu'enfin il signifie l'affirmation, il diffère donc du substantif quoiqu'il en ait les constructions. Il en résulte qu'il se construit substantivement; il est employé, ~~soit avec un~~ ~~[illegible]~~ substantif ~~particulièrement~~ ~~comme complément~~, dans des constructions qui ne pourraient pas convenir au substantif. Aucun substantif ne peut se construire ~~avec~~ dans le même rapport que l'infinitif, quand celui-ci ~~[illegible]~~ dépend immédiatement d'un verbe ~~après beaucoup de verbes~~ je veux manger, il préfère être venu.[x] — De même en français l'infinitif complément du verbe est construit avec des prépositions qui ne s'emploient pas après les mêmes verbes devant un substantif. Enfin dans les trois langues l'infinitif se construit comme le verbe avec le substantif et non comme le substantif.

[x] et en Grec d'un adjectif: καλὸς ἰδεῖν. D'autre part ~~de plus~~ en Grec et en Latin l'infinitif seul ne peut pas se construire à un autre cas oblique que l'accusatif.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

L'emploi de l'infinitif est très borné en Latin, plus étendu en Grec, encore plus étendu en Français. En français le tour par l'infinitif est plus rapide que la construction avec les modes personnels, par ce qu'elle est dégagée de conjonctions pesantes et exempte de l'obligation de marquer le rejet du verbe.

Il faut étudier l'infinitif 1° comme sujet, comme attribut, ou en apposition 2° comme complément ~~direct~~ indirect ou médiaire, ou avec intermédiaire d'un mot 3° comme complément d'une proposition 4° dans les propositions indépendantes 5° l'emploi du sujet dans les propositions infinitives 6° l'emploi des temps de l'infinitif

Français. L'infinitif se construit [en haut de la page]

immédiatement

avec les verbes circonstanciels vouloir,

devoir, pouvoir, savoir, oser, daigner.

avec faire, laisser

avec voir, ouïr, entendre, sentir

beaucoup de verbes qui signifient penser, dire, espérer

avec penser, croire, s'imaginer, pré-

tendre, espérer, compter, désirer, aimer mieux, souhaiter, cesser

avoir, considérer, observer, regarder, paraître, sembler

affirmer, avouer, dire, nier etc.

avec il fait beau, il fait bon, il (me) semble,

il faut, il vaut mieux

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2° elle exprime que l'infinitif est l'objet direct de l'action du verbe dans beaucoup de cas où le verbe se construit avec le substantif par juxtaposition. — vérité que j'implore achève de descendre (Rac. Esth. 3,4). — affecta d'étaler une pompe insolente (Boil. ep. 9). — on ambitionnait de lui plaire. — Il appréhendait de le revoir — je cesse d'écrire. — à qui choisiriez vous, mon fils, de ressembler (Rac. Ath. 1,4). — il commande au soleil d'animer la nature (Rac. Ath. 1,4). × — il lui a conseillé de le faire. — il a craint de le faire. — il dédaigne de se venger. — il lui défend de parler. × — Il désire de réussir — Je me devais de faire cette démarche. — Il diffère de le venger — Ils entreprirent en vain de régler les mœurs. — J'évite d'être long. — Elle a feint de passer chez la triste Octavie. — ~~il vaut mieux hasarder de~~ ~~sauv~~ endurer que l'Espagne impute à ma mémoire d'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison (Corn. Cid 1,7).

je commence, entreprends, tente
j'achève, cesse d'écrire
j'ambitionne, souhaite, espère, désire, médite de le faire
me propose, évite, choisis, ~~espère~~ appréhende, crains, regrette, néglige, dédaigne, feins
je promets, ~~refuse~~ jure, nie, refuse, risque
je lui conseille, recommande, suggère, commande, prescrit, ordonne, permets, persuade, pardonne, reproche, impute, lui dois, demande.

× ses transports dès longtemps commençant d'éclater (Rac. Brit. 3,1).

× il lui demanda d'y consentir

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

— il jura de le rendre. — je médite de vous écrire. — il mérite de gouverner. — il néglige de le faire — il nie de l'avoir dit (quand le sujet de l'infinitif est le même que celui du verbe principal). — Il lui ordonne de partir. — Il lui pardonne de le dire. — Il lui permet de l'espérer. — On lui a persuadé de se marier. — Il lui a prescrit de se venger. — Il a promis de le faire. — Il me propose de le céder. — Il lui a recommandé de le faire — il refuse de le faire. — Ils regretteront de n'avoir pas vécu sous son règne. — ne me reproche point de tromper ma patrie. — Il risque de tout perdre — Il a souhaité de le voir. — Il lui a suggéré de le faire. — Il tenta de le punir. —

364

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Du participe.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Mss. de Grammaire

(M. Thurot)

[illegible]

Participe

Le participe est une forme impersonnelle que prend le verbe quand il est employé adjectivement.

En grec et en Latin le participe se décline absolument comme l'adjectif. Sa flexion marque le genre, le nombre et le cas, en même temps que la voix et le temps.

En français le participe présente sous deux formes différentes. Quand il s'accorde comme l'adjectif en genre et en nombre avec le substantif, il perd complètement sa valeur verbale, ne construit absolument comme l'adjectif.* Alors il dérive du participe présent Latin. Cette origine est nettement marquée par la désinence dans les autres langues néo-Latines: en Italien ante, ente. un palazzo appartenente al principe.

*et les grammairiens l'appellent adjectif verbal.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

— quand le participe se construit comme le verbe, il est invariable et dérive de l'ablatif du gérondif Latin. Cette origine se marque dans la construction avec en : en voyant = in videndo. Elle est évidente dans les formes employées par les autres langues néo-Latines : ando, endo. Ti vedo correndo Ital. (= je te vois courant). Le vi escribendo Esp. (= je le vis écrivant) Les grammairiens appellent gérondif le participe quelquefois construit avec en, et dans les autres cas ils l'appellent participe présent. — Il ne marque jamais que la simultanéité, et a toujours le sens de la voix active.

Le participe dit passé marque suivant la signification du verbe tantôt antériorité, tantôt simultanéité. Il est toujours à la voix passive. Seulement quand il est avec les auxiliaires à former les temps passés de l'actif, il peut devenir la valeur de 2e passif.

377

Le participe exprimant comme l'adjectif le rapport de qualification se construit à peu près de la même manière. Il est qualificatif ou attribut.

comme qualificatif, 1° il peut qualifier le terme auquel il se rapporte sans modifier la proposition; il est alors épithète[x]; 2° il peut ~~[illegible]~~ modifier en même temps le sens de la proposition dont il exprime une circonstance et il est alors ~~qualificatif déterminatif ou adverbial.~~ construit en opposition. En général il n'exprime dans cette construction qu'une action ou un état transitoire.

x et peut s'employer comme un substantif.

~~comme attribut il peut 1° qualifier un sujet qui est en même temps sujet ou complément d'un verbe sous forme personnelle[x]; 2° ou se rapporter à un sujet qui n'est pas construit avec le verbe de la proposition principale. — propositions dites absolues.~~

~~x et alors le verbe exprime le rapport d'énonciation~~

~~En Français l'adjectif et le participe se construisent absolument de même, en~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Le participe apposition comme l'adjectif le rapport de qualification. Il peut être employé comme l'épithète ou par suite comme substantif; il peut aussi être employé comme attribut; il peut même être avoir la valeur de l'adverbe et déterminer l'attribut de la proposition; en d'autres cas il est employé en apposition. Les différentes constructions lui sont communes avec l'adjectif.

Le participe remplit-il la fonction du verbe qui est de signifier l'affirmation?

Il signifie l'affirmation dans les constructions dites absolues. car une proposition absolue forme une véritable proposition dépendante qui a son sujet indépendamment de la proposition principale. Dans la proposition absolue, le participe seul peut exprimer le rapport d'attribution qui unit le sujet à l'attribut.

de manière à déterminer l'attribut de la proposition principale et alors il est qualificatif adverbial;
2° il peut être employé comme attribut, ou le sujet qu'il modifie n'est pas contenu dans la proposition principale, et le participe forme avec lui une proposition qui est complément circonstanciel de la proposition principale — proposition dite absolue, qui est une proposition adverbiale; ou le sujet est contenu dans la proposition principale, et le participe forme avec lui une proposition qui a deux manières: 1° le sujet du participe est en même temps sujet d'un verbe sous forme personnelle par l'intermédiaire duquel le participe le qualifie; 2° le sujet du participe est complément d'un verbe sous forme personnelle.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

En Grec le participe construit avec ἄν prend le sens de l'impar fait, de l'aoriste de l'indicatif, ou celui de l'optatif construits avec la même particule. Φιλιππος Ποτιδαιαν ἑλών κ δυνηθεὶς ἂν (= ἐδυνήθη ἂν) αὐτὸς ἔχειν, εἰ ἐβουλήθη, Ὀλυνθίοις παρέδωκε. — ἐγώ εἰμι τῶν ἡδέως μὲν ἂν ἐλεχθέντων (= οἱ ἂν ἐλεχθεῖεν), ἡδέως δ' ἂν ἐλεγξάντων (= οἱ ἂν ἐλέγξειαν). On ne pourrait ainsi employer ἄν avec le participe, s'il ne signifiait pas l'~~affirmation~~ énonciation. Car cette particule ne modifie que le rapport d'~~affirmation~~ énonciation.

Dans ces deux cas le participe fait évidemment fonction de verbe. Hors de là il exprime qualification ou détermination plutôt qu'affirmation. Et encore ~~exprime~~ quand il exprime détermination, et qu'il est qualificatif adverbial, se construit-il plutôt comme un verbe que comme un adjectif. Car dans beaucoup de cas[x] l'adjectif ne pourrait ~~s'employer~~ être employé comme le participe, pour déterminer l'attribut dont l'idée est contenue dans le verbe principal.

[x] surtout en Grec et souvent en Latin

381

Participe

Le participe a une plus grande variété de formes en Grec qu'en Latin, en Latin qu'en français. L'extension de son emploi répond à ces différences.

Il contribue puissamment à la rapidité et à la vivacité de l'expression. car les rapports qu'il exprime réclameraient d'autres mots, comme des conjonctions et en français des pronoms si le verbe était employé à une forme personnelle.

SUPÉRIEURE

Participe

épithète

Le participe est construit comme épithète quand il qualifie un substantif sans intermédiaire d'un verbe et qu'il ~~signifie l'action comme un état permanent, une qualité inhérente au terme qualifié~~ ne modifie pas la proposition ~~principale~~ par l'idée d'une ~~[illegible]~~ circonstance de temps, de manière, de cause etc. alors il exprime souvent un état permanent, une qualité inhérente ~~[illegible]~~ au terme qualifié. En grec ~~et~~ il ne s'emploie guères ainsi qu'au présent qui exprime la durée ou au parfait qui exprime les conséquences subsistantes d'une action entièrement achevée, avec la signification d'un présent.

École Normale Supérieure

SUPERIEURE

Participe

épithète ~~[illegible]~~

construit comme épithète avec un substantif le participe exprime le même rapport de qualification qu'un adjectif, et signifie ~~[illegible]~~ ~~sans y joindre l'idée de temps, ni aucune des~~ ~~[illegible]~~ ~~d'un rapport avec [illegible] la proposition~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

[au Recto]

[laisser en blanc]

l'action comme un état permanent, comme une qualité inhérente au terme qualifié.

Grec ~~[illegible]~~ d'employé ainsi, ~~[illegible]~~ il peut être seul ou recevoir les mêmes compléments que le verbe. Il n'a pas de degrés de comparaison.

~~ainsi employé le participe présent qualifie son sujet sans ajouter aucune idée de temps~~ : εἴδομεν πόλιν ἔχουσαν εὐρείας ἀγυιάς

~~Il en est souvent de même du participe passé~~ : ἄνθρωπός τις Ἀλκιβιάδης κεκλημένος

~~La détermination de temps signifiée par le participe modifie adverbialement l'idée de qualité : ἀνὴρ εὐτυχήσας = un homme autrefois heureux~~

αἱ ἄρισται δοκοῦσαι εἶναι φύσεις Xén. Αἱ Ἀιόλου νῆσοι καλούμεναι Thuc. ἐν τῇ Μεσσηνίᾳ ποτὲ οὔσῃ γῇ Thuc.

[blanc]

[illegible] SUPÉRIEURE

[blanc]

Latin. — le participe présent [illegible]

et le participe parfait passif d'un grand nombre de verbes peuvent s'employer ainsi à l'aide des degrés de comparaison. ainsi sapiens, doctus, eruditus, ornatus etc.

le participe présent employé adjectivement signifie plus particulièrement capable de, propre, disposé à. homo magis adversus rerum [illegible] iniurias metuens (plus disposé à craindre) quam [illegible] iurans mundus

[blanc]

— quand il n'est pas accompagné d'un adverbe il se construit avec le génitif homo iniuriarum [illegible] (mais facile iniurias perferens).

[blanc]

390

Le participe passé passif répond souvent à nos adjectifs en ble. contemptus = méprisable; aportus = accessible. indomitus = indomptable. invictus, inconcussus, intactus etc. — rex nihil jam infectum (= impossible) Metello credens.

391

Participe

épithète

Français. Participe présent. ~~la forme variable~~ [~~[illegible]~~ en haut de la page]

~~et la forme invariable~~ il peut être employé comme épithète ~~et~~ sous la forme variable et sous la forme invariable.

sous la forme variable, il devient un véritable adjectif et ne peut se construire comme un verbe. ~~[illegible]~~ il ne peut être employé avec une négation et ne peut se construire qu'avec les mêmes compléments que les adjectifs, et non avec ceux des verbes. ainsi il ne peut se construire avec un complément direct.

[~~[illegible]~~ en blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Sous la forme invariable, il se construit absolument comme le verbe. Les villes environnant Paris — toute ville ayant plus de trente mille âmes sera ...

l'emploi du participe invariable comme épithète est assez rare. On préfère tourner par le relatif : qui environnent Paris.

La différence de signification entre la forme variable et la forme invariable peut être très marquée pour certains verbes : comme dans une personne agissante. La forme invariable ne pourrait s'employer ici avec la même valeur. Souvent la distinction est imperceptible, comme par exemple dans : n'est ce point à vos yeux un spectacle assez doux que la veuve d'Hector pleurant à vos genoux. Androm. 3, 4. Pleurante après son char voulez vous qu'on me voie. ibid. 4, 5.

Dans l'ancienne langue et encore au XVIIe siècle on faisait accorder particulièrement au masculin pluriel

393

Participe

épithète

le participe qu'on emploie aujourd'hui invariable. — et pour lier des mots si mal s'entr'accordants, prendre dans le jardin la lune avec les dents Boil. Sat. 11. — en leur fureur de nouveau s'oubliants Racine. id. sur la paix. — moitié secours des dieux, moitié peur, se hâtants Lat. Phil. et Baucis.

Dans le style de la procédure, on fait très souvent accorder le participe : la cour séante à Paris — une maison appartenante à N. — les ayants droit, les ayants cause. — c'est un reste de l'ancienne langue.

Les Grammairiens prétendent que le participe exprime qualité indépendamment de toute idée de temps quand il est variable et qu'il exprime une action ~~[illegible]~~ transitoire, quand il est invariable. — mais quand le verbe exprime un état, une manière d'être, que fera-t-on ? Il serait plus logique que le participe s'accordât toutes les fois qu'il est employé comme épithète. mais

dans : toute ville ayant plus de trente mille âmes... le participe exprime-t-il une action transitoire ?

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

l'usage a prononcé. ~~et~~ dans les autres langues néo-Latines le participe en ante, ente ne se construit pas non plus avec un complément direct. mais il s'emploie plus librement qu'en français, on dit en Italien: una costa sopra il mare riguardante; et on ne dira pas en français: une côte surplombante sur la mer. En général en français c'est l'usage qui décide pour chaque verbe si le participe présent peut ou ne peut pas s'accorder

[~~[illegible]~~ blanc]

avec certains substantifs le parti-
cipe présent de certains verbes ~~signifie~~ rend sa signification active.
~~que la substantif~~ ~~chose exprimée~~ par le
~~substantif~~ ~~subit~~ ~~[illegible]~~
~~l'action marquée par le verbe~~ : musique
chantante, rue passante, couleur vo-
yante, poste restante, bureau restant,
argent comptant. on dit de même
avec l'adjectif <u>las</u> : <u>de guerre lasse</u>.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Participe passé. — Il est un vrai un véritable adjectif employé comme épithète, il se construit avec de plutôt qu'avec par. un arbre battu des vents, plutôt que par les vents. La raison en est que comme épithète il marque un général un état; et or quand le verbe est à la voix passive, il se construit avec de plutôt qu'avec par, il marque un état: il est estimé de tout le monde. — les Gaules ont été conquises par César.

Les participes passés de certains verbes employés ~~comme épithètes~~ sans complément perdent complètement leur sens passif: un homme dissimulé, entendez où... une fille repentie.

Participe

employé substantivement

comme l'adjectif, le participe peut faire fonction de substantif. [au recto]

Grec. L'emploi du participe comme substantif est illimité. Il suffit de le faire précéder de l'article. Il est alors synonyme d'une proposition relative, et peut même être modifié par av.

[blanc]

Latin. Le participe parfait passif s'emploie plus souvent comme substantif que le participe présent actif.

Participe parfait passif. — il est employé substantivement au neutre plus souvent qu'au masculin 1° neutre. ~~beaucoup de~~ certains participes parfaits passifs sont employés absolument comme des substantifs : dictum, factum, institutum etc. — il en est beaucoup qui s'emploient précédés d'une préposition : in composito, in Vesperato. — beaucoup au pluriel : promissa, responsa, acta. — ~~quand~~ ils peuvent être accompagnés d'un adjectif : fortia facta, improbum factum etc., qui se change en adverbe ; quand ils sont accompagnés d'un pronom ou d'un autre adjectif : multa Catonis et in senatu et in foro vel provisa prudenter vel acta constanter vel responsa

acute ferebantur. Cic. de amic. 2.

— 2° masculin. il ne s'emploie

guères qu'au pluriel pour désigner

une classe d'individus : vincti solvantur,

damnati restituantur.

Participe présent actif. — il ne

s'emploie pas substantivement au

nominatif singulier. — il ne s'emploie

ainsi que rarement à l'ablatif

singulier. — il s'emploie ainsi

très souvent aux autres cas. — (à

remarquer le génitif pluriel qui

répond à beaucoup de substantifs abstraits

en français : fremitus indignantium =

un frémissement d'indignation. —

somnia vaticinantium atque insa-

nientium = les rêves d'un fanatisme

insensé. terrentium paventium que

voces = les cris de la menace et

de la frayeur.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

400

Français. — L'usage décide de [en haut de la page]
l'emploi des participes comme substantifs. —
employés ainsi
Ils perdent tout à fait leur valeur
verbale, et se construisent ~~autant~~ avec les mêmes compléments
que ~~comme~~ les substantifs, et parfois
même changent d'orthographe;
un fabricant, un intrigant, un
extravagant. — ses adhérents

401

Participe construit en apposition ~~comme qualificatif adverbial~~ ~~employé en apposition~~

~~On dit que le participe est construit comme qualificatif adverbial, employé en apposition, quand il qualifie son sujet~~ il détermine ~~est déterminant~~ par ~~un rapport~~ une idée de circonstance l'attribut dont l'idée est contenue dans le verbe de la proposition principale, ou la proposition elle même. Dans cette construction le participe devient l'équivalent d'une proposition adverbiale. Il fait à la fois fonction d'adjectif et d'adverbe : il exprime en même temps qualification et détermination.

construit en apposition. Il exprime une action ~~une~~ ou un état transitoire

En Grec il peut qualifier le sujet dont l'idée est contenue dans la désinence personnelle du verbe ou sous-entendue dans l'infinitif : construction rare de l'adjectif, plus fréquente en latin et surtout en français

Ce rapport de détermination peut souvent être analysé par une proposition précédée d'une conjonction où le participe est mis sous une forme personnelle. Le rapport de détermination× peut être un rapport de temps, de cause, de moyen, de but, de supposition, de concession.

× implicitement contenu dans la proposition

Très souvent aussi le participe ~~est~~ ainsi employé ~~en apposition~~ n'exprime qu'une circonstance ~~[illegible]~~ concomitante de l'action principale, et si on met la proposition

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

sous une forme personnelle, le lien ne peut être indiqué que par la conjonction et. voir les exemples français cités à l'article: temps du participe. nos braves s'accrochent se pressent aux cheveux. — ainsi sur l'avenir n'osant vous assurer vous croyez que sans vous Néron va s'égarer (Brit. 1, 2). — expliquez nous pourquoi devenu ravisseur Néron de Silanus fait enlever la sœur (ibid.) — de mille affreux soldats Junie environnée s'est vue en ce palais indignement traînée (1, 3) — sans doute on ne veut pas que mêlant nos douleurs nous nous aidions l'un l'autre à porter nos malheurs (1, 3).

En Grec particulièrement dans les propositions interrogatives et relatives on met souvent au participe une circonstance que nous exprimons ~~par le~~ sous la forme ~~[illegible]~~ d'une proposition principale: τί δεδιότες σφόδρα οὕτως ἐπείγεσθε; (Xén. = que craignez vous donc pour vous presser si fort?) οἱ λίαν φιλοσοφοῦντες τῶν λόγων ἄπειροι γίγνονται, οἷς χρὴ χρώμενον ὁμιλεῖν τοῖς ἀνθρώποις Plat. (= dont il faut se servir dans les rapports qu'on a avec les hommes). τὸν τοιοῦτον ἔξεστιν ἐπὶ κόρρης τύπτοντα μὴ τιδόναι δίκην. Dém. (= on peut donner un soufflet à un tel homme impunément).

Dr. II, 744
haec Maurus secum ipse diu volvens tandem promittit (Sall. Jug. 113, 1) per noctem plurima volvens, ut primum lux alma data est, exire... constituit (Virg. A 1, 305) cum primo incertis implicantes responsis, ut metus... fateri vera coegit, docuerunt... (Liv. 27, 43, 3) primo audaciter negantem non ultra fetendisse (Liv. 40, 55, 7). (Dr. 946) responsa sortium nulli alii committere ausus duos filios in Graeciam misit. (Liv. 1, 56) Avarici commu ratus exercitum reficit (Caes. BG 7, 32) ~~laurus incumbens arae atque umbra complexa penates (Virg. A 2, 541)~~

Participe
construit en apposition
[au Recto]

403

1° temps

Grec. — Le participe dit présent exprime contemporanéité ~~simultanéité~~ relativement à l'action de la proposition principale, soit dans le présent, soit dans le passé; et alors dans ce dernier cas il a la valeur de l'imparfait. κακῶς πράττει τις εἷς ὢν πολλὰς τέχνας ἐργαζόμενος — ἀναχωροῦσιν ἐπέκειντο. — le rapport peut être rendu par tandis que, pendant que, lorsque, tant que, aussi souvent que etc. —

~~Le participe futur exprime~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ὁ βάρβαρος τῷ μεγάλῳ στόλῳ ἧκεν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα δουλωσόμενος. — le participe aoriste exprime purement et simplement l'antériorité de l'action relativement à la proposition principale: καὶ ζῶν ὁ φαῦλος καὶ θανὼν κολάζεται. — πολλοὶ ἤδη ἐξαπατήσαντες τῶν παρόντων κινδύνων ἀπελύθησαν. — Le participe parfait exprime ~~l'entier achèvement~~ le résultat d'un acte accompli antérieurement au temps ~~de l'action relativement au temps~~ de la proposition principale. Il ~~exprime~~ a donc tantôt le sens du parfait de l'indicatif, tantôt celui du plus que parfait.

~~[illegible] le sophisme ὁ καμνεῖν ὑμαίνει dans Aristote de soph. elench.~~

ἐπὶ ἂν le participe imparfait exprime la répétition de l'action (ἀποτεμνοντες ἂν τὰς κεφαλὰς ἔχοντες) ~~et le futur dans le passé.~~

ἐπορεύοντο (Xen. An. 4, 7, 16) = ἀπετεμνον ἂν κ...) cf. Arist. Pax 640 ἔσεων τοὺς πλουσίους καὶ παχεῖς καὶ αἰτίας ἂν προστιθέντες Dem. 9, 48.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

404

[blanc]

— le participe futur désigne également le futur relativement ~~ce qui a postérieur~~ au moment où l'on parle et le futur dans le passé.

ὁ βάρβαρος τῷ μεγάλῳ στόλῳ ἧκεν ἐπὶ τὴν ἑλλάδα δουλωσόμενος Thuc.

δηλῶ, ἐδήλουν αὐτὸν τοῦτο ποιήσοντα

[blanc]

405

Participe
~~qualificatif adverbial~~
~~[illegible]~~
apposition

Latin. — Participe présent. ~~[illegible]~~

il sert pour le présent et pour l'imparfait : ~~[illegible]~~ omne malum nascens (à la naissance) facile opprimitur Cic. Phil. 5, 11 ~~[illegible]~~

— M'curio ad focum sedenti (était assis .. quand) Samnites magnum auri pondus attulerunt. Cic. de sen. 16 — Insidebat in mente Phidiae speciès pulchritudinis eximia quaedam, quam intuens (= qu'il contemplait pour ..) ad illius similitudinem artem et manum dirigebat. Cic. Or. 2.

Le participe passé marque antériorité de l'action relativement à la proposition principale. Il a la signification du parfait et du plusque-parfait. Caesar celeriter aggressus Pompeianos in vallo deturbavit Caes. de b. c. 3, 67 (= attaqua et chassa ...) valebat apud eos clarorum hominum memoria etiam mortuorum (= quand ils étaient morts, après leur mort) quum urbem ~~captam~~ vi cepissent que dirigissent. Carthaginem petunt. Liv. 22, 20.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

cogitate quantis laboribus fundatum imperium, quanta virtute stabilitam libertatem una nox paene delerit. Cic. Cat. 4, 9.

[blanc]

Participe futur actif. Il ne désigne presque jamais la postériorité purement et simplement; il y ajoute une idée qui se rend ~~[illegible]~~ par ~~[illegible]~~ le verbe devoir et autres expressions synonymes. magna pars hominum est, quae navigatura de tempestate non cogitat. Sen. de Tranq. anim. 11.

— il sert pour exprimer le futur relativement au moment où l'on parle et le futur dans le passé.

Français. — le participe présent [~~[illegible]~~ en haut de la page]
ou plus exactement le participe actif ou le gérondif exprime ~~simultanéité~~ contemporanéité relativement au présent et au passé ; il a les sens du présent et de l'imparfait — nos braves s'accrochant se prennent aux cheveux. Boil. Sat. III. — corsaires à corsaires l'un l'autre s'attaquant ne font pas leurs affaires. Laff. fables IV, 12.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Le participe dit passé ou
plutôt le participe passif exprime
suivant la signification du verbe
tantôt l'antériorité tantôt la simul-
tanéité. — 1° quand le verbe signifie
une action momentanée × ou ayant
par elle même un terme marqué, ×le
participe passif signifie que l'action
est antérieurement achevée relativement
au moment marqué par le verbe prin-
cipal: Et monté sur le faîte il
aspire à descendre. — quand le
verbe est accompagné d'une locution
adverbiale, le participe a le sens
d'un présent ou d'un imparfait
Il est battu tous les jours
Il était battu tous les jours
— 2° quand le verbe signifie un état
ou une action qui n'a par par
elle même un terme marqué, le parti-
cipe passif a le sens du présent ou
de l'imparfait, il marque contemporanéité
relativement au verbe principal.

× comme saisi, surprendre, éveiller, tuer, abandonner, &c.
× comme monter, descendre, établir, ou donner, bâtir, battre, charger etc.

[blanc]

Participe
~~qualificatif adverbial~~
~~employé en apposition~~
apposition

~~Le temps passé est marqué par les auxiliaires qu'on construit avec le participe actif et avec le participe passif.~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2° cause, moyen, but [au Recto]

Grec. οἱ μεγάλα δαπανώμενοι πολλῶν διόμενοι αἰσχροκερδέστατοί εἰσι Andocide. — ~~[illegible]~~ οὐκ ἔστιν ἀδικοῦντα δύναμιν βεβαίαν κτήσασθαι. — ὁ βάρβαρος τῷ μεγάλῳ στόλῳ ἧκεν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα δουλωσόμενος

} [blanc]

avec ~~les~~ un verbe principal qui qualifie une action ou un état, le participe exprime souvent l'état ou l'action qualifiée. c'est un rapport de manière. — ἀδικεῖτε πολέμου ἄρχοντες Thuc. (= vous avez tort de commencer la guerre) — πολεμοῦντες οὐ κερδαίνομεν Aristoph. (= nous ne gagnons rien à guerroyer) — le participe aoriste ainsi employé perd son sens de temps passé: τόδε μοι χάρισαι ἀποκρινάμενος Plat. ⌗ εὖ γε ἐποίησας ἀναμνήσας με Plat. — la qualification de l'action est mise au participe dans la locution εὖ, καλῶς ποιῶν. — καλῶς καὶ τὰ δίκαια ποιῶν ὁ δῆμος ὠργίσθη Dém. (= le peuple a bien fait et a eu raison de se fâcher) — employé ironiquement: εὖ ποιῶν ἀπόλωλ' ἐκεῖνος Aristoph.

[blanc]

-rans

Latin. Dionysius tyrannus cultros metuens tonsorios candenti carbone sibi adurebat capillum. Cic. Off. 2, 7.

[blanc]

moyen aër effluens huc et illuc ventos efficit. Cic. N. D. 2, 39

[blanc]

but. rare dans Cicéron, César, Salluste. Tite-Live après eux. — Perseus, unde profectus erat, rediit belli casum de integro tentaturus. Liv. 42, 62.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

412

Français. — cause. Et souhaitant surtout qu'il ne vous surprît pas, dans votre appartement j'ai retenu ses pas. Racine. Baj. 3, 8. — Rotécilas ne pouvant souffrir que je ne vusse pas tout ce qu'il me disait contre son ennemi prit le parti de n'en parler plus. Fénel. Télém. — très fréquent chez Corneille*: vous l'avez eu par origine, étant vieux courtisan Cid. 1. — à torrent grossissoit, rencontrant cette digue. D. Sanche 2, 1.

* placé après la propos. principale

[blanc]

moyen. très fréquent chez Corneille, et placé après la proposition principale. Tu trouveras la paix quittant la convoitise. Imit. 3, 32. — ~~[illegible]~~

[blanc]

but. ~~[illegible]~~ on l'exprime par voulant, devant construits avec l'infinitif, et placés devant la propos. princip.

Participe
~~qualificatif adverbial~~
~~[illegible]~~
apposition

3° Apposition

[au Recto]

Grec οὐκ ἔστιν αἴσχρον ἀγνοοῦντα μανθάνειν. — οὐκ ἂν δύναιο μὴ καμὼν εὐτυχεῖν. — χρήματα κτωμένους εὐφραίνει.

[blanc]

[illegible]

Latin. – magnitudo animi [illegible]

remota a communitate conjunctione
humana feritas ut quaedam est
immanitas. Cic. de off. 1, 44.

[blank]

Français. — il sera plus dangereux mort que vivant. — je suis persuadé que travaillant comme vous le faites vous en viendrez à bout

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

416

[illegible] [en heures de la page]

4° Concession

Grec. ~~[illegible]~~ πολλοὶ μὲν ὄντες εὐγενεῖς εἰσιν κακοί Eurip. — ἔρχεται τἀληθὲς εἰς φῶς ἐνίοτ' οὐ ζητούμενον πάν. — Δὶς τὸ γε καλὸν ἐνθὲν οὐ βλάπτει Plat.

[blanc]

Latin. vires saepe ita repente erumpit ut eum cupientes tenere nequeamus Cic. de Or. 2, 58. Quis hoc non intelligit, verum absolutum tamen in manibus populi Romani eripi nullo modo posse Cic. Verr. 1, 4.

~~Français. Il ne s'emploie pas seul. Voir plus bas.~~

417

Participe
~~qualificatif adverbial~~
~~[illegible]~~
apposition

Le sens du participe peut être déterminé par des adverbes, et des conjonctions; ~~[illegible]~~ [au Recto]

~~Grec. on n'emploie que des adverbes et des conjonctions pour déterminer le sens du participe.~~ [blanc]

1° ~~rapport~~ circonstance de temps. ἅμα ταῦτ' εἰπὼν ἀνέστη Xén. — τίς ἂν εἴη τοιοῦτος ἰατρὸς ὅστις τῷ νοσοῦντι μεταξὺ ἀσθενοῦντι μηδὲν συμβουλεύοι; Eschine — τοῖς καλοῖς εὐθὺς ἰδόντες εὖ νοι γιγνόμεθα. Isocr. — σκόπει τάδε μὴ νῦν φυγόντες εἶθ' ἁλῶμεν ὕστερον. Eurip. — κοινῇ ἀσκήσαντες τότε ἤδη ἐπιθησόμεθα τοῖς πολιτικοῖς Plat.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2° cause. ἅτε = attendu que, exprime la pensée de l'écrivain quippe. ὡς = dans la pensée que, comme si (exprime la pensée du sujet), parce que vraisemblablement

ὁ Ἔρως, ἅτε αὐτὸς ὢν μόναρχος, ἐπὶ πᾶσαν τολμᾶν ἄξει Plat.

— οἱ βιασθέντες ὡς ἀφαιρεθέντες (= parce qu'ils se croient dépouillés) μισοῦσι Xén. — παντὸς μᾶλλον αὐτὸς ἀπορῶν οὕτως καὶ τοὺς ἄλλους ἀπορεῖν ποιῶ Plat. — παρήγγειλεν αὐτοῖς παρασκευάζεσθαι, ὡς (= parce que vraisemblablement) μάχης ἐσομένης Xén.

[blanc]

3° concession. Αἱ συμφοραὶ καὶ βραχὺν ὄντα μακρὸν δοκεῖν εἶναι ποιοῦσι τὸν βίον. — Κύπρις οὐδὲ νουθετουμένη χαλᾶ Eurip. — τούτῳ πείθου μηδὲ τἀληθῆ ἀκούων. — συμβουλεύω σοι καίπερ νεώτερος ὢν Xén. — φοβεῖται μὴ ἡ ψυχὴ ὅμως καὶ θειότερον καὶ κάλλιον ὂν τοῦ σώματος προαπολλύηται Plat.

[blanc]

Latin

1° temps. seulement à partir de Tite Live, avec non ante quam, — sagum fini nullum ante finem pugnae quam morientes (= mortui sunt) fecerunt. Liv. 21, 14.

[blanc]

2° cause à partir de Tite Live. hostes carpere multifariam vires Romanas, ut non suffecturas (= dans la pensée qu'elles ne suffiraient pas) ad omnia, aggressi sunt. Liv. 3, 5. — neque illis judicium aut veritas erat, quippe eodem die diversa pari certamine postulaturis. Tac. Hist. 1, 32. — Rubos fessi pervenimus ut pote longum carpentes iter. Hor. Sat. 1, 5, 94.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

3.° supposition. — quand la proposit. princip. est négative, on emploie parfois nisi devant le participe : non mehercule nisi admonito venisset in mentem. Cic. de orat. 2, 42.

[blanc]

4° concession. à partir de Tite Live, quamquam quamvis. — Caesarem milites quamvis recusantem ullio in Africam sunt secuti Suet. Jul. Caes. 70.

[blanc]

5° comparaison. à partir de Tite Live quasi, tanquam velut.

421

Participe
~~qualificatif adverbial~~
~~[illegible]~~
apposition

Français. – construction avec en. [au Recto]

Le participe présent qui vient directement de l'ablatif du géroudif Latin se ~~construit~~ l'emploie ~~comme~~ avec en comme le géroudif avec in. ~~[illegible]~~ seulement cette construction est beaucoup plus ~~étendue~~ fréquente en Français qu'en Latin et sert à exprimer les rapports de ~~temps~~ simultanéité (pendant que, au moment où), de cause, de moyen, de manière, ~~[illegible]~~ de supposition, de concession, plus souvent que le participe présent lui même non précédé de en.

C'est à tort que les grammairiens ont prescrit de n'employer cette construction que quand le participe a le même sujet que le verbe principal. très fréquemment le participe présent précédé de en se rapporte à un sujet indéterminé non exprimé ou à un sujet qui est complément du verbe principal. – l'appétit vient en mangeant – la fortune lui vient en dormant – si son astre en naissant

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ne l'a formé poete. Boileau art. poet. 1

— songez vous qu'en naissant mes
bras vous ont reçue. Rac. Phèdre.
t. 3. — en disant ces mots les larmes
lui vinrent aux yeux — mes crimes
en vivant ne la pouvoient ôter. Rob. 2. 6.
— la grâce, en s'imprimant, vaut
mieux que ce qu'on dit. Voltaire.
— de son fils, en mourant, lui
cachent les foiblesses. Rac. Britann.

[blame]

adverbes et conjonctions employés pour marquer le rapport qui lie le participe à la proposition princip. seul ou précédé de en

} [blanc]

~~[illegible]~~

Tout sert ~~[illegible]~~ avec le participe précédé de en ~~à renforcer~~ à exprimer une sorte d'opposition avec la proposition principale; il y a tantôt un simple rapport de simultanéité; tantôt une idée de concession.

l'~~expression du rapport quel qu'il soit, principalement le temps et~~ la simultanéité ~~la concession~~: Tout en parlant de la sorte un limier le fait partir. Laf. fables 6, 5. — il lui dit ses vérités tout en riant

} [blanc]

même, quoique, bien que servent avec le participe présent seul ou précédé de en, et le participe passé à renforcer l'idée de concession. — il ne cédera pas même vaincu

comme

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

15

Participe
~~qualificatif adverbial~~
~~[illegible]~~
apposition
anacoluthes

En Grec et en Français il ~~[illegible]~~ n'rencontre certaines discordances grammaticales ~~entre~~ dans la construction de la proposition principale avec le participe ~~[illegible]~~. La construction adoptée d'abord n'est pas continuée [au Recto]

Grec. διασκοπῶν τὴν διαλεγόμενος αὐτῷ ἔδοξέ μοι οὗτος ὁ ἀνὴρ δοκεῖν μὲν εἶναι σοφὸς εἶναι δ' οὔ. Plat. — ἔδοξεν αὐτοῖς ἀποκτεῖναι τοὺς Μυτιληναίους, ἐπικαλοῦντες τὴν ἀπόστασιν Thuc. — ~~[illegible]~~ ἡ οἰμωγὴ εἰς ἄστυ διῆκεν, ὁ ἕτερος τῷ ἑτέρῳ παραγγέλλων.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Français. — Il arrive très fréquemment [illegible]

1° que le sujet du participe [illegible] est sujet sous la forme du pronom personnel devant le verbe de la prop. principale, quand ce verbe est trop éloigné du sujet: les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils avaient mis tout leur esprit à tous leurs progrès et le perfectionner (Montesquieu, gr. et décad. des Rom.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

428

[au verso]

2° que le sujet du participe ne se rencontre exprimé ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ou contenu implicitement que dans la proposit. princip., qui alors suit toujours le participe. — Pourquoi de cette gloire exclus jusqu'à ce jour m'avez vous sans pitié relégué dans ma cour? Rac. Britann. II, 3. — On lassé ou soumis ma funeste amitié pise à tous mes amis. Rac. Mithrid. 3, 1. — Dans un cachot affreux, abandonné vingt ans, mes larmes t'imploraient pour mes tristes enfants. Voltaire Laïre 2, 3. et pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre le que je viens de raconter (Laf. XI, 8).

429

Participes
construits en apposition
~~Le mode fiant~~
à un autre participe

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

430

431

Participes

Πῶς οὐκ αἰσχρὸν ... εἰς ..
τὸ δικαστήριον εἰσελθόντας
τὰς ὑπὲρ τούτων εὐθύνας
δικάσοντας, ὅρκον ὑπὲρ τῆς
πόλεως ὀμωμοκότας, τὸν ἁπάν-
των τῶν κακῶν αἴτιον ... ἀφεῖναι;

Dem. 19, 132

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

participes

Ἀνάγκη... τοὺς λόγους τοὺ-
τους Αἰσχίνην πρὸς ὑμᾶς
εἰπεῖν... ἢ διαρρήδην ἀκού-
σαντ' ὑποσχομένου Φιλίπ-
που ὅτι πράξει ταῦτα; ἢ,
εἰ μὴ τοῦτο, γοητευθέντα
καὶ φενακισθέντα τῇ περὶ
τἄλλα φιλανθρωπίᾳ καὶ ταῦτ' (aussi)
ἐλπίσαντα παρ' αὐτοῦ

Dem. 19, 102

434

435

Participes

2

× ἀγωνιζομένη περὶ πρωτείων
καὶ τιμῆς καὶ δόξης κινδυνεύουσα
διατετέλεκεν × οὐδ' ἐδυνήθη
πώποτε τὴν πόλιν οὐδεὶς
ἐκ παντὸς τοῦ χρόνου ... πεῦσαι
... ἀσφαλῶς δουλεύειν, ἀλλ'

Dem. 18, 203

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

437

Participes

... οὐδ' ἀγανακτήσας φανήσεται
ἀλλ' ἰδίᾳ πεισθεὶς ὁ πόσῳ δήποτ'
ἀργυρίῳ καθυφεὶς τὸν ἀγῶνα

Dem. 21, 39.

ÉCOLE NORM. SUP. BIBLIOTHÈQUE

Participe
~~qualificatif adverbial~~
~~[illegible]~~
apposition

En Grec, ils peuvent être accumulés, et employés avec un même verbe principal. [au Recto]

1° on met parfois les uns à la suite des autres plusieurs participes aoristes dont chacun marque antériorité relativement au suivant : Ἀρχέλαος τὸν θεῖον μεταπεμψάμενος ξενίσας καὶ καταμέθυσας ἐμβαλὼν εἰς ἅμαξαν νύκτωρ ἐξαγαγὼν ἀπέσφαξε καὶ ἠφάνισεν. Platon.

2° un participe peut ~~[illegible]~~ en modifier ~~[illegible]~~ un autre. ἐντυχὼν ἀνθρώπῳ ὀφθαλμιῶντι, ἀπιόντι ἐξ ἰατρείου κάλαμον ἔχοντι, ἀπέκτεινεν

3° Ils peuvent se rapporter à un même verbe principal avec une valeur différente. ὤμοσαν σφάξαντες κάπρον βάπτοντες οἱ μὲν Ἕλληνες ξίφος, οἱ δὲ βάρβαροι λόγχην Xén.

ἡ πόλις ἀγωνιζομένη περὶ πρωτείων καὶ τιμῆς καὶ δόξης κινδυνεύουσα διατετέλεκεν (Dem. 18, 203) Πῶς οὐκ αἰσχρὸν εἰς τὸ δικαστήριον εἰσελθόντας τὰς ὑπὲρ τοῦ τῶν εὐθύνας δικάσοντας, ὅρκον ὑπὲρ τῆς πόλεως ὀμωμοκότας, τὸν ἁπάντων τῶν κακῶν αἴτιον ἀφεῖναι (Dem. 19, 132) οὐκ ἀγανακτήσας φανήσεται, ἀλλ' ἰδίᾳ πεισθεὶς ὁπόσῳ δήποτ' ἀργυρίῳ καθυφεὶς τὸν ἀγῶνα (Dem. 21, 39).

Dem. 19, 102

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Participe

employé comme attribut

Quand le participe est employé comme attribut ~~[illegible]~~ sans former une proposition absolue, le mot qu'il modifie peut être sujet d'un verbe intransitif, ou complément direct d'un verbe transitif. Enfin dans certaines conditions le mot peut former avec le participe une proposition qui remplit toutes les fonctions d'un substantif, et où l'énonciation n'est pas signifiée par l'intermédiaire d'un verbe sous forme personnelle.

Quand le participe est construit comme attribut, il est construit soit par l'intermédiaire d'un verbe, soit sans intermédiaire d'un verbe.

Dans le premier cas le verbe est intransitif ou intransitif.

Le verbe intransitif exprime les circonstances où le participe est pris du sujet

Participe
attribut avec les verbes intransitifs

Grec 1° ~~en~~ εἶναι construit avec [au Recto]
le participe ~~parfait~~ exprime que l'action subsiste
comme état, manière d'être ou dans ses consé-
~~dans ses conséquences, ou comme état, ma-~~
quences
~~nière d'être~~. — ἦσαν ἀπιστοῦντές τινες
φιλίππῳ Dém. — ἐγὼ τὸ πρᾶγμα εἰμι
τοῦτο δεδρακώς. Dém. — οὔτε συντεταγμένοι
οὔτε μάχεσθαι παρεσκευασμένοι
κατειλημμένοι ἔσονται. Xén. —
Démosthène ~~emploie~~ construit souvent ὑπάρχειν
de la même manière. — on rencontre ainsi employé
le participe pris substantivement. νοῦς
ἐστιν ὁ διακεκοσμηκὼς πανθ' ὅσα κατ'
οὐρανόν

[2° ~~avec~~ ἔχω construit avec un
participe passé exprime une possession
fondée sur l'action signifiée par le
participe. χωρία ᾤκουν ἰσχυρά,
ἐν οἷς καὶ τὰ ἐπιτήδεια πάντα εἶχον
ἀνακεκομισμένοι Xén.]

2° le participe s'emploie ~~aussi~~ comme attribut
avec τυγχάνω, λανθάνω, φαίνομαι
qui expriment l'idée d'existence avec
une modification : τυγχάνω ὤν ~~[illegible]~~
= je suis précisément, par circonstance,
par hasard = je me trouve, il se trouve que je suis...

[illegible] construit
en apposition [illegible]
d'être complément
comme en latin

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

444

– λανθάνω ὤν = je suis sans qu'on le remarque... – λανθάνω ποιῶν = je fais sans qu'on le remarque – φαίνομαι ὤν = je suis évidemment — μέγιστον τῶν κακῶν τυγχάνει ὂν τὸ ἀδικεῖν Plat. ἄρχων ἀνὴρ πᾶς ξύνεσιν ἢν ἔχων τύχῃ Eurip. – λήσειν διὰ τέλους μὴ δόκει πονηρὸς ὤν Min. – ἐλάθομεν ἡμᾶς αὐτοὺς παίδων οὐδὲν διαφέροντες Plat. – μάλιστ' ἂν εὐδοκιμοίης, εἰ φαίνοιο ταῦτα μὴ πράττων ἃ τοῖς ἄλλοις ἂν πράττουσιν ἐπιτιμῴης Isocr. (mais avec l'infinitif φαίνεσθαι = paraître ~~[illegible]~~ φαίνεταί σοι φιλοσόφου ἀνδρὸς εἶναι ἐσπουδακέναι περὶ τὰς ἡδονάς; Plat.

[blanc]

Participe

employé comme attribut

verbes employés intransitivement

3° avec les verbes qui expriment certaines phases de l'action, comme commencer, finir, continuer. ἆρ' οὐ μουσικῇ ἀρξόμεθα πρότερον παιδεύοντες ἢ γυμναστικῇ; Plat. (= ne commencerons nous pas leur éducation par la musique plutôt que par la gymnastique?) – avec l'infinitif, ἄρχεσθαι signifie commencer une action par opposition à une autre. ἤδη ἔπη φθέγγομαι, ἃ ταῦτα ψέγων· ἐὰν δ' ἔπαιν εἶν ἄρξομαι (= à louer par opposition à blâmer) τί με οἴει ποιήσειν; Plat. – ~~τοὺς πένητας [illegible]~~ σῶμα ἀεὶ ἀπολλύμενον οὐδὲν παύεται. Plat. – ἐπίσχες ὀργιζόμενος Mén. – οὐδὲν ἄδικον διαγιγένημαι (διατελῶ, οὐδιαλείπω, διαβεβίωκα etc.) ποιῶν.

ἄρχομαι μὲν τοὺς θεοὺς θεραπεύων, πειρῶμαι δὲ (ἐπιμελεῖσθαι ὅπως τεύξομαι) (Xen. Oec. 11, 8. πόθεν ἤρξατό σε διδάσκειν τὴν στρατηγίαν (Comm. 3, 11), λέγειν ἀρχόμενος ὧδε προοιμιάσεται (4, 7, 3), ἄρξομαι διδάσκων ἐκ τῶν θείων (Cyr. 1, 8, 2)

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

4° avec les verbes qui signifient supporter, se fatiguer ou une affection de l'âme se réjouir, s'affliger etc.

ἀνέχου λοιδορούμενος — μανθάνων μὴ κάμνε — χαίρει μανθάνων — ἀγανακτήσει ἀποθνήσκων — ὀργίζονται βιαζόμενοι — ce rapport se rend en français par de et l'infinitif.

[blanc]

Latin. sum [au Recto]

Participe présent. — il a alors tout à fait le sens d'un adjectif. animalia alia rationis expertia sunt, alia ratione utentia. Cic. off. 2, 3. Mdv. 425 b

[blanc]

Participe passé. ~~[illegible]~~ employé avec sum il exprime les temps passés du passif. — l'auxiliaire sum employé au présent et à l'imparfait peut signifier que l'action subsiste encore au moment où l'on parle ou subsistait à un moment antérieur dans ses conséquences: haec navis egregie armata est. — armata erat — fui, ~~fuer~~ signifie presque toujours chez les écrivains classiques que l'état exprimé par le participe a duré un certain temps: bis deinde post Numae regnum Janus clausus fuit. Liv. 1, 19. leges vero quum quae latae sunt, tum vero quae promulgatae fuerunt. Cic. pro

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

levt. dr (promulgare = publier le texte de la loi sur laquelle les comices doivent voter. elle restait affiché pendant un intervalle de trois jours de marché. trinundinum = 17 jours — fuerant exprime la même idée que fuit dans une prop. qui dépend d'une proposition principale au passé : arma + quae fixa in parietibus fuerant, humi iuventa sunt. Cic div. 1, 34, mais on le rencontre souvent avec le même sens que eram. — ero et fuero s'emploient avec le même sens, mais le premier ero plus fréquemment que fuero.

[blanc]

Participe

employé comme attribut

rubes employés instantanément

Participe futur actif. — il signifie disposition à l'action ou destination à l'état signifié par le verbe; l'auxiliaire sum marque le temps où se rencontre cette destination ou cette disposition. — sum marque le présent, me igitur ipsum amus oportet, si veri amici futuri sumus (= devons être amis) : Cic. Fin. 2, 26. — fui le passé*. Si illo die P. Sestius occisus esset, fuistisne ad arma iturus. Cic. pro Sest. 38. (= étiez vous prêts à prendre les armes ?) — vos cum Mandonio et Indibili consilia communicastis et arma consociaturi fuistis (= vous avez pensé à. Liv. 28, 28. — eram exprime simultanéité relativement à une autre action passée. ibi rex mansurus erat, si ire perrexisset (= se disposait à rester) Cic. Div. 1, 15. — fueram antériorité

* antériorité au moment de la parole

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

relativement à une autre action passée. Aemilius Paulus Delphis inchoatas in vestibulo columnas, quibus imponituri statuas regis Persei fuerant (= ils avaient eu le projet de), suis statuis victor destinavit. Liv. 45, 27. — ero marque postériorité relativement au moment indiqué par le verbe principal ~~de la parole~~, oratores eorum apud quos aliquid aget (= il plaidera) aut acturus erit (= aura à plaider, devra plaider) mentes sensusque degustet oportet. Cic. de or. 2, 52. attentos faciemus auditores, si demonstrabimus, ea quae dicturi erimus (= ce que nous aurons l'intention de dire), magna nova incredibilia esse. Cic. de inv. 1, 16.

gerondif — participe en dus, da, dum

gerundium di do dum —

gerundivum dus, da, dum

Cominianus (IVe siècle) (apud Charis. Keil 180, 14) a passivo duo trahuntur participia praesentis temporis et futuri ut scriptus scribendus

sens actif oriundus — perecundus Dr. II, 790 Neue II, 346

Plaut. Epid. 1, ~~11~~ 1, 72; placenda dos est Trin. 1159. — dans Varron ~~adolescens~~ longissimum spatium senescendorum hominum id putant (Varro L. L. 6, 9, 11) senescendus, tinniendus.

Medicit (Varro) modum summum adolescendi humani corporis septimo pedes (A. Gell. 3, 10. 7, 10).

depuis le IIIe siècle futur Dr. II, 791

passif spartium Clod. Alb. 5 nobilitandum hinc sperans — IVe s. Veget. r. m. 3, 3 quos ~~fame~~ sperant vincendos

ô mépriser

vir minime contemnendus Mdv. 420

la chose est à dire — Mdv. 421

— dicendum est — ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Participe futur passif. (Gerundivum)

il signifie nécessité, obligation, convenance de faire l'action. tria videnda sunt oratori — credo rem aliter instituendam. — provideo multas mihi molestias exhauriendas fore. — quaero, si hostis supervenisset, quid mihi faciendum fuerit. — on le construit impersonnellement. nunc est bibendum. obliviscendum tibi injuriarum esse censeo. — obtemperandum est legibus. — utendum erit viribus — (il n'a de complément à l'accusatif que dans les vieux auteurs. mihi hac nocte agitandum est vigilias. Plaute. Trin. 4, 2, 27.

Mdv. 420-421

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

455

Participe
employé comme attribut ~~[illegible]~~
verbes employés intransitivement

Français [au Recto]

participe présent. — ~~très~~ 1° être construction très usitée dans l'ancienne langue. suis vostre grace attendant. leur soyez dominanz. aujourd'hui ~~[illegible]~~ rarement usitée. ~~[illegible]~~. car dans: je suis là attendant qu'il vienne, ~~[illegible]~~ le participe n'est pas attribut. — 2° aller ~~[illegible]~~ ajouté à l'idée de l'action signifiée par le participe l'idée qu'elle est progressive. sa fortune va grandissant — la mémoire de la création alloit s'affoiblissant (Bossuet). plus usité autrefois qu'aujourd'hui.

Je ne suis point battant de peur d'être battu Molière cocu im. 17.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Participe passé ou passif. — il forme avec l'auxiliaire être les temps passés d'un certain nombre de verbes intransitifs,[x] ~~et~~ ceux de tous les verbes pronominaux essentiels ou accidentels, et toute la voix passive.

~~avec les verbes qui~~

au passif le participe signifie tantôt entier achèvement ~~tantôt~~ relativement au moment marqué par l'auxiliaire ~~la proposition~~, tantôt simultanéité, (voir plus haut). — Il est battu = victus est. — ~~on le bat~~ il est aimé = ~~vincitur~~ amatur ~~vincitur = on le bat~~ — il était battu = victus erat. — il était aimé = amabatur. — avec la première espèce de verbes, l'auxiliaire marque que l'action subsiste dans ses conséquences.

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

x aller, arriver, décéder, éclore, mourir, naître, venir (devenir, parvenir, revenir). avec d'autres verbes, on emploie l'auxiliaire être quand ils marquent un état, l'auxiliaire avoir quand ils marquent une action. (voir Lemaire p. 269-271). Il a vieilli dans le service, il est vieilli. Il a cessé de parler. et du Dieu d'Israel les fêtes sont cessées. Il a déchu de son autorité. il est déchu. Il a dégénéré. cette race est dégénérée. Il a grandi. il est grandi. Il a rajeuni. il est rajeuni. Il a disparu il est disparu.

(vincitur = on le bat)

457

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Participe
employé comme attribut
verbes employés transitivement

Quand le participe, ~~attribut~~ est construit comme
~~dépend~~ pour l'intermédiaire d'un verbe transitif,
son union avec le sujet est
l'objet direct de l'action
signifiée par le verbe.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

461

Participe
employé comme attribut
verbes employés transitivement

Grec. Le participe se construit ainsi [au Recto]

avec les verbes qui signifient savoir, sentir, penser, se souvenir, montrer, trouver. — le participe est à l'accusatif, quand ces verbes sont à la voix active, au nominatif, quand ils sont à la voix passive, et même à la voix active,* si le sujet du participe est le même que celui du verbe — ὁρῶ, αἰσθάνομαι, ἀκούω, ἔμαθον, γιγνώσκω, οἶδα, ἐπίστᾱμαι, ἀναμιμνήσκω, μέμνημαι λυπᾶς ἔχοντας μείζονας τοὺς μείζονας — δείκνυμι, ἀποφαίνω, δηλῶ, ἐξελέγχω, εὕρηκα, εἴληφα, αὐτὸν κακὸν ὄντα — ὁρῶνται, γιγνώσκονται λυπᾶς ἔχοντες .... — δείκνυται, ἀποφαίνεται, δηλοῦται ... κακὸς ὤν. — ἄνθρωποι καλοὶ κἀγαθοὶ, ἐπειδὰν γνῶσιν ἀπιστούμενοι, οὐ φιλοῦσι τοὺς ἀπιστοῦντας κτλ. ἐνενόησα καταγελαστὸς ὤν Stat. ἐν πολυτρόποις ξυμφοραῖς ἐπίστανται τραφέντες Thuc. — Ἀλκιβιάδης ἐδήλωσε τῶν νόμων καταφρονῶν Andocide. — εἰδέναι,

*(surtout des verbes qui signifient savoir, sentir, penser)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ἐπίστασθαι, γιγνώσκειν, μανθάνειν construits avec l'infinitif signifient pouvoir d'exécuter l'action : ἄρχεσθαι μαθὼν ἄρχειν ἐπιστήσῃ Solon. — μάθε ἀρχόμενος = apprends que tu es subordonné ; — ἐπιστήσῃ ἄρχων = tu sauras que tu commandes. — on peut remplacer le participe par ὅτι, ὡς et le verbe à un mode personnel, si l'on veut marquer avec force que la proposition complétive est un fait indépendant de l'idée exprimée par le verbe principal. ἱκανῶς ἔγνωκεν ὅτι ἄριστον δικαιοσύνη.

[bloc]

Participe

employé comme attribut

verbes employés transitivement

Latin.

[blanc]

Participe présent. — il ne se construit ainsi qu'avec audire et videre. audivi te dicentem = je t'ai entendu parler, faire un discours. (audivi te dicere = je t'ai entendu dire, je suis témoin que tu disais) —

[blanc]

— facere dans le sens de représenter : Polyphemum Homerus cum ariete colloquentem facit. Cic. Tusc. 5, 39. — inducere

on trouve aussi l'infinitif. Isocratem Plato admirabiliter in Phaedro laudari facit. Cic. de opt. gen. 6.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

464

~~Participe~~

Participe passé. — Il se construit avec habere pour marquer que l'on possède le résultat de l'action signifiée par le participe. Si Curium nondum satis habes cognitum, valde tibi eum commendo. Cic. ad Fam. 13, 7. Verres deorum templis bellum semper habuit indictum. Cic. Verr. 5, 72 (= fut toujours en guerre déclarée)

Mdv. 427

[blanc]

Participe futur passif. Il se construit avec les verbes qui signifient donner, confier, remettre, laisser, prendre, se charger de, pour marquer le but de l'action que ~~doit~~ ~~subir~~ subit le sujet auquel il se rapporte. Antigonus Eumenem mortuum propinquis sepeliendum tradidit. Corn. Eumen. 13. Demus nos Sphinxae excolendos. Cic. Tusc. 4, 38. Laudem gloriamque P. Africani tuendam conservandamque suscepi. Cic. Verr. 4, 38. — conducere opus faciendum — muros reficiendos curavit.

[au Recto] Mdv. 422

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Participe

employé comme attribut

[au Recto]

Français

Participe présent

avec les verbes

voir, apercevoir, servir, aimer, imaginer, représenter, montrer, peindre, sculpter, mettre en scène, trouver, rencontrer

le participe présent employé attributivement suivi d'un complément ou coordonné avec des adjectifs ou d'autres participes, peut être

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Participe passé. [~~au verbe~~ en haut de la page]

1° Il ~~se construit~~ s'emploie attributivement avec les mêmes verbes que le participe présent, et de plus avec sentir

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2° il s'emploie attributivement avec avoir pour exprimer* les temps passés de l'actif sauf le prétérit défini et l'imparfait du subjonctif. Le verbe avoir perd son sens primitif et ne signifie plus que le rapport de temps. La valeur attributive du participe est fort effacée; cependant il s'accorde avec le complément direct d'avoir, quand ce complément précède l'auxiliaire, et même le participe (dans l'ancienne (121) invasion : ils ont leur gloire flétrie). — voir la syntaxe d'accord.*

Les verbes pronominaux qui sont employés transitivement prennent pour auxiliaire être comme ceux qui sont employés intransitivement. La règle de l'accord est pourtant la même qu'avec l'auxiliaire avoir. — La peine qu'il s'est donnée. — L'auxiliaire perd ici tout à fait son sens primitif, et ne sert qu'à exprimer le temps. La signification transitive est contenue dans la signification du verbe auquel appartient le participe.

[en haut de la page]

* dans les verbes transitifs et dans un certain nombre de verbes intransitifs de l'indicatif et

* Les difficultés d'application se réduisent à 3 points : 1° le complément construit par juxtaposition est-il complément direct ? 2° le pronom personnel avec lequel sont formés les verbes pronominaux est-il traité comme complément direct ou comme complément indirect ? 3° si le verbe est suivi d'un infinitif le complément direct modifie-t-il l'infinitif ou le verbe principal, et s'il modifie le verbe principal, dans quels cas l'usage impose-t-il ou interdit-il l'accord ?

Participe

employé comme attribut

la proposition employée substantivement

Il arrive que le participe employé comme attribut forme avec son sujet une proposition employée substantivement, qui peut être sujet d'une proposition ou complément d'un mot.

La signification de cette proposition employée substantivement peut être analysée par une transformation où le participe est changé en substantif et construit avec son sujet mis au génitif en Grec et en Latin, précédé de la préposition de en Français. ob surreptum pavonem = ob surreptionem pavonis = pour ~~le vol~~ la soustraction d'un paon

La construction dite absolue (depuis le commencement du XIIe siècle = indépendante d'un terme qui la gouverne) n'est qu'un cas particulier de cette construction du participe. En Grec et en Latin les cas dits absolus sont des cas adverbiaux; et la proposition absolue est construite comme un substantif

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

qui serait à un cas adverbial :
Caesare adveniente = adventu (Caesaris)
Le génitif absolu en Grec et
l'ablatif absolu en Latin ont
peut-être été employés primitivement pour signifier une circonstance de temps. L'~~ablatif~~ accusatif
absolu Grec est peut-être un
accusatif d'apposition. En
Sanscrit on emploie absolument
le locatif qui ~~signifie~~ sert proprement à signifier
le lieu où l'on est et par
suite le temps où une chose a
lieu.

473

Participe
attribut
proposition employée substantivement
[au Recto]

Grec

ῥώμην κ' ἡ νῆσος ἐμπρησθεῖσα
παρεῖχε Thuc, τοῖς Θρᾳξὶ πολέμιον
ἦν τὸ χωρίον αἱ Ἐννέα ὁδοὶ κτιζόμενον Thuc.

[blanc]

σὺν τῷ φόβῳ λήγοντι ἄπεισιν Κίη.
- οἱ πελοποννήσιοι ἅμα τῷ σίτῳ
ἀκμάζοντι ἐσέβαλον ἐς τὴν Ἀττι-
κήν. Thuc. ἁγνεύειν ἀεὶ μεθ' ἁγνεύ-
οντος τοῦ ἐρωμένου βούλοιτ' ἂν Plat

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUP.

474

Latin

Mdv. 426

1° L. Tarquinius missum se dicebat, qui Catilinae nuntiaret, ne eum Lentulus et Cethegus deprehensi terrerent. Sall. Cat. 48.

Pudor non lati auxilii patres cepit. Liv. 21, 16.

Regnatum est Romae ab condita urbe ad liberatam annos ducentos quadraginta quatuor. Liv. 1, 60. ante Capitolium incensum. Liv. 6, 4. major ex civibus amissis dolor quam laetitia fusis hostibus fuit. Liv. IV, 17. Tiberius militem ob surreptum e viridario pavonem capite puniit. Suet. Tib. 60

souvent dans Tite Live : Tarquinius superbus bellica arte aequasset superiores reges, nisi degeneratum in aliis (= la circonstance qu'il en avait dégénéré à d'autres égards) huic quoque laudi officiunt. Liv. 1, 53, - notumque furens quid femina possit. Virg. En. 5, 6.

[blanc]

Participe

employé comme attribut

proposition employée substantivement

2° la forme qu'on est convenu d'appeler participe futur passif s'emploie attributivement avec un substantif, dans tous les cas où l'on emploie le gérondif (voir plus haut).

Le participe futur passif n'exprime dans cette construction aucun rapport de temps*; il n'a que le sens passif, comme les participes passés des verbes français qui signifient un état ou une action qui n'a pas de terme marqué. — on ferait un contresens si l'on cherchait le sens du futur ou l'idée d'obligation dans : tempus absumere legationibus audiendis — omnis loquendi elegantia augetur legendis oratoribus et poetis. Cic. de or. 3, 10. partis honoribus eorum in foro gessi labores, quos petendis. Cic. Phil. 6, 6, 17. quum concio plausum — meo nomine recitando dedisset. Cic. ad Att. 4, 1, 6.

* particulièrement quand il exprime le rapport d'instrument et de manière.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

~~A. Godefroi VI~~ X

Français

1° la proposition est souvent sujet ou complément direct, souvent dans des énumérations*: la Thessalie entière ou vaincue ou calmée, Lesbos même conquise en attendant l'armée, De toute autre valeur éternels monuments, ne sont d'Achille oisif que les amusements. Rac. Iph. 1, 2.
— Faut-il, Abner, faut-il vous rappeler le cours des prodiges fameux accomplis en nos jours, des tyrans d'Israël les célèbres disgrâces, et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces, l'impie Achab détruit.... Elie aux éléments parlant en souverain ... les morts se ranimant à la voix d'Elisée. Rac. Ath. 1, 1.

* en général on évite de trop rapprocher la proposition du verbe principal

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

478

2° après la mort du comte et les maures défaits. Corn. Cid. x
- cette construction semble dure

Pour. très fréquent. — pour un paon volé, la peine était bien sévère.

à. au soleil levant couchant.

[au Verso]
x après la guerre achevée, les Carthaginois pensèrent périr par le soulèvement de leur armée. Boss. hist. univ. 8e ép.

Participe
construit absolument

[au Recto]

Grec. Le participe construit absolument peut être ~~[illegible]~~, à l'accusatif ou ~~au datif~~ au génitif.

1° ~~[illegible]~~ accusatif. il s'emploie soit ~~avec~~ au neutre singulier de certains verbes employés impersonnellement,* soit après ὡς, ὥσπερ — dans le premier cas il signifie cause, supposition, concession — ἀμφοτέροις μὲν δοκοῦν ἀναχωρεῖν, κυρωθὲν δὲ οὐδὲν οἱ Μακεδόνες ἐχώρουν ἐπ' οἴκου. Thuc. — οὐχ οἷτοι ἱκανοί εἰσιν ἀγωνιστὰν οἵτινες ἀγρυπνῆσαι δέον ἡττῶνται τούτου Then. — βουλῆς νῦν ἀξιοῦ τυχεῖν, οὐ μετὸν αὐτῷ Lysias. — ὅ μὲν ἀδύνατον, ἀναγκαῖον ὄν — avec ὡς il signifie dans la pensée que, avec ὥσπερ précisément comme si. Ἀλκιβιάδης ἐτόλμησεν ἀναβῆναι, ὡς οὐκ ἐξεσόμενον τῇ πόλει δίκην παρὰ τῶν ἀδικούντων λαμβάνειν Lys. — τοὺς υἱεῖς οἱ πατέρες, κἂν ὦσι σώφρονες, εἴργουσιν ὅμως ἀπὸ τῶν πο-

* au présent ou au parfait passif en général, qqfois à l'aoriste.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

480

Participe
attribut
construction absolue

Le participe est employé absolument quand il a un sujet propre exprimé ou sous-entendu qui n'est pas construit dans la proposition principale.

En Grec on ~~[illegible]~~ se sert qqfois de l'accusatif, le plus souvent du génitif, en ~~Latin~~ latin on ne se sert que de l'ablatif pour marquer qu'un substantif ou un mot employé substantivement est sujet d'un participe employé absolument.

Le participe employé absolument exprime les mêmes rapports que quand il est employé ~~[illegible]~~ comme qualificatif adverbial. Seulement il ne signifie pas le rapport qui se marquerait par une simple conjonction copulative comme et. La signification adverbiale ~~[illegible]~~ est plus fortement marquée dans cette construction ~~[illegible]~~.

La proposition dite absolue peut être considérée comme l'équivalent d'un substantif faisant fonction de complément circonstanciel et dont le rapport est marqué par le cas auquel on met le sujet en Grec et en Latin.

νηρῶν ἀνθρώπων, ὡς τὴν μὲν τῶν χρηστῶν ὁμιλίαν ἄσκησιν οὖσαν ἀρετῆς, τὴν δὲ τῶν πονηρῶν κατάλυσιν Κέη. — οὐ δίκην παρὰ τῶν ἀδικούντων λαμβάνετε, ὥσπερ οὐ τῆς ζημίας αὐτοῖς μέλον Lys. — πολλοὶ τῶν ἀδελφῶν ἀμελοῦσιν, ὥσπερ ἐκ πολιτῶν μὲν γιγνομένους φίλους, ἐξ ἀδελφῶν δὲ οὐ γιγνομένους Κέη. — après ὡς, on peut supprimer ὄν avec les adjectifs neutres : ὡς οὐκ ἀναγκαῖον τὸ κλέπτειν αἰτιᾷ τὸν κλέπτοντα Κέη.

[blanc]

2° génitif. il s'emploie

1° temporellement οἷα περ πάροντος ἐμοὺ λέγετε, τοιαῦτα καὶ περὶ ἀπόντος φρονεῖτε. — 2° causalement οὔτε μικρὸν οὔτε μέγα οὐδὲν τῶν δέοντων ποιούντων ὑμῶν κακῶς ἔχει τὰ πράγματα. — 3° suppositivement. ἀνοῖν λεγόντοιν θατέρου θυμουμένου, ὁ μὴ ἀντιτείνων τοῖς λόγοις σοφώτερος Eurip. — 4° concessivement. διαπεπραγμένος ἦκε, καίπερ πολλῶν ἀντιλεγόντων Κίη. — 5° avec ἅτε, ὡς: ἅτε ἀήθους τοῖς Λακεδαιμονίοις γεγενημένης τῆς τοιαύτης συμφορᾶς, πολὺ πένθος ἦν Κίη. — ἐρώτα ὡς ταληθῆ ἐροῦντος Κίη.

La proposition au génitif absolu peut avoir le même sujet que la proposition princip: Βουθυσάντων ὑμῶν τὴν πόλιν προσλήψεσθε Thuc.

Le sujet peut être sous-entendu ou indéterminé: ἐρώτα ὡς ἀποκρινομένου (s. ent. ἐμοῦ) Plat. — οὐχ οἷόν τε μὴ καλῶς ὑποδεικνύντος (s. ent. τινός) καλῶς μιμεῖσθαι. Aristote — ~~[illegible]~~

27

483

Participe
attribut
construit absolument

— οὕτως ἔχοντος (s. ent. τοῦ πράγματος) δοκεῖ ἄν τίς σοι ἑκὼν αὐτὸν χείρω ποιεῖν; Plat.

On ne construit pas en Grec un ~~adjectif~~ nom ~~construit~~ ~~absolum~~ au génitif absolu avec ὄντος sous-entendu, comme en Latin cicerone consule. (on dira κικέρωνος ὑπατεύοντος, ou ἐπὶ κικέρωνος ὑπάτου).

— εἶρπε ... ὑφηγητῆρος οὐδένος φίλων (Soph. Oed. Col. 158)

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin. Il met le sujet de la proposition absolue à l'ablatif. Il construit ainsi le participe présent et le participe passé, rarement le participe futur.

Mdv. 428 – 430.

1° temps. beaucoup plus fréquent qu'en Grec. – Archilochus fuit regnante Romulo – Cognito Caesaris adventu Ariovistus legatos ad eum mittit. – hoc constituto tum licebit otiose ista quaerere

on ajoute parfois après la proposition absolue tum, tum vero, tum denique pour donner plus de force à la propos. princip.

2° cause. Parumper silentium et quies fuit, nec Etruscis, nisi cogerentur, pugnam inituris, et dictatore arcem Romanam respectante. Liv. 4, 18.

[blanc]

3° supposition. Caesar homines inimico animo, data facultate per provinciam itineris faciendi, non temperaturos ab injuria existimabat. Caes. de B. G. 1, 7. – on ajoute parfois nisi, après une proposition princip. négative. Nihil praecepta atque

ÉCOLE NORMALE SUP.

artes valent nisi adjuvante natura. Quint. proœm. §26. — Dans les propos. comparatives on peut construire la proposition absolue avec quasi, et après Cicéron on la trouve construite avec ~~quamquam, quamvis~~ tanquam, velut: Verres, quasi praeda sibi adducta, .. eos in hostium numero ducit. Cic. Verr. 5, 25. Albani, velut diis quoque simul cum patria relictis, sacra oblivioni dederant. Liv. 1, 31.

[blanc]

4° concession. Perditis rebus omnibus tamen ipsa virtus se sustentare potest. Cic. ad Fam. 6, 1. — on trouve après Cicéron la propos. absolue construite avec quamquam et quamvis: Caesar, quamquam obsidione Massiliae summaque frumentariae rei penuria retardante, Ouvi tamen omnia subegit. Suet. Jul. 34.

[blanc]

Participe
attribut
construction absolue

ordinairement le sujet de la proposition absolue n'est pas sujet ni complément dans la proposition principale. — il arrive qqfois que pour ~~donner plus de relief~~ marquer avec plus de force le ~~au~~ rapport signifié par le participe, on construit le participe absolument quoique le sujet soit complément dans la proposit. princip.: vercingetorix, convocatis suis clientibus, facile incendit (s. ent. eos) Caes. de B. G. VII, 4. nemo erit, qui credat, te invito, provinciam tibi esse decretam. Cic. Phil. II, 10. Jugurtha fratre meo interfecto regnum ejus sceleris sui praedam fecit. Sall. Jug. 14.

L'ablatif absolu passif construit avec une prop. princip. à l'actif exprime ~~ordinairement~~ souvent une action qui se rapporte au sujet de la prop. principale; et dans ce cas, on trouve qqfois le sujet de la prop. princip. intercalé dans la prop. absolue: his caesar cognitis milites aggerem comportare jubet. Caes. de B. C. 3, 62.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

l'ablatif de certains participes passés ~~[illegible]~~ se construit impersonnellement avec une prop. complétive, particulièrement audito, cognito, comperto, intellecto, nuntiato, edicto, promisso etc. — Alexander, audito, Darium movisse ab Ecbatanis, fugientem insequi pergit. Curt. 5, 35.

on emploie sans complément auspicato, litato : Tribuni militum... nec auspicato nec litato, instruunt aciem Liv. 5, 38.

on peut supprimer le sujet de la propos. absolue, quand c'est un pronom qualifié par une prop. relative. additur dolus, missis, qui magnam vim lignorum ardentem in flumen conjicerent : Liv. I, 37.

on évite d'accumuler plusieurs participes à l'ablatif se modifiant l'un l'autre

Français. — Le participe actif et le participe passif [en haut de la page] ~~est~~ se construisent absolument surtout le premier. — on trouve dans le latin barbare des premiers siècles : illas exceptas, inspectam nostram firmitatem etc.

1° temps. lui présent

— le jour se levant, ils partirent
lui mort nous n'avons ~~point~~ plus de vengeur ni de maître Corn. Cinna 1, 3. X

X Quand ans déjà passés, une impie étrangère du sceptre de David usurpe tous les droits Ath. 1, 1.

— on ajoute une fois : la ville une fois prise.. une fois la ville prise

— aussitôt la ville prise

2° cause. très fréquent = comme. que dis je ? le succès animant leur fureur, jusques sur notre autel votre injuste marâtre veut offrir à Baal un encens idolâtre Racine Ath. 1, 2. — ~~[illegible]~~ etc.

[le lance]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

3° [illegible] supposition. Dire [illegible]

avant, le car échéant

[Eblanc]

Participe
attribut
Construction absolue

Le sujet du participe absolu est très souvent complément dans la prop. princip. ses clients une fois convoqués, il n'est pas de peine à les exciter. ~~le excite facilement~~

Les participes attendu, vu, supposé, excepté s'emploient suivis d'une proposition complétive, ou d'un substantif devant lequel ils restent invariables. — la proposition complétive ou le substantif sont sujets du participe. — y compris ne s'emploie ainsi que suivi d'un ~~parti~~ substantif, et en termes de procédure oüi — quand le substantif précède, attendu et vu changent de sens et de valeur; les autres participes conservent leur signification mais s'accordent avec le substantif.

dans certaines locutions le participe présent s'emploie avec un sujet indéterminé sous-entendu, dans le sens de ~~la~~ supposition. cela est vrai, généralement ~~humainement~~ parlant — absolument parlant — sérieusement parlant (= à parler en général ~~généralement~~, si l'on parle en général)

ÉCOLE ... DUPLÉCHIER

483

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

455

Participe

temps

Les temps du Participe (comme ceux de l'infinitif) ne se rapportent pas directement au moment de la parole. Le Participe marque ~~simultanéité~~ contemporanéité, antériorité, ou postériorité relativement au moment marqué par le verbe principal, et qqfois par une expression temporelle ou par le sens général. [au Recto]

Il résulte de là que suivant que le moment auquel se rapportent les temps du Participe est présent passé ou futur

1° quand le participe marque ~~simultanéité~~ contemporanéité, il peut être l'équivalent du présent, de l'imparfait, et ~~qqfois~~ du futur. — Grec et Latin voir Participe, rapport de temps. — Mdv. 431 a

Tum primum lex ~~agraria~~ agraria promulgata est, nunquam deinde sine maximis motibus rerum agitata Liv. 2, 41 (le temps d'agitata est

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

436

déterminé –
relativement à deinde et non
relativement au verbe principal).
– ὁ κάμνων ὑγιαίνει = celui qui
était malade est bien portant. cf.
Aristote de soph. el. 4. 166 a 1 sq.
(c'est ici le sens général qui indique le
temps auquel est le participe)

[blanc]

Français. nos braves s'accrochant
(= s'accrochent et) se prennent aux
cheveux. Boil. Sat. – le compère aussi-
tôt va remettre en sa place l'argent
volé, prétendant bien (= et prétendait)
tout reprendre à la fois sans qu'il
y manquât rien. Laf. fabl. 10, 5.
– Et Pâris couronnant (= couronne-
ra) son insolente flamme, retiendra
sans péril la sœur de votre femme
Rac. Iphig. 9, 1, 2. caché près de
ces lieux, je vous verrai, Madame. Rac. Britann. 2, 3.

[blanc]

[blanc]

2° quand le participe marque antériorité, il peut être l'équivalent du parfait, du plusque parfait, et du futur ~~passé~~ antérieur. – ὁ εὖ ποιήσας τιμηθήσεται = celui qui sera bien conduit sera honoré.

[blanc]

Français : au lieu d'employer le participe passé qui ne peut se former qu'à l'aide des auxiliaires, on préfère souvent ne pas marquer l'antériorité. Je remarquai en m'approchant ; m'approchant de lui je lui dis.... on marque toujours ce rapport en Grec et en Latin.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

3° quand le participe marque postériorité, il peut être l'équivalent du futur simple, et du futur dans le passé (en Grec = l'optatif futur, en français = le conditionnel présent). ἐδείκνυον ὑμᾶς ἀδικήσοντας = je montrai que vous alliez commettre une injustice.

[au verso]

Participe

Temps

Particularités

Grec. quoique le participe [au Recto]
aoriste exprime antériorité relativement au verbe principal, il arrive souvent qu'il est employé avec un verbe principal à l'aoriste qualifiant l'action du participe, quoiqu'il n'y ait alors qu'un rapport de simultanéité entre les deux verbes : εὖ γε ἐποίησας ἀναμνήσας με. Plat. βέλτιόν ἐστι προειπεῖν, ἵνα μὴ λάθητε ἐξαπατηθέντες Dém.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin. ~~1°~~ le participe passé est qq fois employé avec le sens du participe présent

Adv. 4316

1° le participe passé de verbes déponents est souvent employé avec le sens du présent, quand il est ~~[illegible]~~ en apposition pour marquer la cause, l'occasion, la manière: fatebor me in adolescentia, diffisum ingenio meo, quaesisse adjumenta doctrinae Cic. pro Mur. 30: Caesar, iisdem ducibus unus, qui nuntii venerant, Numidas et Cretas sagittarios subsidio oppidanis mittit. Caes. de B. G. 2, 7.

2° le participe parfait passif comme épithète ou en apposition s'emploie qq fois avec le sens d'un présent. melior tutiorque est certa pax quam sperata victoria. Liv. 30, 30. (Dii quamobrem colendi sint non intelligo, nullo nec accepto ab iis nec sperato bono. Cic. N. D. 1, 41, 116.) Tite Live dit (2, 36): servum quidam patris familias .. sub furca caesum medio egerat circo. mais Cicéron en raison-

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

tant le même fait (v. Div. 1, 26) servus per circum, quum virgis caederetur, furcam ferens ductus est.

3° le participe passé passif à l'ablatif absolu se trouve assez souvent avec le sens du ~~participe~~ présent à partir du siècle d'Auguste. Impleto fata ara condita ac dicata. Liv. 1, 7. Volsci inermes oppressi dederunt poenas, vix nuntiis caedis relictis. Liv. 4, 10. Suetonius Paullinus biennio prosperas res habuit, subactis nationibus firmatisque praesidiis. Tac. Agric. 14. raptas sine more Sabinas consessu caveae magnis circensibus actis. Virg. En. 8, 636.

583

adjectifs verbaux

Il y a en grec des espèces de participes [au Recto]
ou d'adjectifs verbaux en τός et en τέος.
Ils n'expriment pas de rapports de temps.

Les adjectifs en τός ont plus
souvent la signification passive (δυνατός possible)
que la signification active (δυνατός
puissant) — leur sens peut souvent se
traduire par digne de ψεκτός = digne
de blâme — ἢ μὴ ποίει τὸ κρυπτόν (= ce
qui doit être caché) ἢ μόνος ποίει.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

504

[au verso]

Les adjectifs verbaux en τέος marquent nécessité, obligation. Ils s'emploient comme attributs avec le verbe substantif; ἐστί est souvent supprimé.

Quand le sujet représente l'idée principale, ils le qualifient. οὐ πρό γε τῆς ἀληθείας τιμητέος ἀνήρ, ἀλλ' ὃ λέγω ῥητέον Plat. οἱ συμμαχεῖν ἐθέλοντες εὖ ποιητέοι Xén. περὶ τῶν ὑμῖν πρακτέον [illegible] βουλεύσεσθε Dém.

Quand l'action représente l'idée principale, ils sont construits impersonnellement: τῷ ἀδικοῦντι δοτέον δίκην Plat. ἕνεκα τῶν ἀγαθῶν ἅπαντα ἡμῖν ἔδοξε πρακτέον εἶναι. — la personne dont on réclame l'action se trouve assez souvent à l'accusatif; parce que l'idée de δεῖ est contenue dans la construction impersonnelle: οὐδουλευτέον τοὺς νοῦν ἔχοντας τοῖς κακῶς φρονοῦσιν. Isocrate. En ce cas on supprime presque toujours ἐστί.

Les adjectifs verbaux ont souvent le sens de la voix moyenne: φυλακτέον τὸν ἔρωτα Plat. τῷ νόμῳ πειστέον Plat.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

506

Participe

Meigret. Traité de la grammaire Françoise. 1550. 101 v°

Come donques la passion
è l'effet de l'accion seront
reçues sans aucune continuation
nous pourrons dire l'effet è
la passion presens, etant
l'accion cessée : èxemple, je
direy bien par l'actif je
paye Pierre, en lui contant
lè deniers dus pour lè rec-
voir : mès il ne sera pas si
nice de dire qu'il è payé
de moi, qe premièrement
je n'aye assé de contes jugés
a fin de payement... mès
si cet action a continuité
alors ce participe passif
peut servir à tou' temps, come
en ce tête l'hom' cymé du
monde n'ét pas cymé de dieu,

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

508

nous exposerons l'hom'
aymé du monde, ge le
monde aymé et non pas
qu'il a aymé... combien
q'aucuns verbes si ni sont
effet è fin d'accion,
aucuns a verbes ajoints leur
donet toutefois continuacion
de sorte que non lè pour
nous resoudr' en leur actif
present: come, un home
battu tou' lè jours, par
un home q'on bat... si le
verb' auqel il èt conjoint
ne le forc' a qelq'autre tems:
come, un homme battu tou' lè
jours a voulentiers cherché vén-
g'ance.. lors nou' dirons un
home q'on a battu aussi bien
q'on bat... je suys tou' lès jours battu
... on me bat tou' lè jours

radicaux de noms qui se rattachent aux verbes adjectifs

Participe actif en ant. La langue indo-européenne primitive a formé un participe actif en ajoutant ~~aux radicaux~~ au radical du présent, à ceux du futur et de l'aoriste composés avec la racine as, le suffixe ant, quand le radical est terminé par une consonne, nt quand il est terminé par une voyelle. — Sanscrit : masculin ad-ant (= edens), tuda-nt (= tundens).* — Grec. a est devenu o, οντ, ντ. Le féminin était primitivement οντια, ντια devenus ουσα, ουσα (par suite de la disparition du ν), νσα. φερο-ντ, λυσο-ντ, φυγο-ντ, λυσα-ντ. τιθε-ντ, θε-ντ. — Latin. ont est devenu unt, enfin ent. on trouve souvent nt parceque la plupart des radicaux du présent se terminent par une voyelle. Le même radical sert pour les deux genres ; la déclinaison suit l'analogie des radicaux en i : praes-ent, vehe-nt ; praesentes, praesentibus. Le féminin en ya ne subsiste que

* féminin ati, ti pour antya, ntya : ad-ati, tuda-ti.

[stamp]

dans les noms abstraits : ~~abundantia~~, ~~abundantia~~ abundant-ia, prudent-ia.

Participe actif en vant. ce suffixe signifie dans les adjectifs praeditus, pourvu de : sanscrit, aĉva-vant (= equis praeditus). on croit reconnaître vant dans le Grec ϝεντ, χαρι-ϝεντ, féminin ϝετγα par suite ϝεσσα, et dans le Latin oso (form-oso) qui viendrait de vonso par vōso. Il a servi dans la langue Indo-Européenne primitive à former un participe parfait actif avec la racine redoublée : sanscrit. vant s'est modifié au masculin devant certains cas : rurud-vāns, rurud-vat, rurud-us (rac. rud = flere). au féminin il est devenu usī que l'on dérive de vantyā par les intermédiaires hypothétiques vansya, vasya, usya : rurud-usī. — Grec vant est devenu ϝοτ au masculin et au neutre, υῖα au féminin de vantya par les intermédiaires hypothétiques vansyā, vasyā, usyā. au nominatif neutre ϝος est pour ϝοτ, ϝως pour ϝοτ-ς. λελοιπ-ώς est pour λελοιπ-ϝοτ-ς, λελυκ-ώς pour λελυκ-ϝοτ-ς. — Latin

il n'a pas conservé cette forme.

Participe en ta. La langue Indo-Européenne primitive a formé avec des racines ou des radicaux de verbes et ce suffixe* des adjectifs, un participe passé passif, et des substantifs. — Sanscrit. sthi-ta-s = στα-τό-ς.* — Grec τό-ς, τό-ν, τή. κλυ-τό-ς. le renforcement de la voyelle du présent subsiste; φευκ-τό-ς. cependant on trouve θε-τό-ς et τίθη-μι, τιμη-τό-ς et τιμάω. — Latin. tu-s anciennement to-s, neutre tu-m anciennement to-m, féminin ta. da-to, rup-to, stra-to. on intercale souvent la voyelle de liaison i : vom-i-to. amā-to, sopi-to sont formés avec le radical du verbe; mais mon-i-to, auc-to sont formés avec la racine, mon-i-to par l'intermédiaire d'une voyelle de liaison, auc-to immédiatement.

* neutre ta-m, féminin tā

Participe en na. La langue Indo-Européenne primitive avait formé avec ce suffixe et la racine du verbe un participe parfait passif. — Sanscrit pur-na-s (= impletus). — Grec il n'est employé

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

que dans certains adjectifs σεμ-νό-ς pour σεβ-νο-ς, στυγ-νός, δει-νό-ς (rac. δι), ποθει-νό-ς (radical ποθεε). τεκ-νό-ν (= natum) n'est employé que comme substantif. — Latin. Le suffixe ne subsiste que dans qques adjectifs et substantifs : ple-no, mag-no, do-no, reg-no.

Participe en ma, ma-na. — Les suffixes ma, man ont servi dans la langue Indo-Européenne primitive à former beaucoup d'adjectifs et de substantifs : Sanscrit : bhī-ma-s (= timendus), nā-man (= nomen). Grec. θερμο-ς, κομ-μό-ς (pour κοπ-μο-ς), ἄν-ε-μο-ς (avec une voyelle de liaison), γνώ-μη, τλῆ-μον, πα-μην pour μεν-ς, et peut être ῥῆγ-μῖν, πράγ-ματ-ος. Latin. an-i-mo, fir-mo, no-men, ser-mon-is, co-gno-men-to, quer-i-mon-ia, testi-mon-io.

La langue Indo-Européenne primitive a formé avec les radicaux du présent, du futur, de l'aoriste et du parfait et le suffixe mana un participe moyen et passif. — Sanscrit. Le suffixe māna (avec allongement du premier a) est ajouté aux radicaux du

513

présent, du futur et du parfait.
bhara-māna-s (= φερομενος), dasya-māna-s (= δωσομενος).
— Grec. mana est devenu μενο-ς, féminin μένη, neutre μενον; ce suffixe est ajouté aux radicaux du présent, du futur, du parfait et des aoristes: φερο-μενο, δωσο-μενο, λελυ-μένο, λιπο-μενο, λυσα-μενο. — Dans Homère le suffixe mana au locatif singulier féminin μενα-ι, par abréviation μεν, est employé pour l'infinitif: ἔδ-μεναι (edere), αμυνέ-μεναι, φορή-μεναι, τιθνά-μεναι, ἐλθέ-μεναι.
— Latin. mana a subsisté dans les substantifs alu-mno, vertu-mno, da-mno; et son nominatif singulier masculin mini (venant de menei-s par menei) a servi à exprimer la 2e personne du pluriel dans la conjugaison passive avec estis qui a été ensuite supprimé. feri-mini répond à φερό-μενοι, et a subsisté seul pour ferimini estis.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Suffixe tar. La langue Indo-Européenne primitive a formé avec ce suffixe et la racine ou le radical des verbes des noms signifiant l'agent.

Sanscrit tar-s est devenu tā au nominatif singulier; tar reparaît à l'accusatif tar-am. pi-tar-am (= patrem), mā-tar-am (= matrem), dā-tar-am (= datorem). Le nominatif singulier masculin tā sert avec le présent du verbe as (= esse) à exprimer le futur: sing. 1re p. datā-smi (= dabo), datā-si (dabis) datā (= dabit), plur. dātā-smas (= dabimus), datā-stha (= dabitis), dā-tāras (= dabunt) — suffixe tra en général neutre. vas-tra (= vestis. racine vas = vestire). — Grec. tar n'a pas servi à exprimer le futur. Sous la forme τερ il sert à former des noms de parenté, sous les formes τηρ, τορ (féminin τειρα formé de τερ-ya avec tar et le suffixe ya) des noms d'agent. πα-τέρ-α, δο-τῆρ-α, féminin δο-τειρα, ῥή-τορ-α. Le féminin τρια (ποιήτρια) dérive de tar-ya par τρya. Le féminin τριδ (πατρίδα) a été formé avec tar et le suffixe id. Le suffixe tra se reconnaît dans ἄρο-τρο-ν, σά-θρο-ν, χύ-τλο-ν, γενέ-θλη ——

Le suffixe tra sans doute originaire de tara a formé des noms de choses, en général d'instruments.

Latin. Les noms de parenté sont formés avec le suffixe tor dont l'e disparaît à presque tous les cas, les noms d'agent avec tōr qui répond au Grec τηρ, le suffixe turo dérivé de tar-a sert à former le participe futur actif. Le féminin tūra forme des noms d'action. Le suffixe tro des noms d'instrument: pa-tr, mater, vic-tor, da-tura (da-turo-s), ros-tro (rostru-m). avec le suffixe ya on a formé en outre pa-trio, audi-torio, avec le suffixe ic: victric-s, avec les suffixes ina, ino: patrina, patrino (patrinum), doc-trina.

Suffixe ya. La langue indo-europ. primitive a formé différents noms avec le suffixe et des racines ou des radicaux de verbes et de noms. — Sanscrit: substantif vak-yā (= verbo), participe futur passif yōg-ya-s (= jungendus); adjectifs: pitṛ-ya-s (= patrius); ainsi à tu il forme un participe futur passif en tavya ou en anya: yok-tavya-s (= jungendus), kar-anya-s (= faciendus). — Grec. il ne sert pas à former de participe futur passif. ἄγ-ιο-ς,

πάγ-ιο-ς, ἐρείπ-ιο-ν, πάτρ-ιο-ς, ἀλήθεια pour ἀληθες-ya, θαυμάσ-ιο-ς pour θαυματ-ιο-ς, δίκα-ιο-ς, πήχυ-ιο-ς, οὐράν-ιο-ς (avec disparition de l'o du radical οὐρανο)

Les adjectifs verbaux en τέο-ς pour τεϝ-yo-ς répondent au participe sanscrit en tav-ya; δο-τέο-ς répond au sanscrit dā-tav-ya-s. — Latin. ex-im-io, in-gen-io, in-ed-ia, od-io, sacrific-io, in-sid-ia, patr-ia, victor-ia, scient-ia, somn-io (avec disparition de l'o du radical somno). L'origine du suffixe endo ou undo qui forme le participe futur passif est incertaine. Il est formé de deux éléments dont on croit reconnaître le premier en, un, anciennement on dans le suffixe sanscrit an-ya; mais l'origine de l'élément do est incertaine.

Suffixe ra ou la. La langue indo-europ. primitive a formé des noms avec ce suffixe: Sanscrit: dip-ra-s (= luceno). Grec ἐρυθ-ρό-ς, δει-λό-ς, ἀπατη-λό-ς. Latin rub-ro, sac-ro, gna-ro.

517

PARTICIPE

à quelqu'un

citato

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

(452) turbarunt cod.

(453) virg. aen. I, 212 dans Priscien XVII, 156.

(454) Prisc. XVII, 165.

(455) nominativo cod.

(456) virg. aen. I, 78 dans Priscien XVII, 160.

(457) virg. aen. VIII, 77 dans Priscien XVII, 189.

(458) pro cod.

(459) Priscien XVII, 158-159.

(460) aen. XII, 412 et suiv.
(461) digtannum cod.
(462) apellatur cod.

(463) Il est à remarquer que dans ces formes on a en général supprimé de deux consonnes consécutives la première. On trouve pourtant aussi silempsis et prolempsis. Quant au mot alleotheta ou alleoteta qu'on dérivait de « aleos alienum et thesis positio (93) », il a pris cette forme parce que Priscien l'a employé à l'accusatif XVII, 155 per figuram quam Graeci ἀλλοιότητα vocant.

(464) voir Aristote, Phys. auscult. II, 8. 199 a 15, de gen. et corr. II, 10. 336 b 27, Phys. auscult. II, 8. 199 b 1.

(465) contigat cod.

(466) contigit cod.

(467) gramaticus cod.

(468) proprietas cod.

(469) necessitatis artem cod.
(469 bis) Je ne sais ce que signifie ce mot qui est sans doute altéré.
(470) Donat (p. 1773 P.): schemata dianoeas ad oratores pertinent. Robert l'Anglais cite donc à faux.

(471) Il y a ici un blanc de quelques mots. Il faut sans doute suppléer quelque chose comme ad invicem ordinari.

(472) possit cod.

(473) partes cod.

(474) Donat (p. 1771 P.) metaplasmus est transformatio quaedam recti solusque sermonis in alteram speciem metri ornatusve cau-

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Participe (Pott) 3e Série 11-12 Panv-Pasc.

Unter das Verbum im strictem p. 422
und wahrhaften Sinne fallen nur
Wörter und Wortformen solcher art
dass sie ausser einem Zeitwandel
einschliessenden oder doch nicht ausschliessen
dürfenden, Prädicatsbegriffe zugleich
die logische Copula, d. h. nicht: das
Verbum substantivum, sondern: die
Befähigung in sich tragen, kraft
der Copula jenes Prädicat als mit
einem Subjekte oder einer gram-
matischen Person einheitlich ver-
bunden zu setzen und darzustellen.
.. diese Kraft des synthetischen Setzens
oder der Satzbildung, welche, wie Frag-
und heischeform zur genüge lehren,
keineswegs immer mit dem logischen
Urtheilen zusammenfällt, wohnt
ausschliesslich dem Verbum finitum,
keinem andern Redetheile sonst bei,
sodass dies den alleinigen und wahr-
haften Gattungsunterschied des Verbums
ausmacht. ~~[illegible]~~ .. dem Parti- p. 423.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Participium, Infinitiv u. s. w. die Copula .. abgeht. Daraus folgt zugleich, dass sie der modalität welche eben an der Copula haftet gleichfalls ermangeln, mithin es sie selbst und die modi gänzlich nicht kennen heisst, wenn man jene noch hin und wieder unpassend den modi verborum beizählt. ... anderdem nehmen sie gemeinschaftlich mit dem Verbum an Temporal- und Causalunterschieden Theil, oder wenigstens widerstrebt solches ihrem Wesen nicht. Da auch in ihnen sich die im Verbum als zeitlich wirksam dargestellte Energie verstehet, müssen sie (wie das Verbum) der Beziehung zwischen subject und object oder Ursache und Wirkung theilhaftig sein. .. sie sind activ, passiv oder indifferent, Bestimmungen, die jedoch

auch Wörtern ganz außerhalb
der Verbalsphäre eigen sein können
und es oft sind, z. B., autor, Urheber,
Thäter (act.), factus, that, amabi-
lis, individuus, untheilbar (ens), was
um so weniger befremden kann
als selbst die Kategorie der Mo-
dalität, obschon in anderer Weise
als in den modi, in vielen Wörtern
nun, z. B. facilis, amabilis, glaub-
lich (Möglichkeit) oder faciendus,
amandus, τυπτέος (Nothwendigkeit)
Anwendung findet.

Den Unterschied des Participi-
ums vom adjectiv bestimmt
man gewöhnlich und zwar ganz
richtig, dahin, dass letzteres blos
eine fixe und gewissermaßen ruhende
Eigenschaft, ersteres aber einen als
veränderlich in der Zeit aufgefassten
Zustand oder eine solche Thätigkeit
angebe. attributiven Charakter
sodann, nicht aber den prädicativen

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

welcher dem verbum finitum
Kraft der ihm einwohnenden
copula allein gebührt, haben
beide.. Participial formen
die ihnen der Strenge nach ge-
mässe Bedeutung einschwinden
lassen und begrifflich grades Weges
zu adjectiven oder substantiven
umschlagen. sapiens, prudens
νεφών, fatum, letum.

(accus. cum infinit.) Die beste p. 24
analogie bieten hier Structuren
mit Doppelaccusativen, als Doceo
aliquem (Person) aliquid (Sache), worin
sich auch eine Doppelbeziehung
der objecte zum verbum, jedoch
eine unter ihnen beiden unabhängigere
freiere, als beim accus. c. infin., offen-
bart, welche inniger unter sich
verbunden und gleichsam zu einem
einzigen objecte verschmolzen
erscheinen. man vergleiche

Participe (Pott)

jubeo eum (Person) abire (sache).
— certum Deum esse. man braucht
nicht einmal einer Verirrung des
sonst üblichen Sprachgebrauchs,
wo der accus. c. infin. zu einem
verbum als Object tritt, voraus-
zusetzen; „das Gott sein, τὸ θεὸν
εἶναι" sind augenscheinlich neu-
trale ausdrücke, wie denn die form
der Prädicate certum : zur genüge
beweist. certum etc. sind eigentlich
männliche accusative, die wegen
der unpersönlichen Natur des neutrums
auch als neutral nominative verwen-
det werden.. kein Wunder daher
dass sich dieser Gebrauch beim
accus. c. infin. selbst für den Fall
ausdehnte, wo dieser als Gesammtheit,
nicht so sehr der in in ihm
enthaltene accusativ, die Function
des Subjects übernimmt und demzufolge

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

nominativische Geltung hat.

(Die absoluten Casus) sind als adverbiale und daher in obliquer form auftretende Zusätze zu dem Hauptverbum des Satzes zu betrachten, das mittels ihrer, insbesondere temporale und causale näher bestimmungen erhält, die ebendeshalb, weil sie verbaler art sind weil auch, wenn man für sie finite form wählte, mittels Conjunctionen an das hauptverbum anknüpfen und ihm wieder unter- oder auch beiordnen liessen. Unter den Casus pflegt zu solchen Structuren vorzugsweise der einzige ablativ zu werden, welcher in den jedesmaligen sprachen das zeitliche wann bezeichnet. So im Sanskr. der Locativ, weil dieser nicht blos das wo, sondern auch das wann bezeichnet.

525

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Eugène Burnouf (1831-32)

Participe

~~Entre~~ La un homme menteur II 108

et un homme mentant. Ces deux mots expriment la même qualité. Mais cette qualité y est contenue dans une mesure différente : Dans l'adjectif elle est prise à un degré d'abstraction beaucoup plus élevé que dans le participe. Dans l'adjectif menteur la qualité est considérée comme plus inhérente au sujet : et elle est tellement inhérente qu'on peut dire qu'elle est habituelle. Ainsi l'homme menteur c'est celui qui est habitué à mentir, qui ment tous les jours. Dans le participe mentant la qualité est considérée comme moins habituelle, comme plus accidentelle au sujet auquel elle se rapporte. ... De ce qu'elle se manifeste

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

dans le participe d'une manière accidentelle et non permanente il s'ensuit qu'elle peut être considérée dans le participe pour ainsi dire en action, tandis que dans l'adjectif elle est en qque sorte en puissance ... l'esprit rapporte la qualité au sujet non comme y étant virtuellement contenue mais comme étant produite par lui dans un certain moment ... le participe est à l'adjectif ce que l'infinitif est au substantif.

Passif français. – L'idée de temps II 117
n'est pas présentée dans le participe. elle est le résultat de la manière dont l'action exprimée par le verbe se trouve envisagée. De ce que le sujet souffre cette action il s'ensuit que qque peu de temps s'est écoulé pendant le délai de l'action sur le sujet. Le résultat de cette action a été de placer le sujet dans une position nouvelle

et qque court que soit le passage d'un état ancien à un état nouveau, du moment qu'il est totalement accompli, le présent est passé. aussi le passif implique-t-il nécessairement l'antériorité de l'action qu'il produit, ... cependant l'idée de passé n'est pas fondamentalement inhérente à ce participe puisqu'il se présente uniformément dans un grand nombre de temps du verbe passif, tous conjugués par la combinaison de ce participe et du mot qui dans nos langues modernes est chargé de marquer le temps c'est-à-dire le verbe et spécialement le verbe être.

Le verbe actif forme son parfait 129
au moyen de l'auxiliaire avoir.
le verbe réfléchi, de l'auxiliaire être, qui indique la passivité.
c'est un moyen Grec: ἐπαρεσάμην: je me suis procuré. forme passive et sens actif. le Français langue analytique

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

530

exprime le pronom comme
complément direct ou indirect.

Participe

μετοχή

Prisc. XI, 5. Cum et verbi quaedam sua prohibent hoc esse nomen, id est tempora et sigones, et nominis propria prohibent esse verbum, id est genera et casus... mansit participium medium inter nomen et verbum.

significat per modum indistantis ou informantis, concreticum sub a

μετοχή. Prisc. XI, 5. participium. cum et verbi quaedam sua prohibent hoc esse nomen id est tempora et sigones et nominis propria prohibent esse verbum id est genera et casus... mansit participium medium inter nomen et verbum. unde rationabiliter haec nomen ei a grammaticis inditum.

Priscien II, 15. tempora coniuncta cf. 8, 43 sur l'infinitif, même remarque habent praesentis et ~~im~~ praeteriti imperfecti, praeteriti perfecti et plusquamperfecti tam participia quam infinita verba ad similitudinem optativorum... a com-

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

mani quoque verbo, quod in fu-
turo tempore habet duo parti-
cipia, unum quidem activum
in rus, alterum vero passivum
in dus . . .

Donat 1761 P. (Keil 387, 28)
veniunt participia a verbo
activo duo praesentis temporis
et futuri, ut legens, lecturus;
a passivo duo praesentis temporis
et futuri, ut ~~stans~~ lectus, ~~statorus~~ legendus;
a neutro duo, sicut ab activo...
a deponenti tria, praesentis
praeteriti et futuri, ut luctans
luctatus, luctaturus; a commun-
quatuor, praesentis, praeteriti
et duo futura

533

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

534

Participe

Le participe est la forme ~~im~~ non personnelle que prend le verbe quand il est employé adjectivement.

En Grec et en Latin il a les formes et remplit les fonctions de l'adjectif. Tous les participes Grecs, et ~~les~~ tous participes Latins, excepté le participe présent, qui n'a qu'une forme pour les trois genres, changent de forme suivant le genre, le nombre et le cas. Ils qualifient un autre terme soit comme épithètes soit comme attributs; rapport qui est marqué par l'accord en genre en nombre et en cas avec le terme qualifié.

En Français le participe dit présent varie suivant le genre et le nombre du terme qualifié et il vient alors du participe présent Latin: cantante en Italien[x]; ou il reste invariable et il dérive alors du géroudif Latin: cantando (Ital.). ti vedo correndo (It.) le vi escribendo (Esp.). Le participe passé varie suivant le genre et le nombre. Ils s'emploient tous deux soit comme épithètes soit comme attributs.

x un palazzo appartenente al principe

mettre ici les détails sur les fonctions du participe comme adjectif

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

La signification et la fonction du verbe sont complètement conservés dans le participe Grec, moins complètement dans le participe Latin, presque entièrement effacés dans le participe Français qui ne se distingue guère de l'adjectif.

Le ~~participe Grec a trois temps dans les trois modes. Il exprime durée~~ Les temps ~~qui~~ expriment non pas les rapports de l'action à l'instant de la parole, mais à sa propre durée. Ils ~~ne~~ signifient aussi que l'action est en voie d'accomplissement ~~que la durée~~ (participe présent λύων), ou l'entrée de l'action dans la réalité (λύσας), ou son entier achèvement (λελυκώς), ~~ou la disposition à son accomplissement (λύσων)~~*. Le participe Latin n'a que ~~un~~ deux temps à la voix active, celui qui exprime la durée (participe présent amans), et celui qui exprime la disposition à l'accomplissement de l'action (part. fut. amaturus), et deux à la voix passive, celui qui exprime l'entier achèvement ou l'entrée de l'action dans la réalité (participe passé amatus), et celui qui exprime la nécessité de l'action ou ~~quelquefois~~ souvent sa durée (partic. futur amandus.

simultanéité antériorité ou postériorité relativement à une ~~Le rapport à l'instant de la parole est marqué par le verbe principal~~ ~~Les participes Grecs sont au nombre de quatre pour chaque mode~~ portrait de la durée ~~[illegible]~~ déterminée par le verbe principal un adverbe ou le sens général

Le participe futur Grec signifie ~~[illegible]~~ postériorité ἐδήλωσαν ὑπὲρ αὐτὸν τοῦτο προσήσοντα tantôt disposition à l'action ἧκε τὰν ἐξ ἔλεγε δοὺς λεύσομενος il est alors une sorte d'adjectif verbal. Le participe Latin n'a, qu'avoir qu'un temps à la voix active (amans), et qu'un à la voix passive (amatus). Les participes futurs Latins ~~sont~~ (amaturus, amandus) sont de véritables adjectifs verbaux; car ils ne signifient ni ~~le~~ rapport à un instant déterminé ni les phases de l'accomplissement de l'action.

Participe
temps

formes temporelles.

Les temps du participe si-
gnifient l'action comme con-
temporaine, antérieure ou pos-
térieure relativement à l'action
signifiée par le verbe de
la proposition principale.
Il y a pourtant quelques ex-
ceptions: le temps est parfois
déterminé par le sens de
par un adverbe

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

C'est en Grec que les formes temporelles du participe sont le plus nombreuses, au nombre de 11 : deux participes présents, actif, λύων, passif et moyen λυόμενος ; trois participes aoristes, λύσας, -σάμενος, -θείς ; deux participes parfaits, λελυκώς -μένος ; quatre participes futurs λυσων, -σομενος -θησόμενος, λελυσόμενος.

En Latin le participe n'a en réalité que deux formes temporelles : amans (présent), amatus (passé). Le participe futur actif, amaturus, le participe futur passif amandus sont plutôt des adjectifs verbaux.

~~Le~~ le participe français

a deux formes qui lui viennent

l'une du participe présent

actif, l'autre du participe

passé passif des Latins.

aimant, aimé ; amante,

amato. Dans notre langue

la forme qui vient du

gérondif latin, amando,

s'est confondue avec le parti-

cipe présent, mais elle s'en

distingue en italien et

en espagnol : ti vedo amando.

autrefois le participe présent

s'accordait toujours, ce qui le

distinguait plus complète-

ment du gérondif ; au-

jourd'hui ce qui distingue le

moins l'un de l'autre, c'est que

le gérondif se construit avec en

Participe
temps

En Grec en Latin et en français, les temps du participe se rapportent plus ou moins au présent. La manière de signifier du participe comme adjectif ne s'accorde pas sur ce point ~~sur ce point~~ avec sa manière de signifier comme verbe. L'adjectif signifie la qualité comme inhérente, indépendamment de toute idée de temps, ou au moins dans le temps où l'on parle, considéré comme indéfini. Cette manière de signifier a influé considérablement sur la valeur des temps du participe. Le participe parfait des Grecs a la valeur d'un présent.* Le participe tantôt postériorité tantôt signifie la dispo-

× Le participe présent et le part. parf. forment des adverbes, comme des adjectifs πρεπόντως, κεχαρισμένως, δοὺ λῶ αὐτὸν τοῦτο ποιήσοντα

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

sition à l'action : ἧκε τὴν Ἑλλάδα δουλωσόμενος. Le participe aoriste signifie très souvent antériorité. mais il n'est pas rare qu'il ~~dé~~ signifie simultanéité avec l'action signifiée par le verbe principal. ~~En Latin~~

En Latin le participe passé des déponents a souvent la valeur d'un présent ou d'un imparfait; et le participe passé du passif devient très fréquemment un véritable adjectif : domus ornata

Caesar iisdem ducibus usus mittit sagittarios

susceptible de degrés de comparaison et de formant des adverbes

Le participe futur actif signifie en général destination ou disposition à l'action

Le participe futur passif signifie obligation, on est synonyme d'un participe présent passif : oratio formatur legendis oratoribus et poetis.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

544

En Français le participe actif et le participe passif perdent souvent leur signification comme voix et comme temps une rue passante — un homme dissimulé — il est venu : Le participe passé a souvent le sens du présent — il est aimé. — Il est battu tous les jours.

Le français n'a que deux participes l'un signifiant ~~la durée~~ que l'action est en voie d'accomplissement à la voix active, l'autre signifiant tantôt la durée tantôt l'entier achèvement de l'action à la voix passive. Encore la distinction des voix est-elle souvent effacée. Le participe dit présent s'emploie qqfois avec une signification passive : musique chantante. Le participe passé de tous les verbes intransitifs a une signification active ; il est venu, il a marché, il a couru etc. et même en certains cas qques ~~celui de certains~~ verbes transitifs. un homme dissimulé, entendu, osé. ~~Les mêmes~~ Les mêmes faits ~~analogues~~ se remarquent dans le rameau germanique où il n'a subsisté aussi que deux participes l'un présent actif, l'autre passé passif, et qui n'a conservé aussi que la voix active. Il est probable qu'ils tiennent aux mêmes causes : la forme du verbe n'exprimant que la voix active excepté au participe, le sentiment de la distinction des voix s'est affaibli.

signifiant l'un simultanéité, l'autre tantôt simultanéité tantôt antériorité à la portion de la durée déterminée ~~l'instant marqué~~ par le verbe principal.

Le participe remplit-il la fonction du verbe qui est d'exprimer l'affirmation ? Il est difficile de ne pas considérer dans les cas dits absolus et en français dans les constructions analogues le participe comme attribut du terme

Le participe se construit comme épithète et comme attribut. comme épithète il est uni au terme qualifié par intermédiaire d'un verbe. comme attribut il lui est uni par l'intermédiaire d'un verbe. voir aux notes suivantes.

546

qu'il ~~modifie~~ qualifie et qui ne fait pas partie de la proposit. ou principale et comme formant avec lui une proposition dont le lien est ~~[illegible]~~ indépendant du verbe principal. Seulement en français et en Latin on peut construire ainsi des substantifs et des adjectifs : me vivo, la corone consule[x]. mais en Grec on ne peut employer dans cette construction que le participe. Pour unir l'adjectif ou le substantif attribut au sujet on emploie le participe du verbe substantif qui remplit ici la même fonction que sous la forme personnelle. cet emploi du verbe substantif montre que les mots construits à un cas absolu forment une proposition où le participe remplit la fonction d'affirmation. Quand le participe qualifie le sujet ou le complément de la proposition principale on peut contester qu'il soit autre chose qu'un adjectif. Cependant le participe modifie très souvent la proposition entière avec la valeur d'une proposition dépendante signifiant ~~la cause~~ ~~le~~ temps, ~~la~~ cause, ~~la~~ manière, ~~le~~ but, supposition ou concession; et il est à remarquer qu'en Grec on emploie très rarement l'adjectif avec cette valeur. ~~[illegible]~~

x comme on le fait d'ailleurs dans des propositions indépendantes : omnia praeclara rara

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ en Grec le participe peut être uni à ἄν qui lui donne le même sens qu'à l'infinitif : Φίλιππος ποτίδαιαν ἑλὼν τῇ δυνηθεὶς ἄν (= ἐδυνήθη ἄν) αὐτὸς ἔχειν, εἰ ἐβουλήθη, ὀλυνθίοις παρέδωκε — ἐγώ εἰμι τῶν ἡδέως μὲν ἂν ἐλεγχθέντων (= οἱ ἂν ἐλεγχθεῖεν), ἡδέως δ' ἂν ἐλεγξάντων (= οἱ ἂν ἐλέγξειαν). — Ici la modalité est analogue à celle qui serait exprimée par la forme d'un adjectif (amabiles, facilis, τρεπτέος), puisque ἄν est uni au participe même employé substantivement. Cependant on ne peut ~~[illegible]~~ construire ainsi ἄν avec un adjectif.

dérivatif ou problématique

Le participe Grec ayant une plus grande variété de formes que le participe Latin et le participe français est aussi beaucoup plus employé. Il contribue puissamment à la rapidité de l'expression puisqu'il ~~[illegible]~~ dispense des conjonctions, et ~~[illegible]~~ en aidant à ~~à subor~~ marquer la subordination ~~d'un~~ ~~grand nombre~~ des idées à une même idée principale, ~~ce~~ qui permet de représenter facilement l'unité d'un groupe nombreux d'idées, ~~[illegible]~~ et de donner ainsi à l'expression de la pensée une force qu'elle perd dans le français ~~où on~~ qui est obligé de diviser ou de substituer aux participes des mots qui n'expriment pas l'idée d'action avec la même force.

ainsi Liv 2, 6 : Vermitor, inter primum tumultum, hostes invasisse urbem

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

atque adortos regiam dictitans,
quum pubem Albanam in arcem
praesidio armisque obtinendam avocasset,
postquam juvenes, perpetrata caede,
pergere ad se gratulantes vidit,
exemplo advocato consilio, scelera in
se fratris, originem nepotum, ut
geniti, ut educati, ut cogniti essent,
caedem deinceps tyranni seque ejus
auctorem ostendit. Démosth. de cor.
p. 323 (§ 295) οἵ, ὅτ' ἦν ἀσθενῆ τὰ
φιλίππου πράγματα καὶ κομιδῇ μικρά,
πολλάκις προλεγόντων ἡμῶν καὶ παρακα-
λούντων καὶ διδασκόντων τὰ βέλτιστα,
τῆς ἰδίας ἕνεκ' αἰσχροκερδείας τὰ
κοινῇ συμφέροντα προΐεντο, τοὺς ὑπήρ-
χοντας ἕκαστοι πολίτας ἐξαπατῶντες
καὶ διαφθείροντες, ἕως δούλους ἐποίησαν.

549

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

551

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE